VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2025 - TERRES DE BOURGOGNE - N° 1852
Abonnement annuel : 125 € - le numéro : 2,45 € - ISSN 1969-8232
www.agribourgogne.fr
contact@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne



DNC : comment les événements s'adaptent



Si elle reste pour l'heure confinée à trois départements (Savoie, Haute-Savoie et Ain), la Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) inquiète énormément les éleveurs bovins. En BFC et en France, de nombreux concours ou salons ont dû s'adapter à ce contexte menaçant. Certains ont préféré annuler, quand d'autres s'entourent de multiples précautions sanitaires. Le Space de Rennes et le Sommet de l'Élevage de Cournon-d'Auvergne seront aussi impactés. La prudence prévaut face au risque économique porté par la maladie. *Page 10*



P.03

TEMPS FORT

Enseignement agricole // Une rentrée sous le signe des nouveautés



P.11

PRODUCTIONS *Cultures*

Agriculture biologique // Formation sur les outils de travail du sol



L Vimond

P.12

DOSSIER *Équipement*

Bien entretenir son quad // Les points à contrôler régulièrement





// SOMMAIRE

ACTUALITÉ // DÉPARTEMENTS

.04 ANCIENS EXPLOITANTS: FACE À L'AVENIR DE L'AGRICULTURE

.05 EQUINS: UN NATIONAL TRAIT AUXOIS EN MAJESTÉ

.06 10 ANS DE GIEE BFC: LE COLLECTIF À L'HONNEUR

ACTUALITÉ // RÉGION

.07 TERRES DE JADE: BAPTÊME DU FEU AGRICOLE POUR JÉRÔME DURAIN

ACTUALITÉ // FRANCE

.09 SALON TECH & BIO: « L'INNOVATION SERA PARTOUT ! »

PRODUCTIONS // ÉLEVAGE

.09 ELVEA FRANCE: UNE FILIÈRE TRÈS PRÉOCCUPÉE PAR LA DÉCAPITALISATION

.10 SANITAIRE: LES CONCOURS BOVINS À L'ÉPREUVE DE LA DNC

PRODUCTIONS // CULTURES

.11 OUTILS DU TRAVAIL DU SOL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE: TESTER ET AJUSTER... SANS SE PRESSER

DOSSIER // ÉQUIPEMENTS

.12 BIEN ENTRETENIR SON QUAD

.14 QUAD ET SSV : LES NOUVEAUTÉS

RURALITÉ // TERRITOIRES // ÉCONOMIE

.16 TRAVAIL MANUEL: L'ORIGAMI, À PORTÉE DE MAIN

.17 CONCOURS DE LABOUR À MOULINS-ENGILBERT: LE SILLON DE L'AVENIR

.18 ENTREPRISE: CHEZ NAUDET, LES ŒUFS NE SE METTENT PLUS DANS LE MÊME PANIER

SERVICES

.19 TABLEAU DE BORD *(LES FORMATIONS, L'AGENDA PRO'...)*

.20 COURS & MARCHÉS *(COTATIONS BOVINS, OVINS-CAPRINS...)*

.22 PETITES ANNONCES

.24 ANNONCES LÉGALES

MAGAZINE // LOISIRS // OXYGÈNE

.27 JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE: FAITES VOTRE CHOIX

.28 LES TERRES DE JADE: DÉFI RELEVÉ POUR LE TERRITOIRE!



// LE DESSIN

// EN BREF

Légumineuses Terres Inovia cherche des agriculteurs pour le projet européen Legumes

Doté d'un budget de six millions d'euros sur quatre ans, le projet européen LegumES, lancé en 2024, réunit un consortium de 22 partenaires dont Terres Inovia. L'institut technique invite, dans un communiqué du 11 septembre, les agriculteurs français à rejoindre ce programme. L'enjeu: implanter les cultures de légumineuses de leur choix, sur une période de deux ans, pour les comparer à d'autres espèces. À terme, l'objectif est de valoriser les services rendus par les légumineuses pour faire évoluer les systèmes agricoles et alimentaires avec, notamment, la volonté de réduire la dépendance aux engrais azotés synthétiques et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, tout en améliorant la santé des sols et diversifiant les systèmes de culture. Les volontaires participeront aux essais, assureront le suivi des espèces via des méthodes établies. Un soutien financier ainsi que des conseils pour la mise en place de l'expérimentation sont prévus. Les dossiers de candidature sont à déposer avant le 15 octobre.

UE/Mercosur La FNSEA appelle à l'action le 26 septembre contre les distorsions de concurrence

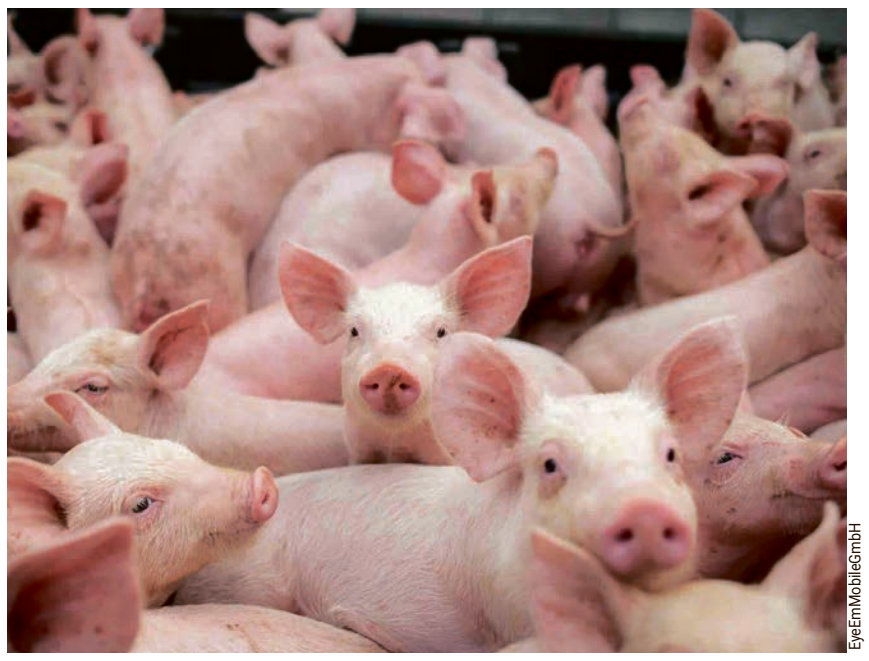
Le syndicat agricole FNSEA appelle à *« une grande journée d'action »* autour des questions des échanges internationaux pour les produits agricoles le vendredi 26 septembre à travers toute la France, a annoncé son président Arnaud Rousseau dans un entretien au Journal du dimanche. Cette mobilisation aura lieu contre *« le Mercosur, les taxes imposées par Donald Trump et le flot des importations internationales qui ne respectent pas les normes qui sont les nôtres »*, a expliqué le dirigeant. *« À l'image des œufs ukrainiens: tous ces produits qui entrent sur notre territoire et que nous ne voulons pas voir dans nos assiettes, car ils sont dangereux pour la santé et pour l'environnement ! »*, poursuit-il dans cet entretien au JDD. La FNSEA avait indiqué ne pas vouloir participer au mouvement *« Bloquons tout »* du 10 septembre pour éviter une *« récupération politique »*, mais elle avait déjà prévu une mobilisation *« cet automne »* sur ses propres revendications. *« Nous attendons une date de rendez-vous avec (le nouveau Premier ministre) M. Lecornu dans les prochains jours »*, a dit le porte-parole de la FNSEA à l'AFP.

Sapin de Noël Les producteurs du Morvan espèrent l'IGP pour fin 2026

Espérée dans un premier temps pour la fin 2025, l'indication géographique protégée du sapin de Noël du Morvan est aujourd'hui attendue pour décembre 2026, rapporte l'association Excellence Végétale, qui défend les labels officiels de l'horticulture, dans une communication le 9 septembre. Le dossier, déposé en 2020, a été reconnu par la France en mai 2024 et est passé depuis au niveau communautaire. Quatorze producteurs, regroupés au sein d'une section d'Excellence Végétale, travaillent pour obtenir cette reconnaissance qui constituerait une première dans la filière horticole française. Pour les producteurs, l'obtention de l'IGP permettrait d'offrir un repère clair à un consommateur français dont les achats ont connu une baisse en valeur et en volumes l'année dernière. Selon les données du panel consommateur de Kantar (panel Metaskope), 5,5 millions de sapins ont été vendus en 2024 pour un chiffre d'affaires estimé à 152,7 millions d'euros, contre 5,9 millions d'unités pour des ventes à 201 millions d'euros en 2023. Le Morvan est la première région productrice de sapins en France, avec près d'un million d'arbres plantés, cultivés et vendus chaque année sur plus de 1 500 hectares.

// EN CHIFFRES

Porcs La chute des cours inquiète les éleveurs


EyeEmMobileGmbH

Malgré une conjoncture plutôt favorable avec une progression des volumes consommés (+2,1 % en juillet) et une reprise des abattages (+170 000 tonnes en août), les éleveurs porcins font grise mine. En effet, le cours du porc a chuté de -23 centimes/kg depuis le 21 juillet dernier sous la pression de *« l'aval de la filière »* dénonce la Fédération nationale porcine (FNP). L'association spécialisée de la FNSEA pointe dans le même temps une hausse des importations de carcasses (+3,1 %) et de produits transformés (charcuterie / +4,8 %) notamment en provenance d'Espagne, d'Allemagne, du Danemark et d'Italie. *« Arrêtez le massacre »*, s'alarme son président, François Valy. Les producteurs craignent aussi de subir, par ricochet, les effets de la surtaxe de 20 % appliquée à la majorité des exportateurs français. Cette surtaxe vient en représailles à la taxation par la Commission européenne des véhicules électriques chinois. Pour la FNP, il est *« Hors de question que cette surtaxe impacte encore le prix payé aux éleveurs qui subissent déjà, par anticipation, une baisse drastique ! »*.

Terres de Bourgogne

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02

Éditeur: SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne). SARL au capital de 139231 € *(Création 1989, pour une durée de 99 années).* RCS B. 351475504
Associés principaux: FDSEA Côte-d'Or; FDSEA Nièvre; FDSEA Yonne
Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045
ISSN: 1969-8232 Dépôt légal: à parution
Tirage moyen par numéro: 6200 ex.
Abonnement annuel: 125 € - **Prix au numéro:** 2,45 €
Imprimeries: Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier: France / Belgique
Taux de fibres recyclées: 91 % - **Certification:** PEFC/FSC
« Eutrophisation » (ou impact sur l'eau): Ptot 0,01 kg/tonne

- **Gérante et directrice de publication:** Mauricette Besançon
Rédaction: redaction@terres-de-bourgogne.net
- **Rédacteur en chef:** Berty Robert b.robert@terres-de-bourgogne.net
- **Secrétaire de rédaction:** Frédéric Duclos fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité: pub@terres-de-bourgogne.net
- **Régionale:** Jean-Yves Blondat: 03 80 78 90 35
- **Nationale:** SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 Tél. 01 49 84 03 30

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

// ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Une rentrée sous le signe des nouveautés

L'enseignement agricole reprend des couleurs depuis quelques années en France. La rentrée de 2025 en a témoigné avec des effectifs en hausse et des perspectives stimulantes en termes de nouveaux diplômes et de passerelles entre les cursus.

Plus de 200 000 élèves, étudiants et apprentis ont fait leur rentrée scolaire dans plus de 800 établissements agricoles, il y a deux semaines. Le ministère de l'Agriculture peut aujourd'hui tirer un premier bilan de cette rentrée 2025. Premier fait marquant : l'enseignement agricole n'a jamais autant compté d'apprenants, avec une progression de 7 % du nombre d'élèves et d'apprentis ces cinq dernières années. La ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a présenté, à l'occasion de cette rentrée ses priorités pour former les futures générations de professionnels aux métiers de demain :

- attirer davantage dans les formations agricoles pour renouveler les générations.
- former aux compétences d'avenir et aux métiers de demain.
- former aux transitions climatique et environnementale.
- amener encore plus de femmes vers le métier de cheffe d'exploitation agricole.

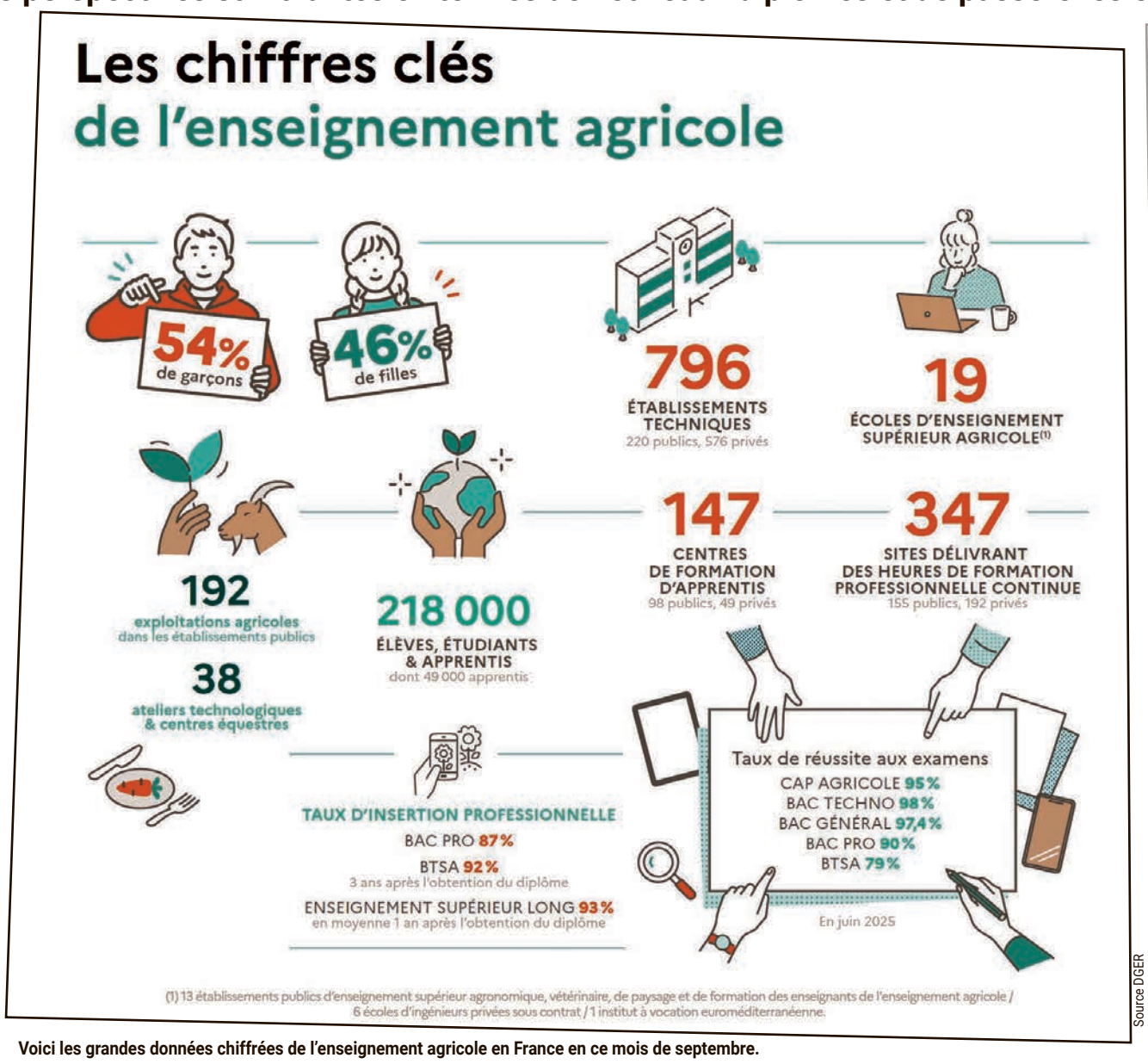
Cinq mesures

Par ailleurs, elle a annoncé cinq mesures de mise en œuvre de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture :

- Préfiguration d'un nouveau diplôme de niveau bac + 3, le bachelor agro, qui doit devenir le diplôme de référence en agronomie pour former aux métiers de demain ;
- Développement du « mentorat de classes » : des entreprises accompagnent des élèves de l'enseignement agricole dans la construction de leur parcours professionnel ;
- Mise en place du dispositif « experts associés », permettant à des experts dans les domaines de l'agronomie et de la zootechnie d'apporter leur appui aux apprenants et professeurs pour monter en compétences sur les transitions climatique et environnementale ;
- Renforcement de la lutte contre les violences et les discriminations ;
- Présentation à l'automne d'un plan d'action national pour favoriser la place des femmes dans l'agriculture.

Annie Genevard soulignait à cette occasion que *« la loi d'orientation agricole, entrée en vigueur le 25 mars, fixe un objectif clair pour l'enseignement agricole : augmenter de 30 % le nombre d'apprenants dans les filières agricoles et agroalimentaires d'ici 2030. Une ambition forte, rendue nécessaire par l'urgence du renouvellement des générations et les besoins en emplois dans les métiers du vivant. »*

Berty Robert, avec communiqué

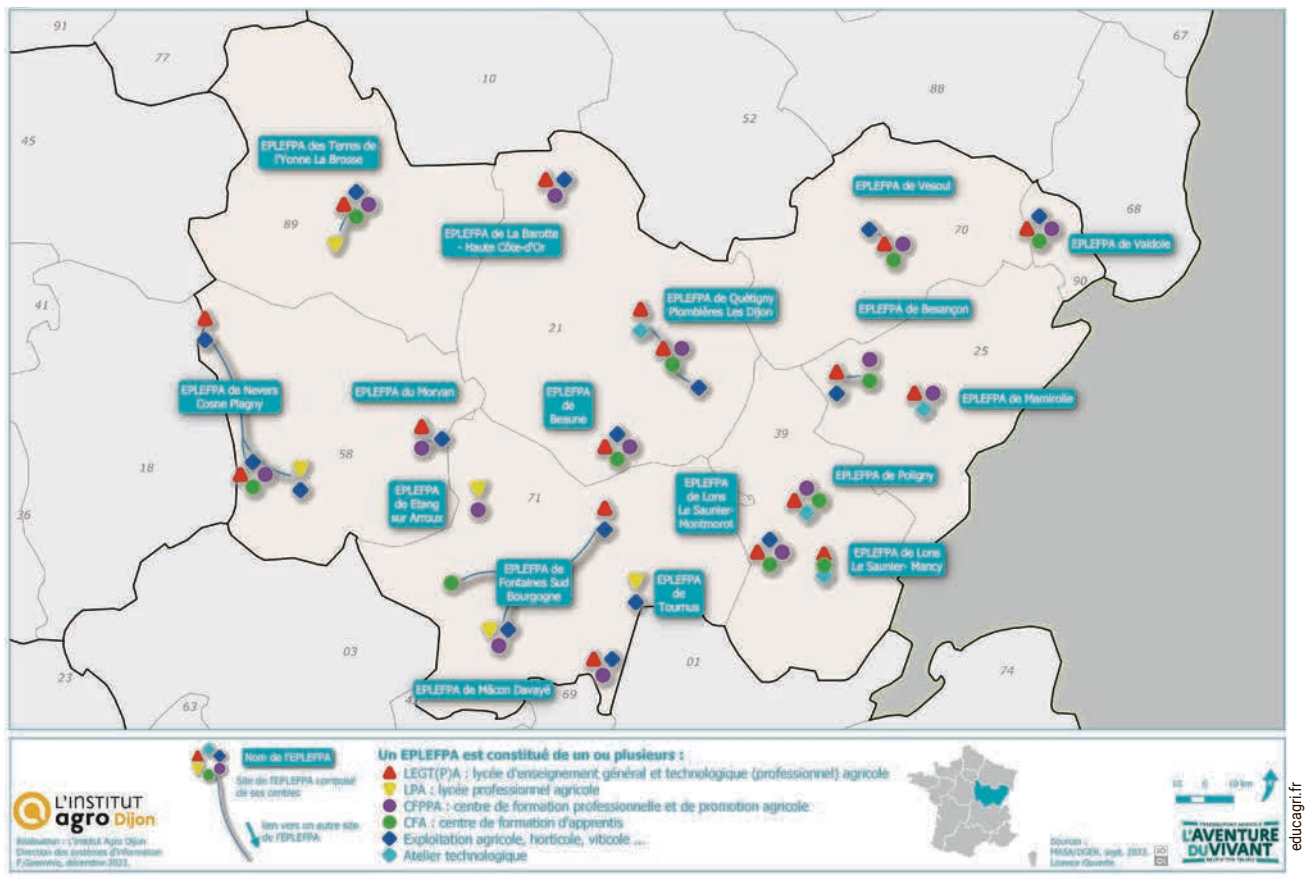


Source DGER

Voici les grandes données chiffrées de l'enseignement agricole en France en ce mois de septembre.

Une passerelle vers les études vétérinaires

Autre nouveauté pour 2025 dans l'enseignement agricole : pour la première fois, plus de cinquante élèves de BTSA/BTS intégreront directement la 2e année d'une école nationale vétérinaire (Alfort, Lyon, Nantes, Toulouse). Ces élèves, ayant réussi en 2024 le concours « véto » réservé aux BTSA/BTS ont bénéficié d'une classe passerelle dans un des dix lycées agricoles partenaires. Ils entament en ce mois de septembre un cursus de cinq ans pour devenir vétérinaires. En 2026, au moins 178 places seront proposées au concours commun agro-véto aux étudiants et apprentis actuellement en BTSA : 126 pour les écoles nationales d'agronomie et 52 pour les écoles nationales vétérinaires (chiffres provisoires). Le concours a lieu en 2e année de BTSA, avec des épreuves orales organisées en visioconférence, sans déplacement à Paris. Les résultats sont annoncés dès la fin de la 2e année de BTSA. La traditionnelle classe préparatoire est ainsi remplacée par une classe passerelle en lycée agricole, facilitant ainsi l'accès à ces écoles.



educagri.fr

L'enseignement secondaire agricole en BFC ce sont 23 lycées (formation initiale scolaire), 13 centres de formation d'apprentis, 18 centres de formation professionnelle pour adultes, 4 ateliers technologiques et 16 exploitations agricoles.

Le bachelor agro

C'est la grande nouveauté qui s'annonce : le bachelor agro est un nouveau diplôme destiné à renforcer les compétences agricoles. Créé dans le cadre de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations, c'est un diplôme national de niveau Bac + 3. Il constitue une initiative majeure pour l'enseignement agricole. Les premières formations ouvriront à la rentrée 2026 pour des étudiants titulaires d'un Bac + 2, puis seront accessibles en post-bac via Parcoursup à partir de 2027. Ce diplôme a vocation à devenir une référence en matière d'installation et de conseil agricoles, en créant un pont entre le BTSA et les écoles d'ingénieur agronome. Dans le cadre de partenariats, l'enseignement agricole technique et supérieur proposera des formations en bachelor agro construites autour de neuf mentions, dont six déjà définies : alimentation et agroalimentaire durables, élevage et transitions, entreprendre, accompagner et manager en agriculture, génie agronomique et transitions, sciences et techniques de l'agronomie pour la formation, systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture ; et trois encore en cours d'élaboration : forêt et transitions, génie de la bioéconomie, de la décarbonation et de l'énergétique agricoles, génie de l'eau en agriculture. Ce nouveau diplôme vise l'insertion professionnelle et permettra aux étudiants de se spécialiser dans des domaines variés : agriculture (élevage, productions végétales, etc.), agroalimentaire, robotique, numérique, entrepreneuriat, conseil ou management.

// ANCIENS EXPLOITANTS

89

Face à l'avenir de l'agriculture

Le mardi 9 septembre, la Section départementale des anciens exploitants de l'Yonne a réalisé son assemblée générale.

C'est au sein de l'amphithéâtre du Lycée agricole d'Auxerre la Brosse, que la Section départementale des anciens exploitants de l'Yonne (SDAE), s'est réunie, à l'occasion de l'assemblée générale. François Cormerois, présidait pour la première fois l'événement, entouré de Bernard Drujon, secrétaire et Monique Rémond, responsable de la commission Voyages & Loirs. *« Les années se suivent et ne se ressemblent pas. À un mois de janvier qui ressemblait à l'année 2024 très pluvieuse, le sec s'est petit à petit installé sur notre région avec des vagues de forte chaleur »*, constate le président. En tant que représentant des retraités agricoles, François Cormerois, prend également la parole pour les représenter sur la scène nationale. *« Pour nous, retraités, anciens agriculteurs, nous avons aussi senti comme une agression lors des discussions sur la loi de finances, lorsque des voix s'élèvent pour taxer la pension des retraités »*, manifeste-t-il, aux côtés d'Hélène Dapvril, vice-présidente de la FDSEA et d'Étienne Henriot, élu en collège 2 à la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Après les mots du président, le public semble plus que jamais à l'écoute. L'occasion pour Bernard Drujon de faire un bilan sur l'année passée. Après le départ de Marie-Jeanne Rondeau et de Jean-Pierre, *« nous avons organisé des élections »*, relaie-t-il, en listant également leur implication dans les élections en lien avec la Chambre d'agriculture, sur la préparation d'une journée conviviale à Brienon-sur-Armançon, aux élections MSA, à la Foire de la Saint-Martin à Auxerre… Avant de laisser la parole à Hervé Pillaud, conférencier, auteur et spécialiste du numérique en agriculture, Monique Rémond en profite pour débriefer les deux voyages réalisés, à Brienon-sur-Armançon et au Pays basque. Un moyen pour eux de découvrir des structures, comme la *« SEP de Bord à Bligny-en-Othe, qui mutualise les moyens tout en respectant l'identité de chacun »*, explique-t-elle à l'assemblée, ou *« la ferme aquacole de Banka, qui propose les spécialités d'Arnabar et les chocolats de Laïa »*, conclut-elle.



Hervé Pillaud, a échangé avec les membres de la SDAE sur les usages du numérique au quotidien.

« L'IA, une révolution des usages »

Ancien éleveur en Vendée, Hervé Pillaud est devenu un spécialiste du numérique et notamment de l'intelligence artificielle. C'est donc à cette occasion, qu'il est venu réaliser une intervention sur le thème de « l'IA au cœur de notre quotidien ». C'est à partir du moment où l'intelligence artificielle est devenue un sujet de discussion que cet ancien éleveur a commencé à s'intéresser au sujet, et c'est en 2013, qu'il a créé *« un salon de l'élevage, tech élevage, dans le cadre du plan de relance de l'élevage »*, ainsi qu'un concours de start-up, qui a pour objectif *« d'accompagner des jeunes à monter une start-up sur 48 heures »*. Pour pouvoir accompagner et créer des événements comme ceux-ci, Hervé Pillaud, a commencé par réaliser des recherches, sur ce qui est connu par le plus grand nombre : ChatGPT. *« Ce n'est pas la seule plateforme, mais c'est celle qui a révélé le potentiel de l'IA dite générative, c'est-à-dire, celle qui cherche à nous comprendre pour un petit peu travailler à notre place »*, explique-t-il. Cependant, l'ancien éleveur ajoute que, *« on doit apprendre d'elle, mais ne jamais lui donner, et lui laisser les rênes »*. Ayant un pied dans le secteur agricole, Hervé Pillaud met également en avant les avantages que l'IA pourrait avoir, car, *« c'est plus qu'une technologie, c'est le miroir de nos choix collectifs »*, déclare-t-il. *« C'est un sujet éminemment politique »*, affirme-t-il, avant d'expliquer que, *« l'on doit faire de l'engagement collectif un levier d'influence pour une IA agricole utile et maîtrisée. Le faire, c'est affirmer la capacité du monde agricole à guider les transformations, non à les subir »*. Un discours qui ne manque pas d'interroger les anciens exploitants sur l'avenir de l'agriculture. Avant de se laisser, les membres de la SDAE ont été conviés à une après-midi d'excursion au site archéologique d'Escolives-Sainte-Camille.

Charlotte Sauvignac

Les grands points de la motion SNAE

Dans un discours prononcé par Marie-Jeanne Rondeau, ancienne présidente de la SDAE 89, le syndicat réaffirme sa position concernant *« la mise en œuvre du calcul de la retraite de base des non-salariés agricoles sur leurs 25 meilleures années de carrière à partir du 1er janvier 2026 »*, à travers quatre axes :

- **Faire progresser le montant des retraites agricoles actuelles :** avec une retraite minimum à 85 % du SMIC pour les carrières complètes, la suppression du plafond de ressources pour l'attribution de la pension de réversion…
- **Préserver le pouvoir d'achat des retraites agricoles :** avec l'indexation des minima de retraites agricoles sur le SMIC classique, le rétablissement de la demi-part fiscale pour les veuves et veufs…
- **Bien vieillir en milieu rural :** avec des dotations spécifiques pour l'accès aux services public en milieu rural, des mesures pratiques pour garder un contact simple avec le monde médical…
- **Assurer la relève des agriculteurs en difficulté physique et économique :** avec la mise en œuvre d'une aide au passage de relais, la formation de tous les anciens intéressés par la problématique du mal-être…

// ÉLEVAGES BOVINS

21

Faites vos jeux

De beaux reproducteurs sont à acquérir à l'occasion des journées commerciales de la Fédération charolaise de Côte-d'Or les 25, 26 et 27 septembre.

Une petite sortie la semaine prochaine ? La Fédération charolaise de Côte-d'Or organise ses traditionnelles journées commerciales d'automne jeudi, vendredi et samedi. Les sélectionneurs vous attendent tout spécialement pour l'occasion et vous accueillent avec le verre de l'amitié. Et surtout : une présentation des reproducteurs disponibles à la vente vous est proposée. Pour un simple *« repérage »* ou un achat le jour J, vous êtes le bienvenu. Cette opération offre de nombreuses possibilités, comme celle de pouvoir se rendre dans plusieurs élevages. Si vous passez du côté de Sainte-Sabine, vous pouvez vous arrêter au Gaec de la Fontaine. Jean-Pierre Godot sera présent avec Félix Thenadey, son nouvel associé de 25 ans. Nous avons rencontré ce dernier il y a quelques jours pour parler de l'événement. Les Charolais, il les connait bien, voire très bien puisque le successeur de Dominique Maurage a travaillé plusieurs années à la station d'évaluation de Sommepy-Tahur, dans la Marne.

Du choix

Les deux sélectionneurs de Sainte-Sabine ont trié une quinzaine de veaux de l'année pour cette opération commerciale, comme le décrit Félix Thenadey : *« Leurs profils sont assez différents les uns des autres, mais le modèle mixte élevage prédomine chez nous. Nous recherchons des vaches dociles, faisant beaucoup de lait, pour que le travail de l'éleveur soit simplifié. Nous recherchons des bêtes qui grossissent bien, avec de belles qualités de race. Il y a aussi du vêlage facile pour des génisses »*. Un des quinze veaux disponibles est génétiquement sans corne. Exceptionnellement cette année, aucun taureau de 18 mois n'est proposé à la vente, tous les animaux concernés ayant trouvé preneur. Pour les internautes intéressés, une petite vidéo de présentation est disponible sur la page Facebook de la Fédération Charolaise de Côte-d'Or. L'ensemble des participants à ces journées commerciales figurent d'ailleurs sur ce réseau social.



Quinze veaux de l'année sont proposés au Gaec de la Fontaine de Sainte-Sabine, chez Félix Thenadey (ici en photo) et Jean-Pierre Godot.

Des cadeaux

Des lots *« plutôt sympas »* sont à remporter : un tirage au sort sera organisé entre les acheteurs qui seront présents à la future assemblée de la Fédération. Plusieurs chèques seront remis aux heureux gagnants pour faciliter l'accès à la génétique. Des bons d'achat *« aliments »* seront aussi distribués. Félix Thenadey, petit-fils d'Henri Tainturier (ancien agriculteur à Créancey), partage son enthousiasme à l'approche de ces journées : *« c'est une belle organisation, fruit du collectif de la Fédération. De nombreux reproducteurs seront à disposition. Dix élevages participent à cette édition : nous ne sommes pas loin les uns des autres, ce qui facilite les choses pour les potentiels intéressés ! »*. Après ce rendez-vous commercial, ce passionné de génétique aura les yeux rivés sur les prochains concours locaux, avec des participations à l'Auxois sud puis Semur-en-Auxois. La vente de Cercy-la-Tour figure aussi sur son agenda, tout comme un déplacement à Cournon pour le national Charolais.

AG

Les dix élevages participants

EARL Gabory Bruno (Jeux-lès-Bard, 06 87 43 40 33), EARL Poillot Boyer (Vandenesse-en-Auxois, 06 07 35 67 46), Gaec de la Fontaine (Sainte-Sabine, 06 64 02 47 30 ou 07 81 99 63 16), Gaec de Pergeot (Châtellenot, 06 24 69 61 13), Gaec Lechenault Frères (Saint-Thibault, 06 24 24 69 93), Gaec Lechenault Yves et Gabin (Foissy, 06 68 67 74 41), Gaec Menetrier-Parizot (Avosnes, 06 88 00 66 35), Gaec Noireaut (Meilly-sur-Rouvres, 06 14 13 59 11), Julien Gaunet (Créancey, 06 61 29 43 10), SCEA Tursin Sébastien (Villargoix, 06 85 51 56 86).

// ÉQUINS

21

Un National Trait Auxois en majesté

Semur-en-Auxois servait de cadre au National Trait Auxois, les 13 et 14 septembre. Un moment fort pour la race mais également un authentique spectacle pour les amateurs, connaisseurs ou non.



Muse de Posanges, championne femelles jeune.

La vision de chevaux de Trait Auxois défilant sur le mail de Semur-en-Auxois sous les yeux du jury a toujours quelque chose de fascinant : pour le non-spécialiste, voir ces animaux, mélange de force impressionnante et de grâce dans le mouvement, est un spectacle qui ne se boude pas. À l'occasion du National Trait Auxois, organisé par l'Union nationale du cheval Trait Auxois (UNCTA) et qui se tenait les 13 et 14 septembre, ils étaient nombreux, les curieux, à venir en profiter, que ce soit pour admirer la présentation officielle des juments et des étalons, ou pour se promener sous les arbres et approcher de plus près ces magnifiques chevaux. Si la manifestation s'étalait sur deux jours, c'est parce qu'elle donnait lieu à un double concours : le National femelle, le samedi et le National mâle, le dimanche.

Jury mixte

La particularité de ces concours c'est qu'ils étaient soumis au jugement d'un jury constitué d'éleveurs de Traits Auxois, évidemment, mais aussi de Traits du Nord et d'Ardennais. Près de 120 animaux étaient présentés, dont 80 juments. Ces dernières étaient parfois suitées, accompagnées de leurs poulains. Marche, trot, présentation statique sur le ring afin d'évaluer les qualités morphologiques : le protocole habituel de ce type de concours s'est déroulé de manière millimétrée et afin de décerner sept récompenses. Les éleveurs engagés dans la compétition venaient, dans leur très grande majorité, de Bourgogne, mais on trouvait aussi des élevages de l'Orne, du Puy-de-Dôme, de l'Ain, et même de la Gironde ! Retrouvez l'ensemble du palmarès dans l'encadré qui accompagne cet article.

Berty Robert

Palmarès

• National Auxois femelles :
- championne jeune : Muse de Posanges, appartenant à Déborah Dupaquier-Renon (Lacour d'Arçenay 21)
- championne adulte : Korida d'Huilly, appartenant à Florian Bizouard (Allerey 21)
- le Prix d'Ensembles 2025 est remporté par l'élevage de Gilles et Alexandra Vailleau (Charmoy 71)

•National Auxois mâles :
- champion Jeune : Major Nivernais, appartenant à Jean-Michel Dessertenne (Mesvres 71)
- champion Adulte : Lover d'Huilly, appartenant à Cyrille Decosne (Perrigny-lès-Dijon 21)
- Prix d'Ensembles mâles décerné au Gaec Granges de Vesvres avec Lord des Granges (4 ans), Newman des Granges (2 ans), Oxbow et Oural des Granges (1 an).



Alexandra Bailly, présidente de l'UNCTA.

// SOIRÉE ÉLEVAGE DE LA FDSEA

58

Les clefs pour rebondir

La soirée élevage de la FDSEA 58 se tiendra le 25 septembre à la Maison des jeunes et de la culture (MJC) à Châtillon-en-Bazois, sur le thème : « Sanitaire, structurel… : perspectives pour maintenir nos élevages nivernais ».

Comme tous les ans, la section bovine de la FDSEA 58 organise une soirée élevage. Cette année, le rendez-vous est donné pour le 25 septembre, à 19 h 30 à la Maison des jeunes et de la culture (MJC) à Châtillon-en-Bazois (Place Pierre Saury). Avec une thématique différente chaque année, la FDSEA 58 a sélectionné pour 2025 le thème : *« Sanitaire, structurel…: perspectives pour maintenir nos élevages nivernais »*.
Afin de décortiquer ce sujet, la soirée sera rythmée en deux temps, avec, dans une première partie, la mise en situation du contexte par les interventions de Christèle Pineau, chef de projet Économie des exploitations et animatrice du réseau d'élevage du bassin Charolais de l'IDELE, Amélie Brisson, responsable du service élevage - EDE à la Chambre d'agriculture de la Nièvre et Martial Tardivon, chef des ventes de la Sicafome. Puis, la seconde partie sera dédiée à une table ronde sur la question *« Comment sécuriser les vêlages après une crise sanitaire ? »*. Pour tenter d'apporter quelques réponses, prendront la parole : Cyrille Forest, président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Vincent Pommery, président de l'association Charolais de Bourgogne, Adrien Demarbaix, responsable exploitation et projets R&D à Ferm'Inov et Christèle Pineau.

Ne plus subir

Pour Romaric Gobillot, président de la section bovine de la FDSEA 58, cette soirée est le reflet des défis d'aujourd'hui et de demain : *« Nous devons travailler tous ensemble au sein de notre filière afin de la maintenir. En effet, nous avons fortement été touchés par la FCO 3 et la FCO 8 durant l'hiver 2024 – 2025. En parallèle, le cheptel bovin nivernais s'amenuise avec 10 000 vêlages manquants cette année. Et, en plus, la décapitalisation se poursuit… À cette situation peu reluisante se greffent les accords du Mercosur, qui mettent clairement en péril la présence de nos produits dans les étals ainsi que dans les restaurations collectives. Tout cela nous force à réfléchir pour rebondir. Clairement, nous devons produire pour assurer notre avenir, celui des futurs éleveurs et celui de toute la filière. Des réponses doivent être esquissées et trouvées. La soirée élevage est en ce sens un temps privilégié pour donner des idées aux professionnels, et pour s'engager collectivement dans la défense de nos outils : du champ à l'assiette. C'en est fini de subir les conjonctures diverses et variées, à nous d'agir ! »*.

Chloé Monget

Renseignements : 03 86 93 40 92 (FDSEA 58).

// CANTONALES FDSEA 58

58

Les prochaines dates

La FDSEA 58 organise des réunions cantonales pour les prochaines semaines, voici les dates par secteur : Luzy : 18 septembre à la mairie de Luzy à 19 heures ; Varzy : 23 septembre à la mairie de Varzy à 10 heures ; Nevers -Saint Pierre- Pougues : 1er octobre à la salle des fêtes de Magny-Cours à 19 heures ; Fours : 2 octobre au « Petit monde de Sylvie » à 18 h 30 ; Pouilly : 8 octobre salle et (horaire à confirmer) ; Tannay : 5 novembre à la mairie de Tannay à 14 heures ; La Charité : 21 novembre au 9 grande rue des Bertins 58 400 Les Bertins à 10 heures.

D'après communiqué

Renseignements : 03 86 93 40 92



La FDSEA 58 vous convie à ses réunions cantonales.



// 10 ANS DE GIEE BFC

58 Le collectif à l'honneur

Le 4 septembre, le GIEE Paillobois de la Nièvre était présenté dans le cadre des 10 ans de la création de ces Groupements d'intérêts économiques et environnemental...



Chambre régionale d'agriculture de BFC

Une visite de l'exploitation de Laurent Cornu (La Collancelle) était prévue pour présenter le GIEE Paillobois.



Chambre régionale d'agriculture de BFC

Le GIEE Paillobois (58) était à l'honneur le 4 septembre pour fêter les 10 ans de la création des GIEE.

Afin de fêter les 10 ans de la naissance des Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la DRAAF BFC, organisait une rencontre pour faire découvrir ces démarches collectives, en plus des autres rendez-vous proposés depuis le début de l'année. Ainsi, c'est le GIEE Paillobois (58) qui fut mis en lumière, le 4 septembre – en partenariat pour l'occasion avec la CUMA Terr'eau, au travers de ses activités autour de la valorisation des haies. Pour mémoire, le GIEE Prairies DOR (70) sera aussi mis en avant, le 23 septembre, afin de présenter son travail autour de la valorisation des prairies naturelles et des haies dans les systèmes d'élevage.

En détail

Pour la Nièvre, c'est dans l'exploitation de Laurent Cornu (La Collancelle), membre du GIEE Paillobois, que s'est déroulée la présentation de ce groupement créé en 2015. Issu de la Cuma Terreau (fondée en 2001 autour du compostage de fumiers, puis de la valorisation de bois de haie plaquettes en 2007), le GIEE a deux objectifs : diminuer la dépendance à la paille et valoriser le bois local. Aujourd'hui, la dizaine d'adhérents au GIEE, dont 60 % utilisent des chaudières à plaquettes, représente 5 800 ha de surface agricole utile avec 577 km de haies. Plus en détail, le bois issu de l'exploitation de ces dernières est utilisé en plaquettes pour le paillage des animaux ou pour les chaufferies. Au travers de leurs expériences, les membres du GIEE Paillobois ont souligné que le groupement leur avait permis d'être en apprentissage permanent et de constater la meilleure santé de leurs haies ou encore de pointer le lancement d'une étude en partenariat avec le CPIE de la Puisaye.

Obstacles et avenir

Malgré ce beau portrait, le groupe a également dépeint les difficultés rencontrées avec notamment la législation autour de la coupe dont le calendrier n'est pas toujours opportun avec les conditions climatiques. De plus, le groupe a insisté sur le fait qu'un partage de matériel en CUMA implique forcément une utilisation du matériel à planifier. Ainsi, la synergie collective entre tous fut évoquée comme un levier indispensable pour que tout se déroule pour le mieux lors d'une mutualisation de matériels ou d'un travail en commun. D'ailleurs, pour rappel, un salarié de la CUMA Terreau est dédié à l'usage de la déchiqueteuse afin de mutualiser au mieux les compétences. Les prochaines étapes pour le GIEE Paillobois seront, selon les adhérents, de renforcer le collectif, de poursuivre la structuration de la filière et de travailler la labellisation autour du Label Haie – avec la création d'un nouveau GIEE... Pour mémoire, les financements CASDAR (en 2019 et en 2023) ont permis au GIEE de bénéficier d'une animation dédiée. En termes de financement, Mathilde Parage (DRAAF), a rappelé que les financeurs (État, Région, etc.) soutiennent toutes les actions autour de la gestion de la haie, d'autant plus dans des démarches collectives ; à bon entendeur...

En Bourgogne Franche-Comté

En plus du GIEE Paillobois (58), d'autres GIEE travaillent sur l'énergie en région : le GIEE Prairies DOR (70) et GIEE ValoBoha (39).

Chambre régionale d'agriculture et Chloé Monget

Renseignements : gieepaillobois58@gmail.com ; contactgieeprairiesdor@orange.fr ; romane@jne.asso.fr

// EN SAVOIR +

Retrouvez les autres dates sur la carte interactive en scannant ce QR Code avec un smartphone.

// SOLIDARITÉ

21 Glanage solidaire à Flagey-Échézeaux

Une parcelle agricole de ce village de Côte-d'Or a fourni le cadre d'une opération de glanage de pommes de terre, organisée par l'association Solaal, avec la Banque alimentaire de Bourgogne et des membres de Cueillette Solidaire 21.

Petit à petit, l'association Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires (Solaal Bourgogne-Franche-Comté) développe ses actions. Dernière en date : une opération de glanage solidaire qui s'est déroulée le 11 septembre, de bon matin, en Côte-d'Or, sur la commune de Flagey-Echézeaux, près de Nuits-Saint-Georges. Elle était organisée dans le cadre des Journées nationales du don agricole, portées par Solaal, sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture et qui se tiennent partout en France pendant tout le mois de septembre. À Flagey-Echézeaux, le glanage a eu lieu sur une parcelle d'Agro DFG. 6 bénévoles de Cueillette Solidaire 21 et de la Banque alimentaire de Bourgogne se sont retrouvés avec Solaal BFC pour glaner des pommes de terre (de variété Constance). Au total, en 2 heures, l'équipe est parvenue à ramasser 320 kg de tubercules en suivant l'arracheuse dans le champ. Toutes ces pommes de terre partiront à la Banque alimentaire afin d'être redistribuées aux associations d'aide alimentaire partenaires.

Il faut également noter que, toujours dans le cadre des Journées nationales du don agricole, Solaal BFC sera également présent, du 26 au 28 septembre, à Dole, dans le Jura, lors du week-end gourmand du Chat Perché et organisera la collecte des invendus à l'issue de l'événement.



Plus de 300 kg de pommes de terre ont été récoltés grâce à cette opération.

Berty Robert

Contact : bourgognefranchecomte@solaal.org

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BÂTIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Route de Gray - Mantoche
BP 17 - GRAY cedex
03 84 65 25 98

// TERRES DE JADE

Baptême du feu agricole pour Jérôme Durain

Élu président de la Région BFC deux jours plus tôt, Jérôme Durain a fait sa première sortie en lien avec le monde agricole le 7 septembre, aux Terres de Jade, dans le Territoire de Belfort. Il se savait très attendu. Le président des JA BFC, le nivernais Thomas Lemée, n'a pas perdu de temps pour lui dire les choses sans détour…

« Ce n'est pas souvent que je fais des compliments ». Le président des jeunes agriculteurs de Bourgogne-Franche-Comté (BFC), le Nivernais Thomas Lemée, s'est pourtant laissé brièvement aller avec une parole sucrée à l'adresse du nouveau président de la Région, le Saône-et-Loirien Jérôme Durain, à l'occasion de l'inauguration des Terres de Jade, fête régionale de l'agriculture, le 7 septembre à Andelnans, dans le Territoire de Belfort. L'élu avait été porté à la tête de la Région BFC deux jours plus tôt, à Dijon.

Qu'allait-il faire dans cette galère…

Pour sa première sortie à destination du monde agricole, c'est peu d'écrire qu'il était très attendu, après des mois de tensions avec la Région sur les dossiers Feader. *« Vous avez été désigné meilleur sénateur de France »* poursuivait Thomas Lemée, qui se demandait à voix haute quelle mouche l'avait piquée pour se fourrer dans la galère régionale. *« Vous auriez été plus tranquille à rester au Sénat ! À la Région, vous avez pris une place dangereuse… »* Le décor était planté et le président des JA BFC mettait illico les pieds dans le plat, avec force et persuasion : *« L'heure est grave ! Sur la gestion des dossiers Feader, aujourd'hui, c'est trois ans d'attente. Et pendant ce temps-là, pas un centime n'arrive dans les cours de ferme… On compte sur vous ! On veut du changement ! Derrière les dossiers et les chiffres il y a des femmes et des hommes. C'est tout un pan de l'économie qui est mis à mal par les dysfonctionnements de votre administration. J'ai regretté que dans votre premier discours de président, le 5 septembre, on entende qu'une fois le mot « agriculture » ! »*

« Tuyauterie administrative »

Après quelques autres prises de parole, Jérôme Durain a pris le temps d'adapter son propos et de ciseler sa réponse. Lui aussi a démarré par un compliment : *« Merci Thomas pour ta franchise, tu dis ce que tu penses ! Mais tu n'as pas dû entendre l'intégralité de mon propos, le jour de mon élection, car j'ai évoqué les fiertés de notre région en citant les produits de notre agriculture, telles que les cerises de Fougerolles, en Haute-Saône… Par le passé nous avons connu un manque de dialogue, pas au niveau politique mais dans la tuyauterie administrative. Je crois beaucoup au dialogue, à la proximité et à la territorialisation. Je compte sur vous et je suis très fier de ce que vous faites ! »*



Pour Jérôme Durain, nouveau président de la Région BFC (4è en partant de la gauche) les Terres de Jade était la première rencontre avec le monde agricole dans ses nouvelles fonctions.

Lors de cette première rencontre sur une estrade, les deux présidents se sont, en quelque sorte, jaugés, et ont promis de travailler ensemble pour la cause agricole. Et rien de tel pour partir sur de bonnes bases, qu'un tour en calèche du site des Terres de Jade, pour détendre l'atmosphère et tracer quelques perspectives.

Ludovic Barbarossa

// FILIÈRE BOIS

Le salon ForestInnov, un concentré d'innovations

C'est en novembre que va se tenir, à Besançon, dans le Doubs, la prochaine édition du salon ForestInnov. L'objectif est d'être le salon de l'innovation et des services forestiers.



ForestInnov est un événement permettant une vision globale sur l'innovation à l'oeuvre dans la filière forestière.

Unique salon d'affaires en France dédié exclusivement aux innovations et services pour la filière forestière, ForestInnov va se tenir les 19 et 20 novembre à Besançon, dans le Doubs, au palais des congrès Micropolis.

Pendant deux jours, décideurs, industriels, prestataires et experts se retrouveront afin de découvrir et échanger autour des solutions qui participent à l'évolution de la gestion et la valorisation de nos forêts. Le salon mettra en lumière les équipements forestiers de nouvelle génération, plus connectés et précis, les applications de l'intelligence artificielle, de l'imagerie satellitaire et du drone pour optimiser la gestion des ressources, les solutions de traçabilité, de stratégie carbone, de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) et de financement, les offres de formation et de conseil adaptées aux enjeux actuels : transition énergétique, adaptation au changement climatique, valorisation des essences.

Conférences, démonstrations et concours

Une soixantaine d'exposants est annoncée ainsi qu'un programme d'une douzaine de conférences thématiques et des démonstrations. Le salon organisera également un concours nommé « Ma recherche forestière en 300 secondes » ! Les travaux de recherche qui y seront présentés ont été sélectionnés sur la forêt de production, la plantation, l'adaptation au changement climatique et la génétique des essences forestières. Chaque postulant présentera sa recherche devant le public dans un langage accessible au grand public en 300 secondes.

Berty Robert, avec communiqué

Billetterie en ligne : www.forestinnovbyeuroforest.fr

CHAPUIS FRÈRES
Votre spécialiste de la traite sur les secteurs Côte d'Or, Yonne et Aube


Robot VMS 310


Roto


Salle de traite

21450 Saint Marc/Seine - 03 80 93 22 28
Alexis Chapuis - 07 78 87 26 57
www.chapuis-freres.fr

130 ANS CHAPUIS FRÈRES

DeLaval

FRANCE

// SALON TECH & BIO

« L'innovation sera partout ! »

Tech & Bio revient pour une 10e édition, mercredi 24 et jeudi 25 septembre à Bourg-lès-Valence, dans la Drôme, sur les terres du lycée du Valentin. Le point avec Bertrand Chareyron, directeur du salon.



Le salon Tech&Bio a pris, au fil des années, une dimension nationale, et même internationale.

Comment se présente la 10e édition de Tech & Bio ?

Bertrand Chareyron : *« Le salon s'annonce très bien d'un point de vue technique. Nous espérons que la météo sera favorable. L'organisation de cette dixième édition a été très bien anticipée par toute notre équipe. La collaboration avec l'exploitation du lycée agricole du Valentin est excellente. Sans oublier la très bonne contribution du réseau des Chambres d'agriculture et de l'ensemble des réseaux techniques de la recherche pour sélectionner les meilleures innovations dans toutes les filières. »*

La crise de la bio impacte-t-elle Tech & Bio ?

B.C. : *« La crise de la bio ou plutôt la crise du pouvoir d'achat des consommateurs impacte tous les agriculteurs bio, et plus globalement l'ensemble des acteurs de l'amont à l'aval. Cela affecte aussi une partie de l'organisation du salon Tech & Bio. Si quelques concessionnaires ont décidé de ne pas exposer cette année, la plupart ont tout de même choisi de venir à Tech & Bio pour accentuer leur visibilité. Par ailleurs, cette crise nous a conduits à mettre davantage en avant la valorisation des produits bio. Si, dans les précédentes éditions de Tech & Bio, la recherche de la productivité était centrale, donner davantage de valeur ajoutée aux produits est désormais essentiel. »*



« Le site internet et l'appli Tech&Bio sont d'excellents moyens de préparer sa venue au salon », souligne Bertrand Chareyron, directeur du salon. l'Agriculture Drômoise

Justement, à propos de la valorisation des produits bio, avez-vous prévu des temps spécifiques ?

B.C. : *« Le 24 septembre après-midi, lors des « Rencontres filières et marchés bio », plusieurs experts nationaux animeront un temps d'échange sur l'état des marchés de la bio. Des initiatives enthousiasmantes portées par des acteurs agricoles seront également présentées. Par ailleurs, j'incite fortement les agriculteurs à se rendre sur l'espace Sourcing et Débouchés afin de rencontrer transformateurs et distributeurs à la recherche de matière première. C'est sans doute là un excellent moyen de nouer de premiers contacts pour de futurs partenariats commerciaux et améliorer ainsi ses débouchés, et donc aussi ses revenus. »*

D'autres temps forts ou nouveautés ?

B.C. : *« L'innovation est partout sur Tech & Bio, sur tous les pôles et sur toutes les filières. Au vu du volume d'offre, tant sur les conférences et les ateliers que sur la partie technique, technologique et filières, cela nécessite donc de bien préparer sa visite. Chaque visiteur doit venir avec ses questions et ses idées concrètes. Pour ce faire, le site internet et l'appli Tech & Bio sont d'excellents moyens de préparer sa venue au salon. J'ajoute que l'ADN de Tech & Bio reste les démonstrations et les multiples pôles sur lesquels sont présentées de très nombreuses innovations et ce, grâce à la mobilisation de tout le réseau des Chambres d'agriculture et la contribution de l'ensemble des réseaux de la recherche et de l'expérimentation ainsi que de nombreux partenaires. »*

Que dites-vous à ceux qui hésiteraient à venir au salon cette année ?

B.C. : *« Tech & Bio est le moment pour venir échanger avec des interlocuteurs capables de les aider dans toutes les questions qui se posent sur leur exploitation. Les sujets ne manquent pas : le déploiement de techniques alternatives, l'optimisation technique, l'apport de nouvelles technologies, la création d'un nouvel atelier, la conversion, la réglementation, la recherche de financements, la transmission… Chaque visiteur a la chance d'avoir les bons interlocuteurs présents sur un seul site pour répondre à une multitude de questions. »*

Pour cette 10e édition, qu'avez-vous prévu et quel regard portez-vous sur le chemin parcouru depuis la création de Tech & Bio ?

B.C. : *« À la création du salon en 2007, nous avons commencé très humblement pour répondre aux problématiques techniques des agriculteurs drômois, sur quelques filières. Très vite, l'affluence a été régionale et le salon a grandi avec de nouveaux ateliers et pôles. L'installation sur le site du lycée du Valentin, avec son exploitation et ses ateliers agroalimentaire et production de semences, a enrichi Tech & Bio. Aujourd'hui, c'est un salon international avec la présence d'exposants européens et de visiteurs des cinq continents. Cette année, nous avons dix-huit délégations étrangères. Notre spécificité fait notre succès. Pour cette 10e édition, les visiteurs pourront découvrir la « bulle de l'innovation », rétrospective qui proposera de remonter dans le temps pour découvrir, de manière ludique et immersive, une sélection d'innovations lors des neuf éditions précédentes. Nous aurons aussi la présence du vice-président de la Commission de l'agriculture et du développement rural au Parlement européen, le Français Éric Sargiacomo, lors d'une table ronde sur le décryptage des leviers européens, le jeudi 25 septembre à 9 h 15. J'ajoute que nous sommes aussi un salon écoresponsable avec, notamment, le tri de tous les déchets (exposants, partenaires et visiteurs), une sobriété notamment énergétique, des navettes électriques depuis le parking gratuit situé quartier Genas… et une offre de restauration locale et bio. »*

Propos recueillis par Christophe Ledoux

Les temps forts du salon

- L'Espace sourcing et débouchés (stand A2) : Rencontrer transformateurs et distributeurs à la recherche de matière première et nouer de premiers contacts pour de futurs partenariats commerciaux.
- Job dating (stand H16) : Vous recherchez un emploi ou une évolution de carrière dans le domaine agricole ou un secteur connexe ? Rendez-vous au Job dating pour des entretiens improvisés de 20 minutes avec des recruteurs ayant des postes à pourvoir.
- Rencontres filières et marchés bio (mercredi 24/09 de 14 heures à 16 heures en salle 4) : Des experts nationaux évoqueront l'état des marchés bio. Suivra une présentation d'initiatives « enthousiasmantes » portées par des acteurs agricoles, sur différentes filières.
- Osez la bio (stand H9) : Vous êtes déjà agriculteur en bio ou souhaitez le devenir ? Les experts des Chambres d'agriculture répondent à toutes vos questions. Par ailleurs, deux conférences sont programmées : « Agriculteurs bio : comment travailler avec la restauration collective ? mercredi 24/09 de 16 heures à 17 heures en salle 7 et « S'installer autrement en agriculture biologique » jeudi 25/09 de 11 heures à 12 heures en salle 3.
- Les initiatives solidaires (stand C9) : Découvrez ou redécouvrez des associations qui incarnent l'innovation et répondent aux préoccupations actuelles (enjeux de transition écologique et de justice sociale) : Solaal, La Charette, Réseau Cocagne, L'Accueillette, Terre de liens.
- La Journée collectivités (jeudi 25/09 de 10 heures à 16 heures en salle 4) : Destinée aux élus, agents de collectivités et gestionnaires de restauration collective, cette journée vise à partager les outils disponibles, les initiatives exemplaires pour mieux comprendre les enjeux et les leviers d'actions autour de l'agriculture biologique.

Info pratiques

Horaires d'ouverture : Mercredi 24 et jeudi 25 septembre de 9 h à 18 h.
Chiens et autres animaux de compagnie non admis en raison de la présence d'animaux d'élevage sur le site.
Tarifs : 13 € la journée (22 € sur place)
20 € le pass 2 jours (35 € sur place)
Billeterie en ligne sur https://tech-n-bio.com
Une bagagerie gratuite est à disposition à l'entrée du salon.
Accès et transport
Si vous venez en voiture, indiquez l'adresse Genas - 26500 Bourg-lès-Valence et suivez la signalétique qui vous indiquera le parking des visiteurs, situé à quelques minutes des autoroutes A7 et A49. Parking gratuit et liaison avec le salon assurée par des navettes gratuites toutes les 10 minutes.
- Si vous arrivez en train aux gares de Valence Ville ou de Valence TGV, des navettes gratuites font la liaison entre les gares et le salon Tech&Bio toutes les 30 minutes jusqu'à 20 h.
- Accès PMR : pour garer votre voiture, suivez la signalétique du Parking VIP - Lycée des 3 Sources. Ne suivez pas la signalétique Parking visiteur.
Restauration : De nombreux food trucks seront présents dans l'enceinte du salon. Tous proposeront des produits bio et locaux, et une offre végétarienne sera disponible

Nouveauté : les Éclaireurs

Nouveauté de cette édition 2025, Tech & Bio met à l'honneur des agriculteurs bio qui se démarquent par leurs pratiques innovantes. Baptisés les Éclaireurs, ils s'inscrivent dans la continuité des Talents Tech & Bio. Quatre catégories sont présentées : innovation technologique, innovation agroécologique, innovation sociale et solidaire, innovation internationale. Venez rencontrer les Éclaireurs 2025 sur le stand H1. Quant à la remise des prix, elle est programmée mercredi 24 septembre à 19 heures en salle 4.

ÉLEVAGE

// ELVEA FRANCE

58 71 Une filière très préoccupée par la décapitalisation

À l'occasion de son congrès national qui s'est tenu à Paray-le-Monial, en Saône-et-Loire, le 4 septembre, Elvea France s'est beaucoup inquiétée de la décapitalisation. Elle avait invité plusieurs représentants nationaux de la filière pour débattre de l'avenir de l'élevage.

Le 36e congrès d'Elvea France s'est tenu le 4 septembre à Paray-le-Monial, en Saône-et-Loire. La structure fédère toutes les associations d'éleveurs du territoire qui font le choix du commerce privé des animaux. Ces associations sont de véritables organisations de producteurs et elles assurent l'accompagnement quotidien des éleveurs, donnent accès à des filières, organisent la mise en marché… En Saône-et-Loire et pour la Nièvre, c'est Elvea 71-58 qui représente le réseau et son président Jean-Michel Morel était heureux d'accueillir la structure nationale dont il est membre du bureau. 80 congressistes venus de toute la France étaient présents. Le président national Philippe Auger a introduit la table ronde de l'après-midi en faisant part d'une vive inquiétude sur l'avenir de la filière. L'élevage bovin fait face à une décapitalisation sans précédent et pour éclairer des éleveurs désorientés par tant d'incertitudes, les acteurs de la filière (commerçants en bestiaux, marchés, éleveurs, abatteurs, distributeurs) étaient invités à débattre. Après des années de baisse chronique, *« les prix de mes animaux ont soudainement plus que doublé »*, débutait Benoit Charbonnier, éleveur de 85 charolaises adhérent d'Elvea Centre. Un petit miracle, qui aboutit aujourd'hui *« à des prix cohérents »*, reconnaissait l'éleveur, mais qui ont trop tardé à venir… et d'interroger : *« que s'est-il passé pendant toutes ces années ? Si la hausse avait été plus linéaire, on n'en serait pas là aujourd'hui »*, regrette l'éleveur en parlant de la décapitalisation et de la baisse des installations… Car tandis que les prix des animaux tardaient à être revalorisés, les charges, elles, n'ont pas cessé d'augmenter. L'éleveur prend l'exemple d'un tracteur dont le tarif a plus que doublé. *« Aujourd'hui, on brasse des chiffres, mais on n'a pas la sensation de vivre beaucoup mieux »*.

Pénurie d'animaux

Bien plus qu'une revalorisation consentie par une filière qui s'est trop longtemps fait attendre, c'est la pénurie d'animaux et de viande qui est à l'origine de cette flambée des prix. *« On n'est pas débordé d'animaux. La rareté fait le prix »*, confirmait le représentant de la Fédération française des commerçants en bestiaux, Alexandre Carcouet. S'ils estiment maintenir leur volume d'animaux commercialisés, les commerçants en bestiaux ont beaucoup évolué ces dernières années, passant de 1 000 à 500-700 entreprises en douze ans. *« Ces dernières se sont restructurées et professionnalisées »*, confie Alexandre Carcouet. Commerçants, abatteurs, industriels sont visiblement inquiets de la baisse de production en France. Face à cette situation de marché inédite, ils ne cachent pas leur crainte que le prix de la viande au consommateur atteigne une limite en risquant d'apparaître comme *« un produit de luxe »*, estimait Philippe Pruvost, abatteur et représentant de Culture Viandes (syndicat des entreprises de la filière viande). *« On a diminué nos marges »*, révélait Frédéric Bebiot, représentant d'Agromousquetaires (Intermarché) qui observait d'ores et déjà un changement de comportement de la part des consommateurs. La pérennité de l'approvisionnement liée au manque de marchandise préoccupe bel et bien les acteurs de la filière. Aujourd'hui que les prix sont enfin au rendez-vous, c'est le renouvellement des générations et la transmission des exploitations qui ne sont plus assurés. Comment inverser cette tendance alors que la moitié du cheptel est détenue aujourd'hui par des plus de 50 ans et que *« 50 % des actifs en 2008 auront quitté le métier d'ici 2027 »*, révélait Caroline Monniot de l'Institut de l'Élevage ? Des solutions sont imaginées, envisageables, voire déjà appliquées pour soutenir l'engraissement : aides territoriales, mise en place d'animaux, contrat tripartite, filières, voire même intégration… Mais toutes ces démarches ne conviennent pas pour le naissage, convenaient les intervenants. Or l'enjeu est de conserver « des moules à veaux » et donc des naisseurs pour assurer la production et la souveraineté alimentaire.

Des capitaux énormes à financer

« Beaucoup de naisseurs ont trimé pendant des années et n'ont pas encouragé leurs enfants à reprendre », commentait Benoit Charbonnier. Lui-même aurait bien aimé avoir un associé pour remplacer son père, mais le montant du capital à reprendre l'en a dissuadé et il a préféré continuer seul. *« Il faut une solution pour financer le capital »*, poursuivait l'éleveur *« et il faut notamment aider les jeunes agriculteurs »*, ajoutait Guillaume Berger, directeur du marché de Saint-Christophe. Frédéric Bebiot indiquait qu'Agromousquetaires soutient déjà les jeunes à l'installation en finançant une partie de leurs vaches à l'engraissement avec engagement sur le prix… Guillaume Berger détaillait l'accompagnement sur cinq ans que propose le marché de Saint-Christophe. Frédéric Bebiot annonçait que son groupe propose aussi de garantir *« ces 30 % d'apport dont ont besoin les banques dans le cadre de l'achat de moules à veaux pour des jeunes »*. Mais ce financement du capital va de pair avec une vraie lisibilité sur les prix. *« Le plus difficile à gérer, ce sont les fluctuations de trésorerie »*, témoignait Benoit Charbonnier. Un besoin de visibilité partagé par la transformation, abondait Philippe Pruvost. *« Il faut que la filière s'engage pour de bon sur un coût de revient »*, réagissait un éleveur vendéen. *« La décapitalisation, c'est le résultat de tout cela ! »* synthétisait Patrick Bénézit, président de la FNB, faisant allusion à des prix qui pendant trop longtemps ne tenaient pas compte des coûts de production…

Le responsable rappelait le nombre de fois que la filière avait promis qu'une augmentation des prix était impensable… *« 3 €, 4 €, 5…, la valeur du produit, il était tout à fait possible qu'elle monte ! Et nous avons prouvé que ce sujet de la valeur, c'était bien le problème »*, poursuit Patrick Bénézit. Le président de la FNB ajoutait que pour l'installation, il y avait besoin de l'engagement d'une filière. *« Pour renverser la tendance, il faut que la filière se prenne en main avec des garanties de prix »*, concluait Patrick Bénézit.

Marc Labille

Surcapacité d'abattage, manque de naissances…

Intervenant au nom de Culture Viande, Dominique Guineheux faisait part d'une situation économique de la filière plutôt inquiétante. Avec 10 000 bovins de moins à abattre par semaine, *« on est en surcapacité d'abattage »*, révélait le représentant des abatteurs qui signalait par ailleurs que 130 entreprises ont été contraintes de fermer depuis le début de l'année… De son côté, le vice-président de la FFCB, Michel Fénéon, faisait part de la préoccupation des commerçants en bestiaux quant à la capacité du pays à faire naître des veaux. La FFCB réfléchit à des solutions, avec d'ores et déjà des démarches concrètes… Sur la transmission, les commerçants appellent de leurs vœux à une communication positive, qui puisse susciter des vocations…

// RENDEZ-VOUS

71 Concours de reproducteurs HBC d'Autun

Le prochain concours de reproducteurs charolais d'Autun réunira plus de 130 animaux. Profitant une année sur deux de l'éclairage de la foire économique, le concours morvandiau attire de nouveaux éleveurs et mise sur la simplicité et la bonne humeur.



Le concours charolais d'Autun aura lieu le samedi 20 septembre au parc des expositions l'Eduen.

Le concours de reproducteurs charolais inscrits HBC d'Autun aura lieu le samedi 20 septembre prochain au parc des expositions l'Éduen. Comme chaque année, le concours d'Autun sera le premier des trois concours charolais reconnus par le Herd-Book en Saône-et-Loire. 136 animaux ont été inscrits pour ce premier des grands rendez-vous de la saison. *«C'est une vingtaine de bovins de plus qu'en 2024,»* se félicite le président de la Société d'agriculture Dominique Variot. L'évènement autunois accueillera deux nouveaux exposants venus de la Côte-d'Or voisine et les fidèles du concours ont prévu d'amener de très jolis lots de veaux reproducteurs. Les jugements débuteront dès 9 heures avec les adultes et les veaux femelles. L'après-midi sera consacré au classement des sections de veaux mâles. La remise des prix est prévue vers 17 heures.

Soirée « sympa » en perspective

Cette année, la société d'agriculture a décidé d'organiser une soirée conviviale avec un jambon à la broche et une animation musicale. Ce dîner, tout comme le repas du midi, sera préparé par la traiteure locale Nathalie Tallenaye. Cette soirée détente se veut *« simple et sympa »*, confie Dominique Variot. Grâce à cette nouveauté, le président entend *« redynamiser »* le concours d'Autun quand il n'est pas couplé avec la Foire économique comme c'est le cas une année sur deux.

Marc Labille



// SANITAIRE

Les concours bovins à l'épreuve de la DNC

L'apparition de plusieurs foyers de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) au début de l'été bouleverse le calendrier des concours bovins. La maladie, qui a entraîné l'abattage de cheptels entiers et la mise en place d'une zone réglementée sur cinq départements, jette une ombre sur les rendez-vous d'automne. Faute d'interdiction réglementaire stricte, les organisateurs arbitrent, souvent à contrecœur, entre annulation préventive et maintien sous haute vigilance.

Dès le mois d'août, plusieurs départements ont préféré annuler préventivement leurs manifestations et rassemblements d'animaux prévus cet automne, à l'image des comices du Doubs, du Jura, ou du concours laitier prévu lors de la finale départementale des labours en Haute-Saône. La traditionnelle vente aux enchères de Vellefaux (Haute-Saône) a également été sacrifiée. *« Le coeur n'était pas à la fête, avec l'abattage de troupeaux entiers chez nos collègues de Savoie »*, relève Mickaël Millet, éleveur à La Marre, dans le Jura.

Le 12 octobre, la Foire agricole de Saint-Bresson, également en Haute-Saône, devait accueillir un concours national de la race vosgienne, déjà reporté une fois pour cause de FCO. Le conseil d'administration de l'OS Vosgienne a finalement décidé d'y renoncer : *« Cette décision difficile, prise à l'unanimité moins une voix, fait suite au faible nombre d'inscriptions lié aux inquiétudes légitimes autour de la DNC, d'autant qu'un nouveau foyer a été confirmé récemment »*, indique le conseil dans un communiqué. *« Dans ce contexte d'incertitude, il n'était pas possible d'assurer la tenue du concours dans des conditions sereines et sécurisées. »* Un report est envisagé. En revanche, un concours interdépartemental Vosges–Haute-Saône se tiendra, avec une soixantaine d'animaux attendus.

Sommet de l'Elevage amputé

La plus grande interrogation concernait le Sommet de l'élevage, prévu du 7 au 10 octobre à Cournon-d'Auvergne. Un concours interrégional montbéliard devait y avoir lieu en nocturne, une première très attendue. Mais la participation franc-comtoise s'amenuise. *« À contrecœur, nous avons décidé de ne pas emmener de vaches du Jura,* explique Mickaël Millet, également président de la commission concours de Montbéliarde association. *Outre la DNC, la FCO est en pleine expansion dans l'Ouest, ce qui a conduit les organisateurs du Space de Rennes à annuler le concours montbéliard après que de nombreuses analyses se sont révélées positives. On était optimistes pour l'avenir, mais le dernier cas confirmé de DNC prolonge les restrictions de 45 jours et étend la zone réglementée à une bonne partie de notre département, ce qui complique la vie des éleveurs. C'est toujours délicat d'arbitrer entre des risques mal maîtrisés, les enjeux économiques et politiques d'un salon comme le Sommet… et l'envie de participer. »* Les éleveurs du Doubs ont pris la même décision, avec en ligne de mire d'autres échéances, telles que le Super Comice de Pontarlier ou Doubs, Terre d'élevage. *« Une réunion a eu lieu le 18 septembre avec tous les organismes d'élevage et sanitaires, au cours de laquelle nous avons débattu et statué »*, explique Julien Jouille, président des éleveurs de montbéliardes du Doubs. Du côté du GDS25, la prudence est de mise. *« En attendant que la situation s'éclaircisse et que la stratégie d'éradication porte ses fruits, il ne faut surtout pas relâcher les mesures de biosécurité,* insiste son président, Lionel Malfroy. *Le dernier foyer confirmé est probablement le fruit d'une négligence humaine. Autoriser les concours maintenant serait un mauvais signal. »*



La DNC entraîne de nombreuses réticences dans la possibilité d'organiser des concours bovins pourtant essentiels.

Raison et passion

Ces annulations en série rappellent l'importance des concours pour les filières : vitrine de sélection, outil de promotion raciale, lieu de convivialité et de motivation pour les éleveurs.
Leur absence laisse un vide difficile à combler. Pour autant, l'esprit d'entraide perdure. *« On a vu ces dernières semaines la force du métier,* conclut Mickaël Millet. *Pour organiser la vaccination, la contention, et la solidarité, les éleveurs se sont serré les coudes, même entre personnes qui ne se parlaient plus depuis des années. »*

Alexandre Coronel

// VENTE NATIONALE AUX ENCHÈRES

La récompense de la sélection

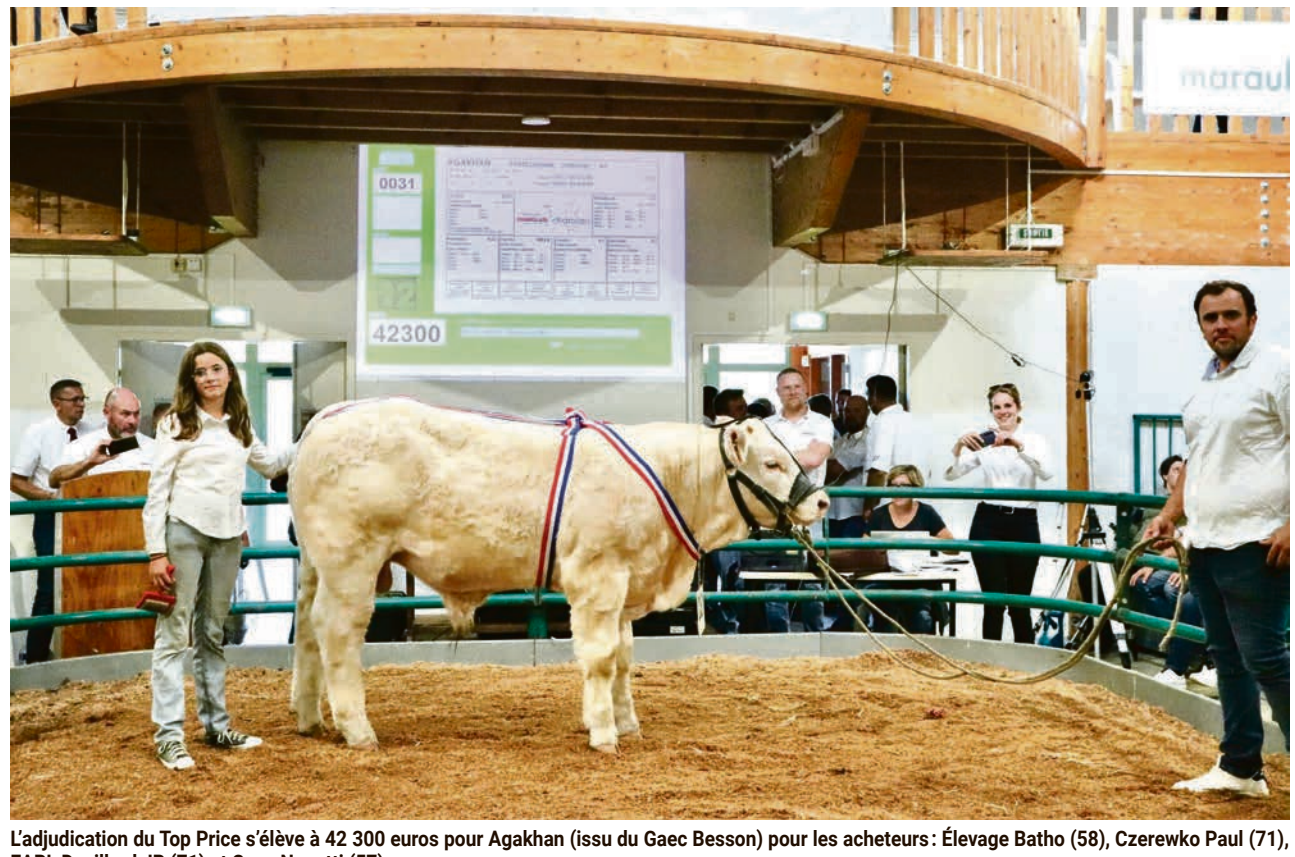
Début septembre, à l'agropôle du Marault (Magny-Cours), se tenaient le Concours National Veaux ainsi que la vente nationale aux enchères ; une édition record !

Comme à l'accoutumée, le Concours National Veaux orchestré par le Herd Book Charolais, début septembre à l'agropôle du Marault, fut suivi par la vente nationale aux enchères. Animée par la Sicafome (marché au cadran de Moulins-Engilbert), cette vente a marqué les esprits.
En effet, Sébastien Cluzel, président du HBC, souligne : *« À mon sens, une réussite totale : la participation des éleveurs est en hausse, les prix également, avec une moyenne de vente qui atteint 9 059 euros et un Top Price record »*. Pour mémoire, ce dernier s'établit à 42 300 euros, pour Agakhan (reproducteur du Gaec Besson) adjugé aux acheteurs : Élevage Batho (58), Czerewko Paul (71), EARL Devillard JP (71) et Gaec Nanotti (57). Au total, 29 animaux ont été acquis durant les enchères, sur les 36 présentés. En sus, deux animaux ont été vendus à l'amiable.

De belles perspectives

De son côté, Martial Tardivon, chef des ventes de la Sicafome et animant la rencontre, indique : *« Il y a eu beaucoup de monde ce qui a engendré une belle dynamique lors des enchères. Nous avons distribué environ 120 boîtiers pour enchérir – sachant que parfois nous avions des groupements d'acheteurs derrière un boîtier. Manifestement, la conjoncture économique et la belle présentation des animaux ont eu un impact plus que favorable à la fois sur le moral des éleveurs et sur les ventes. En plus, nous avons bien senti que les professionnels avaient grand plaisir à se retrouver entre eux ; ce qui s'ajoute à la très bonne ambiance générale »*. Sébastien Cluzel conclut : *« les signaux sont très positifs, surtout dans la conjoncture actuelle. Des veaux qui dépassent 40 000 €, il y en a déjà eu dans l'histoire, mais pas si souvent. Tout cela nous donne de très bons signaux pour la campagne qui s'annonce et nous permet d'aborder l'avenir avec un optimisme partagé à tous les niveaux »*. Le HBC ajoute : *« ces résultats ouvrent la voie à une nouvelle campagne pleine de perspectives pour les éleveurs et investisseurs »*. Pour mémoire, le prochain rendez-vous du HBC aura lieu lors du Sommet de l'Élevage (7 au 10 octobre) avec la journée dédiée à la race le 8 octobre.

Chloé Monget



HBC

L'adjudication du Top Price s'élève à 42 300 euros pour Agakhan (issu du Gaec Besson) pour les acheteurs : Élevage Batho (58), Czerewko Paul (71), EARL Devillard JP (71) et Gaec Nanotti (57).

// OUTILS DU TRAVAIL DU SOL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

58

Tester et ajuster... sans se presser

Le 2 septembre vers Corbigny, la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec Arvalis, proposait une formation dédiée aux outils du travail du sol axée sur l'agriculture biologique.

La Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec Arvalis, organisait une formation axée sur les outils du travail du sol en agriculture biologique, le 2 septembre. Au final, une dizaine d'exploitants a suivie les explications. Durant la journée furent rappelées les différentes techniques possibles sans labour de même que les effets du déchaumage. Puis, les discussions se sont poursuivies sur les atouts et les inconvénients des divers matériels. Damien Brun, formateur Arvalis et animant la rencontre, souligne : *« L'intérêt d'un déchaumeur à disques est de pouvoir travailler dans des couverts très importants car il est capable de gérer les grosses biomasses. En revanche, il faut prendre en compte son coût d'entretien. Du côté des cultivateurs à dents, il faut mettre en avant leur homogénéité de travail avec socs à ailettes mais ne pas oublier qu'un travail à grande vitesse est indispensable. Du côté des vibrodéchaumeurs, ils offrent une polyvalence de travail, mais l'usure rapide des socs patte d'oie rapide est à prendre en compte »*. D'autres outils furent passés en revue comme les scalpeurs à rotor animé ou encore les outils animés à axe horizontal (type Kuhn Biomulch). Ensuite, il fut rappelé que pour avoir une gestion mécanique des vivaces, une connaissance de leur système racinaire est un plus pour en venir à bout soit par dessèchement soit par épuisement. Damien Brun pointe : *« Je vous conseille de réaliser un test bêche afin de voir l'impact des outils sur votre plante et sur votre sol, et, en fonction des conclusions, d'ajuster vos pratiques »*.

Pour rendre un peu plus concrets ces éléments, une visite dans l'exploitation de Jean-Michel Morlé (Pazy) a rythmé l'après-midi et permit de comparer les effets de deux outils : le Lemken Rubin 10 et le Lemken Karat (mis à disposition par les établissement Buchez).



Une formation sur les outils dédiés au travail du sol en agriculture biologique était proposée le 2 septembre à Corbigny.

En situation

Jean-Michel Morlé détaille : *« je me détourne du labour pour gagner du temps et réaliser des économies de carburant mais aussi pour tenter de détruire efficacement le chardon et le rumex présents dans certaines de mes parcelles »*. En parallèle des difficultés à se débarrasser de ces espèces, d'autres furent évoquées par les participants à l'image de la problématique de l'ambroisie. Pour revenir sur la parcelle, deux bandes avaient été préparées avec les deux outils cités plus haut, Damien Brun analyse : *« Visuellement il semble qu'avec un déchaumeur à dents le champ est propre. Mais, réalisant un mini profil, on se rend compte que les chardons sont toujours présents. Cela étant dit, il est normal d'avoir des bandes non travaillées puisque les dents de l'outil, espacées de 30 cm environ, sont équipées de socs étroits. D'ailleurs, les ailettes peuvent clairement augmenter l'efficacité des dents en destruction mécanique. En ce qui concerne la parcelle travaillée avec le déchaumeur à disques indépendants ou DDI (Lemken Rubin 10), l'efficacité est nettement plus probante, même lorsque l'on vérifie en creusant »*. Cela étant, il nuance : *« Le fond de travail des DDI est souvent de type tôle ondulée et cela peut se traduire par des bandes non détruites. Il conviendra donc de vérifier que le travail de l'outil corresponde bien aux attentes et de faire les modifications de réglage si besoin. De plus, il faut insister sur l'importance de l'impact des conditions météorologiques pour votre travail : un outil passé au mauvais moment peut n'avoir aucun effet »*. Pour conclure, François Bonal, conseiller productions végétales référent Bio à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, demande : *« Que peut-on conseiller à un agriculteur qui souhaiterait passer du labour au non-labour ? »*. Sur cette question, Damien Brun résume : *« Il ne faut pas griller les étapes. Il faut faire le basculement petit à petit en prenant son temps afin de maîtriser la technique de mieux en mieux. Il ne faut pas bouleverser son système d'un seul coup, car cela peut être risqué. En plus, peut-être qu'il faut envisager des achats ou des utilisations en commun, car cela permet d'avoir accès à des machines particulières, tout en maîtrisant le coût d'investissement »*.

Chloé Monget



Au centre, Damien Brun, formateur Arvalis, chez Jean-Michel Morlé à Pazy.

// AGRICULTURE BIOLOGIQUE

89

Un débouché porteur

Direction Vermenton, sur la parcelle d'Aurélien et Jean-Pierre Lemaitre, pour une visite d'essai sur le soja en agriculture biologique.



Cette année, la production de soja en agriculture biologique s'annonce «positive» dans l'Yonne.

C'est à la sortie de Vermenton qu'Aurélien et Jean-Pierre Lemaitre ont accueilli la visite d'essai de soja en agriculture biologique organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, dans le cadre de XP'Bio. Marie Bouillé, conseillère en production végétales, en charge de la matinée, a commencé l'échange en présentant les atouts de produire du soja, comme le fait *« que c'est un débouché porteur et on peut même dire que c'est un marché de niche »*, confie-t-elle, devant la dizaine de personnes venues pour l'occasion.

Elle poursuit, en compagnie de Benjamin Delaye, conseiller technique à Terre Inovia : *« c'est une légumineuse autonome en azote, et qui est candidate pour la diversification ! »*. À son tour, le représentant de l'Institut technique ajoute qu'elle peut *« gérer très bien les adventices »* et que *« très peu de dégâts sont constatés par les maladies ou de potentiels ravageurs »*. Ce à quoi Jean-Pierre Lemaitre, répond, *« nous avons constaté que des ravageurs étaient présents dans notre parcelle de 4 ha cette année, ce n'est plus forcément vrai avec le réchauffement climatique »*. Conscient que les sols et cultures changent rapidement, il prend note de cette information et poursuit. Cette culture doit cependant, *« être présente sur des sols profonds, car elle a énormément besoin d'eau pendant la floraison »* et déconseille *« les sols calcaires »* ainsi que *« les parcelles à fort risque d'enherbement en flore printanière »*, explique Benjamin Delaye.

Sur soixante données récoltées de 2020 à 2024 par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Marie Bouillé, poursuit en énonçant les résultats obtenus comme les rendements qui, *« en moyenne sont de 15 quintaux »*, et que la marge brute, *« en moyenne est de 851 euros »*.

« Là où on peut faire du maïs, on peut faire du soja »

Avant de faire un tour sur la parcelle, Benjamin Lahaye, conseiller technique à Terre Inovia affirme qu'il n'est pas obligatoire *« d'inoculer chaque année la parcelle, si elle l'a été au départ »*. Le changement climatique joue cependant un rôle important dans la culture de soja, avec *« l'apparition de punaises »* et *« des résultats contrastés en fonction des années »*. Pour gérer au mieux cette culture, Marie Bouillé rappelle qu'il faut *« optimiser la gestion de l'enherbement »* car c'est *« la plus grosse préoccupation actuelle »*. En se rendant dans la parcelle de 4 ha, les deux propriétaires réfléchissent à l'an prochain et pensent déjà *« à planter du soja sur 40 ha »*, car *« cette année, on est confiants pour la récolte »*, même si *« la récolte a été tardive »*.

Pour eux, la technique efficace est d'utiliser un *« semoir monograine »* car *« beaucoup de choses sont plus simples, comme le désherbage ou encore la gestion des adventices »*. Cependant, après une longue carrière dans l'agriculture, Jean-Pierre Lemaître, constate qu'il y a *« de l'excès dans tout, que ce soit dans la quantité d'eau, les températures. Aujourd'hui, il n'existe plus de climat moyen »*.

Charlotte Sauvignac

// QUADS

Bien entretenir son quad

Véhicule courant dans les exploitations agricoles, le quad fait l'objet de mesures d'entretien régulières.



L Vimond

Aymeric Collot, responsable développement commercial utilitaire chez BRP Can-Am, fait le bilan sur les différents points à contrôler régulièrement sur les quads.

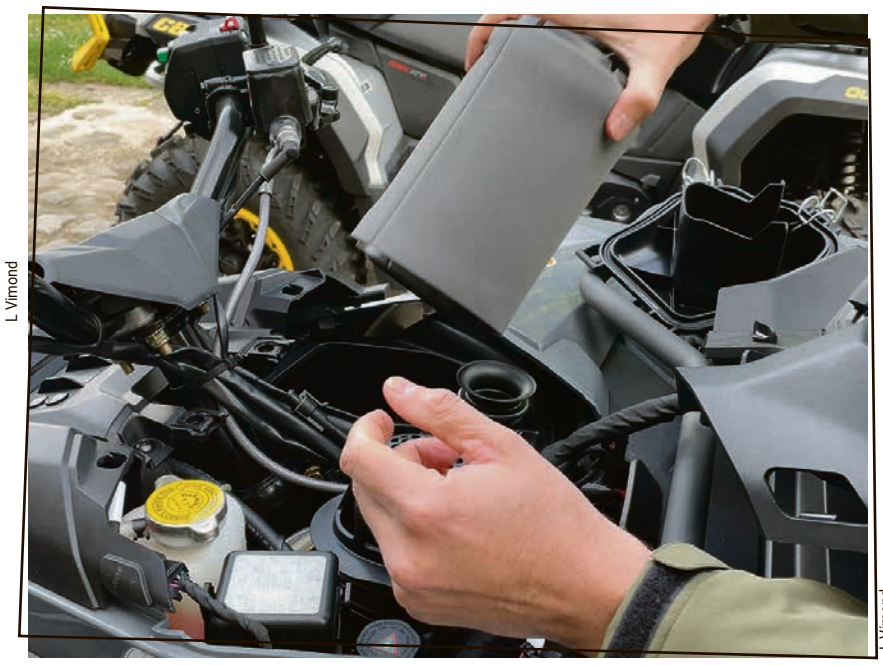
Les pratiques et les intervalles de maintenance des quads dépendent de leur usage. Dans ses manuels d'entretien, Can-Am définit, par exemple, deux types d'utilisation : récréative (ou régulière) et intensive. *« En intensif, les intervalles d'entretien sont divisés par deux »*, précise Aymeric Collot, responsable développement commercial utilitaire chez Can-Am BRP. Dans le cadre agricole, si le quad circule principalement sur la route et dans les bâtiments, les fréquences d'entretien sont celles d'un usage récréatif. En revanche, s'il évolue dans des conditions boueuses et/ou est utilisé à l'épandage sur des terrains humides, il s'agit d'un usage intensif. Dans ce cas d'utilisation, le premier entretien à réaliser est idéalement un nettoyage après chaque opération. Cela permet de détecter précocement des problèmes, comme des soufflets de cardan abîmés. Des traces de gras ou d'huile (au sol) sont révélateurs d'un défaut. En élevage, le lisier est corrosif : un nettoyage intensif régulier permet d'augmenter la longévité du quad.

Prendre soin du câble du treuil

En présence d'un treuil frontal, le câble doit idéalement être déroulé complètement pour le nettoyer correctement et éviter sa corrosion, en le laissant sécher avant de le rembobiner. Certains utilisateurs exploitent d'ailleurs ce treuil en accrochant l'extrémité à une poutre en hauteur ou un arbre, afin de soulever l'avant du quad à 45 degrés et de faciliter le nettoyage des suspensions, du châssis ou encore du système de refroidissement.

Pour l'entretien périodique, les constructeurs offrent souvent le choix entre des intervalles d'heures ou de kilomètres. Si l'engin évolue souvent au ralenti, il vaut mieux privilégier les intervalles kilométriques.

Ludovic Vimond

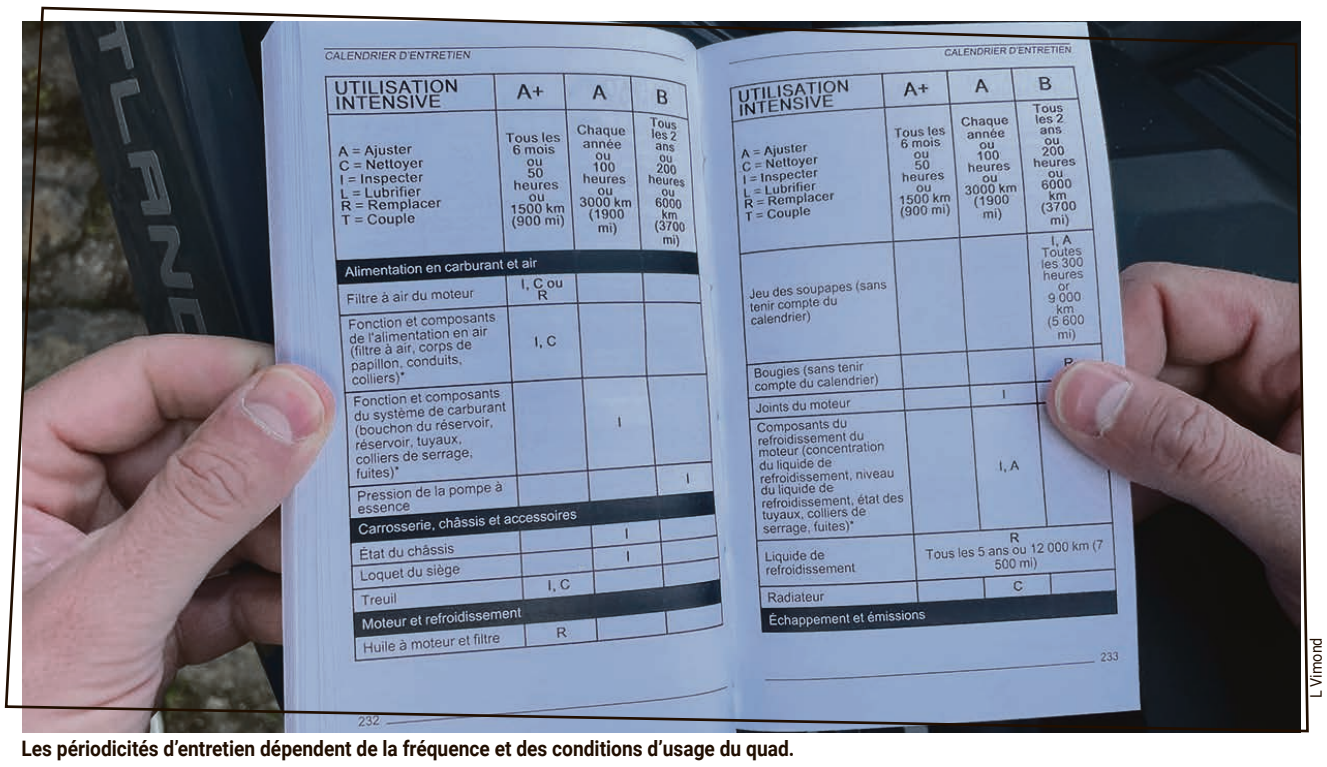


L Vimond

Si le quad travaille en milieu poussiéreux, il convient de vérifier fréquemment le filtre à air.

Les principaux points de contrôle sur le quad

Dans le cadre d'un quad Outlander de Can-Am en utilisation normale, voici les points de contrôle réguliers à réaliser. Les intervalles peuvent être différents pour des modèles concurrents et il est donc conseillé de se référer à leurs manuels d'utilisation.



L Vimond

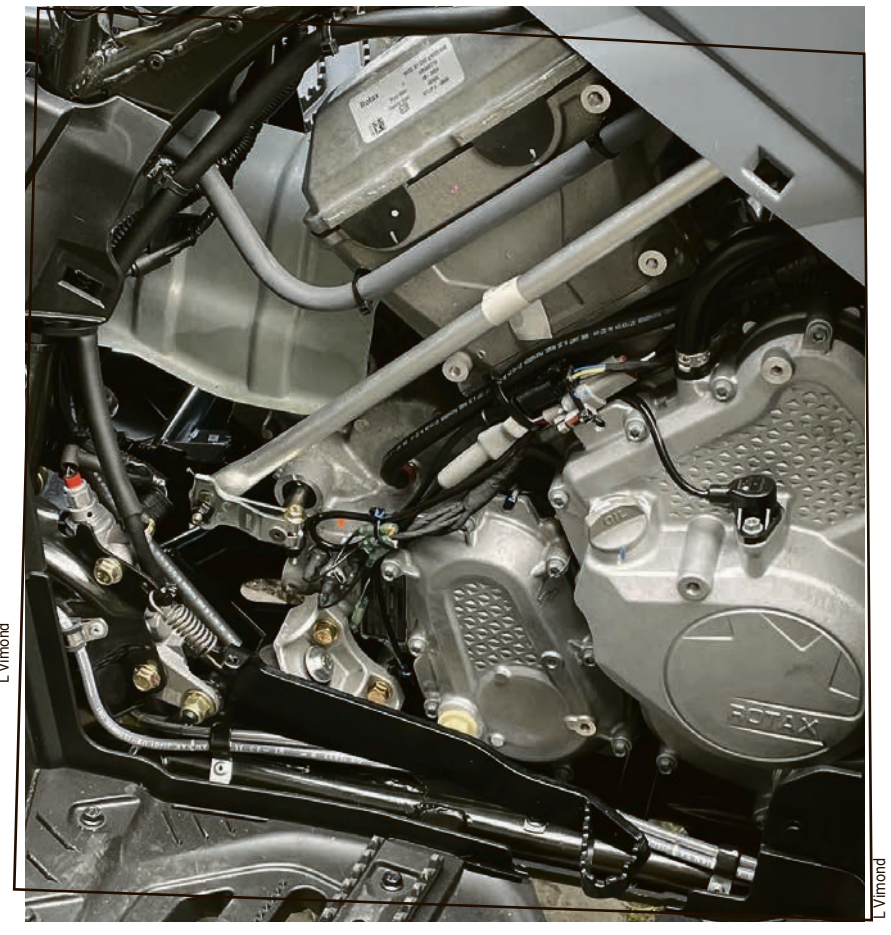
Les périodicités d'entretien dépendent de la fréquence et des conditions d'usage du quad.

Quand nettoyer le filtre à air ?

Le filtre à air doit être contrôlé, soufflé ou remplacé tous les ans (ou 100 heures ou 3 000 km). Vérifier également les conduits et colliers servant à l'alimentation en air. Selon la même fréquence, le châssis et le treuil doivent aussi faire l'objet d'un contrôle, voire d'un nettoyage, tandis que l'huile et les filtres moteur doivent être remplacés.

Quelle périodicité pour remplacer les bougies ?

Les bougies sont à remplacer tous les deux ans (ou 200 heures ou 6 000 km). En même temps, l'inspection et l'ajus-



L Vimond

Penser à vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur.



L Vimond

Les feux et clignotants doivent être fonctionnels, surtout si le quad évolue sur la route.



L Vimond

De temps en temps, vérifier le niveau de liquide de refroidissement.



L Vimond

Ne pas hésiter à démonter certains carters pour nettoyer correctement le radiateur.

tement des soupapes seront effectués : un entretien que Can-Am conseille de déléguer à son concessionnaire, qui réalisera en même temps un contrôle de la boîte de vitesse et de la transmission.

Quand renouveler le liquide de refroidissement ?

Sur le module de refroidissement, un contrôle du niveau de liquide et un nettoyage du radiateur doivent être réalisés au minimum tous les ans (ou 100 heures ou 3 000 km). Le remplacement du liquide est à réaliser tous les 5 ans ou 12 000 km.

Quand vidanger la transmission ?

Les différentes huiles de la transmission sont à contrôler tous les ans (ou 100 heures ou 3 000 km) et à changer une fois sur deux. Vérifier tous les ans l'état des différents éléments du train roulant et de la transmission notamment, la courroie du variateur.

Les pneus et le serrage des écrous doivent être vérifiés régulièrement.

L'état des optiques de feux doivent aussi être vérifiés avant de circuler sur la route de nuit.

Garantie et choix des composants

Dans le cadre d'un engin sous garantie, le propriétaire d'un quad voulant réaliser soi-même l'entretien doit respecter la marque des filtres, des huiles et des autres pièces d'entretien préconisés par le constructeur, s'il souhaite continuer à bénéficier de la garantie.



L Vimond

Un lavage intensif et régulier permet de voir si certaines pièces fragiles, comme les soufflets de cardan, ne sont pas abîmées.



L Vimond

Certains quads disposent de trous dans le blindage pour pouvoir vidanger sans ôter la plaque inférieure de protection.

Carburant : essence sans plomb 95 ou 98 ?

En fonction de l'intensité d'usage, on privilégiera des carburants différents. Le sans plomb 95 convient très bien pour un usage régulier à intensif du quad. En revanche, si le quadricycle n'est utilisé qu'occasionnellement, l'emploi de sans plomb 98 préservera davantage la motorisation.

Garage du Mouësse



Découvrez nos gammes

SEGWAY Powersports › France

POLARIS

TGB

51 Fg du Mouësse - Nevers

03 86 57 06 28

bruno.sabio@wanadoo.fr

// LES NOUVEAUTÉS

Can-Am Deux quads de grosse cylindrée

Can-Am lance deux nouveaux quads : les Outlander 850 et 1000. Ces deux engins abritent un moteur V-Twin Rotax de 999 cm3, développant respectivement 82 et 101 ch. Ils bénéficient d'une homologation T3b ABS leur permettant de circuler à plus de 60 km/h, d'une nouvelle transmission CVT, de l'embrayage pDrive inauguré sur les 500 et 700 et de trois modes de conduite : Travail, Standard et Sport.

Redessinées, les suspensions à larges triangles incurvés voient leur débattement augmenter de 40 mm à l'avant et 54 mm l'arrière pour atteindre respectivement 273 et 305 mm.

Affichant une capacité de remorquage de 750 kg, les Outlander 1000 R reçoivent un nouveau système de freinage à quatre disques et un terminal 10,25 pouces en finition Limited.



Can-Am

John Deere Le SSV Gator XUV 875M embarque un établi

John Deere dévoile le véhicule utilitaire léger Gator XUV 875M. Ce SSV profite d'un espace de chargement plus large vis-à-vis des modèles précédents, tels que le XUV 865M. Il affiche un volume utile supérieur de 13 %, mais sa capacité de 454 kg reste comparable à celle des autres Gator. Le hayon de la benne a été pensé pour les bricoleurs, puisqu'il se transforme en établi. Il dispose en effet d'une surface plane intégrant des mesures métriques et impériales, une rainure en V pour la découpe de tuyaux, des compartiments, des butoirs et des porte-gobelets.

La benne basculante présente aussi de multiples fonctionnalités : cinq fentes de séparation sur les côtés et trois à l'avant pour sécuriser la marchandise, la possibilité de créer un deuxième niveau de rangement, des points de fixation pour arrimer les objets, des fixations rabattables à l'avant, au centre et aux quatre coins de la plateforme de chargement, et quatre logements de chaque côté de la benne pour accueillir des clips de fixation pour le rangement des outils.

Sur le plan mécanique, le XUV 875 M reprend le moteur diesel de son prédécesseur, développant 22,8 ch. Ce SSV utilitaire à trois places dispose de suspensions arrière indépendantes renforçant le confort de conduite. Il profite d'améliorations techniques, telles que le positionnement rehaussé de 30 cm des admissions d'air pour le moteur et le carter de transmission CVT (variateur à courroie), garantissant une entrée d'air plus propre.



John Deere

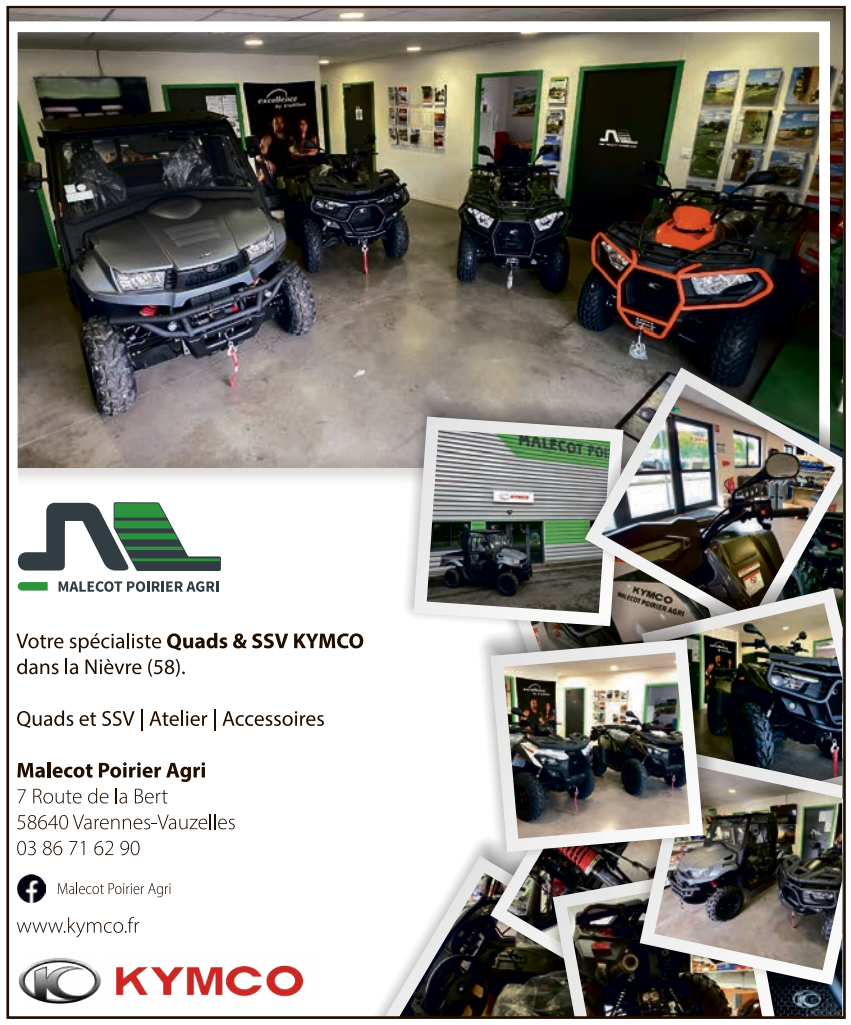
Hytrack Un quad à châssis long

Hytrack enrichit son offre en quads avec le modèle HY650 X EPS. Motorisé par un monocylindre de 580 cm3 développant 45 ch, ce quad de 398 kg propose deux différentiels et deux modes de conduite, Standard et Work, le second privilégiant le couple. Ce quad à châssis long reçoit un éclairage led, un treuil et une assistance à la direction.



Hytrack







// LES NOUVEAUTÉS

Kawasaki Le Brute Force 450 complète les quads par le bas

Kawasaki étoffe par le bas sa famille de quads Brute Force avec le modèle 450. Doté d'un moteur de 443 cm3 développant 33,4 ch, il dispose d'une transmission CVT, d'une sélection électrique pour passer du mode deux motrices au mode quatre roues motrices avec blocage de différentiel et de suspensions indépendantes avec bras en A. Ses porte-bagages avant et arrière supportent respectivement 34 kg et 68 kg, tandis que sa capacité de remorquage atteint 476 kg.



Kawasaki

Kawasaki Fort débattement sur le Mule Pro-FX

Kawasaki lance le SSV Pro-FX. Doté d'un moteur Parallel Twin quatre temps de 999 cm3 à refroidissement liquide et d'une transmission à variation continue, ce SSV affiche une bonne accélération et un frein moteur efficace.
La disposition du moteur a été soigneusement étudiée pour faciliter l'entretien par l'utilisateur, en assurant un accès aisé aux filtres à huile et à air.
Bénéficiant d'une garde au sol de 295 mm, le Mule Pro-FX s'appuie sur une suspension à double triangulation à l'avant et à l'arrière.
Le grand débattement des roues (279 mm à l'avant et 256 mm à l'arrière) contribue à l'augmentation de la garde au sol et au confort de conduite. Ce SSV dispose d'une sélection électrique 2RM/4RM et du blocage du différentiel arrière.



Kymco Le SSV UXV 700i Sport EPS relancé

Absent du catalogue pendant 5 ans, Kymco a relancé il y a quelques mois le UXV 700i Sport EPS. Davantage destiné aux professionnels, ce SSV est désormais homologué Tracteur T1a, permettant entre autres de récupérer la TVA. Le UXV 700i Sport EPS est équipé d'un moteur monocylindre à injection de 695 cm³, développant 45 cv pour un couple de 55 Nm. Il arbore une peinture gris mat et ses jantes en alu de 12 pouces lui apportent une touche de dynamisme. Enfin, le levier de vitesse offre cinq options : boîte courte, boîte longue, point mort, marche arrière et mode parking.



Polaris Une transmission plus fluide sur les Ranger 1000

Pour 2025, Polaris fait évoluer les SSV Ranger 1000 et Ranger XP 1000. Ceux-ci adoptent une transmission Gen 2 proposant des changements de vitesse plus faciles et plus fluides. Les Ranger 1000 XP homologués tracteurs voient leur puissance augmenter. Ils disposent de trois modes de conduite (Travail, Standard et Performance), ainsi que d'un limiteur de vitesse de série, pour la pulvérisation par exemple.



Polaris

Schot-Mob Le triporteur gagne en puissance

Connu pour ses tricycles utilitaires électriques, Schot-Mob étoffe son catalogue vers le haut avec le modèle Schot-Mob 2000. Ce dernier loge un moteur plus puissant que celui du Schot-Mob 1500 (2 000 W contre 1 500 W). En revanche, ses dimensions, son autonomie (70-90 km) et le temps de charge de la batterie plomb acide (6-8 h) reste sensiblement identiques. Cet engin circule sur la route jusqu'à 45 km/h et ne nécessite qu'un permis AM pour les personnes nées à partir de 1988.



Schot-Mob

Stoneless Ramasser les pierres avec le quad



Kawasaki

Fini la corvée de ramassage de pierres à la main. Le constructeur danois Stoneless propose un ramasseur de pierres traîné derrière un quad ou un SSV. Conçu en acier galvanisé, l'appareil s'appuie sur un système de ramassage semblable aux ramasseuses derrière le tracteur, à savoir une griffe basse et deux pales montées sur un support rotatif. Piloté depuis une commande sur le quad, ce système de ramassage est animé par un moteur hydraulique entraîné par un moteur essence indépendant de 6 ch. Ce dernier actionne aussi le déport hydraulique du ramasseur, ainsi que le bennage de caisse de stockage, lorsque celle-ci est pleine, déchargeant à une hauteur de 40 cm. Travaillant en position déportée au champ, l'appareil ramasse les pierres de 6 à 50 cm de diamètre.
D'un poids de 400 kg, le ramasseur Stoneless est léger et facilement déplaçable : il nécessite un quad ou un SSV à quatre roues motrices doté d'un moteur de 500 cm3 minimum. Compter 10 000 euros pour l'acquérir.

Stoneless



RTV-X1110 : Préparez-vous à une toute nouvelle expérience !

- Moteur nerveux et coupleux, transmission souple et réactive,
- 4 roues motrices, avec différentiel avant et arrière.

Vos contacts commerciaux :
Pierre DEMOLY - 06 85 59 83 23 - p.demoly@kub89.fr
Julien DEMOLY - 06 30 58 30 05 - j.demoly@kub89.fr

KUB 89 - ZA du Soleil Levant - 89290 Venoy - Tél : 03 86 18 89 99

// TRAVAIL MANUEL

89

L'origami, à portée de main

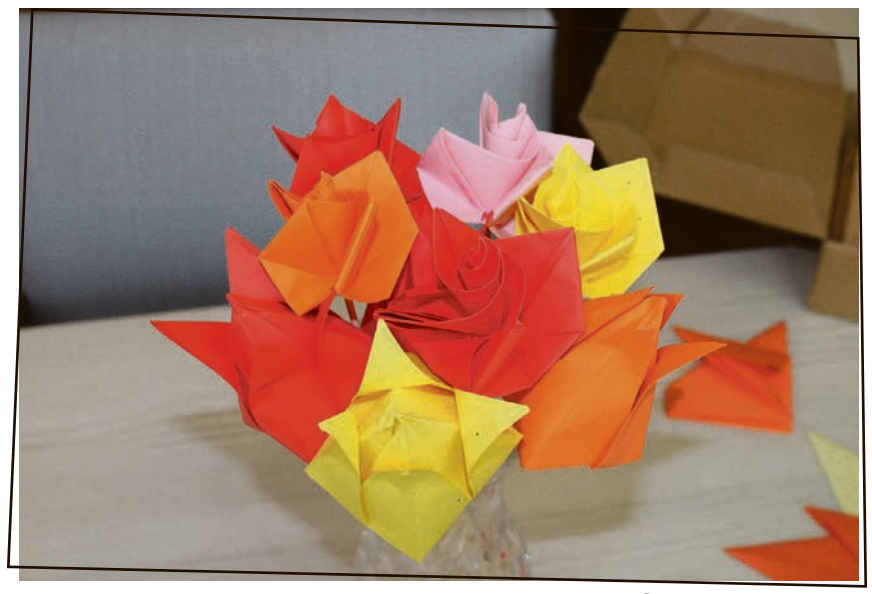
L'Ehpad de Saint-Georges-sur-Baulches a accueilli, ce jeudi 11 septembre, l'animatrice Magali Siard pour un atelier pas commun… l'origami.

À 15 heures, ce jeudi après-midi là, Magali Siard, créatrice et animatrice d'ateliers créatifs, a dédié une session d'origami aux résidents volontaires de l'Ehpad de la Fondation Partage & Vie de Saint-Georges-sur-Baulche. Neuf d'entre eux sont venus, accompagnés par Valérie, l'animatrice de l'établissement, pour *« passer un moment de convivialité »*, confie Roger, résident à l'Ehpad.

Pendant que Magali distribue plusieurs feuilles, les résidents s'installent de part et d'autre. C'est dans les rires et le réconfort que l'atelier commence. *« Cet atelier est consacré au thème de l'automne, l'objectif est donc de réaliser des feuilles d'érable, un renard et des champignons »*, annonce-t-elle. Entre regard curieux et mains appliquées, Magali passe entre chaque résident pour les accompagner individuellement dans la tâche qui est demandée. Janine vient depuis longtemps, *« depuis le début, je suis présente. J'apprécie particulièrement cet atelier. C'est un moyen de passer un moment tous ensemble, et de faire travailler notre motricité »*, confie-t-elle, avant d'ajouter que, *« ma petite fille fait de l'origami également, elle adore ça. Lorsqu'elle vient me voir, ça nous permet d'avoir des sujets de conversation et de me rapprocher d'elle »*. Bernadette, un peu plus loin, s'attelle à suivre les consignes, dans le plus grand des calmes. *« Avec le temps, mes mains s'engourdissent et en faisant un atelier une fois par mois, ça me permet de me concentrer et de faire des choses manuellement. J'aurai aimé qu'il y ait plus d'ateliers, pour en sentir davantage les effets sur nos mains »*, témoigne-t-elle, à son tour.



L'origami a la faculté de faire travailler la motricité, le désir de créer et de prendre confiance en soi.



Il y a quelques mois, les résidents de l'EHPAD ont réalisé un bouquet de fleurs en papier.

« le plaisir de réaliser quelque chose de nos mains »

Après le goûter, il est temps pour Magali de poursuivre l'activité. *« Nous allons passer à une phase un peu plus compliquée »*, annonce-t-elle. En regardant son auditoire, elle se rend bien compte que tout le monde n'a pas suivi, et prend donc le temps d'aller voir les mines perdues. *« Une fois, un monsieur d'une résidence était dégoûté de voir que l'atelier de quiz était remplacé par celui de l'origami, et au final, il était super heureux d'avoir réalisé sa propre création »*, se souvient-elle en discutant avec l'une des résidentes. Et ce vieil homme fait partie des nombreux à avoir emporté sa création chez lui, l'opportunité *« d'apporter de la gaieté »*, confie à son tour, Valérie.

Un peu plus loin, Colette, l'air timide, utilise la plieuse pour terminer son origami. *« Je suis arrivée il y a quelques mois… j'avais du mal à m'intégrer au début, mais Valérie m'a donné envie de descendre, c'est une comique, elle me fait du bien au quotidien »*, manifeste-t-elle. Après une première session, le verdict tombe : *« je ne regrette absolument pas d'être venue, et je compte bien revenir »*, affirme-t-elle, pleine de conviction. En faisant des au revoir à chacun des résidents, Magali Siard, sourit, contente de sa journée, *« je ne pourrais rien faire d'autre, quand je vois à quel point ça les rend heureux. C'est un atelier accessible à tous, où le papier est simple à manipuler »*, conclut-elle en fermant la porte de l'établissement.

Charlotte Sauvignac



A la fin de la journée, les résidents ont réalisé de nombreuses feuilles d'érable en papier.

// GROUPAMA

89

Au service des associations

Jeudi 11 septembre, Groupama a pris le temps de remercier deux présidents de caisses locales pour leur engagement. L'occasion également de montrer son implication dans l'accompagnement financier de projets de deux associations.



Olivier Thibault, président de Groupama Yonne, offre un maillot de l'AJA à Jean-Paul Bierry, ancien président de la caisse locale de l'Avallonnais.



Jean-Yves Jourdan, ancien président de la caisse locale de l'Auxerrois se voit recevoir une bouteille de la chablisienne.

C'est dans le hall du bâtiment de Groupama, ce jeudi 11 septembre, que la fédération de l'Yonne de GPLV (Groupama Paris Val-de-Loire) a reçu deux administrateurs, Jean-Yves Jourdan, ancien président de caisse locale pour l'Auxerrois et Jean-Paul Bierry, ancien président de caisse locale pour l'Avallonnais. Tous deux se sont vus recevoir des cadeaux, dont un maillot de l'AJA et une bouteille de chablis, pour leur présence sur le territoire et leur engagement envers Groupama et les sociétaires. Un moment vécu sous le signe du partage et de la convivialité.

Peu après, Groupama a également souhaité montrer son implication dans les projets de territoire, en offrant généreusement un chèque de 2 000 euros à l'Association « Ensemble pour voir ». Encore en phase de développement, cette structure a pour objectif d'adapter le territoire aux personnes en situation de handicap et de rendre compte des difficultés qu'ils peuvent subir au quotidien. L'Association des Sclérodermiques de France (ASF), d'envergure nationale, a également reçu un chèque de 1 982 euros pour accompagner les personnes atteintes de sclérodermie et pour financer la recherche.

Peu connue, la sclérodermie est une maladie auto-immune et inflammatoire caractérisée par une sclérose de la peau et des organes internes, et l'atteinte de la microcirculation. C'est après de nombreux sourires et remerciements, que les invités ont été conviés à un buffet et un cocktail afin d'échanger sur les projets à venir.

Charlotte Sauvignac

// CONCOURS DE LABOUR À MOULINS-ENGILBERT

58

Le sillon de l'avenir

Les JA du canton de Moulins-Engilbert organisaient leur traditionnel concours de labour à Isenay, le 13 septembre. Un événement preuve de l'engagement d'une jeunesse.

C'est avec un large sourire que Jordan Bondoux, président des JA du canton de Moulins-Engilbert, et toute l'équipe accueillaient les participants ainsi que les visiteurs à leur concours de labour, le 13 septembre à Isenay.

Pour rappel, Isenay avait déjà accueilli des concours de labour en 2013, 1999 et dans les années soixante-dix. Si pour le président des JA du canton le maître mot de cette journée était la convivialité car *« c'est un moment très attendu par tout le monde après une saison bien chargée et une nouvelle qui commence »*, il insiste sur un autre point : *« il faut maintenir cette tradition, comme les jugements de bétail, car cela nous permet de créer du lien entre toutes les générations et de rencontrer les plus jeunes, qui prendront peut-être la relève. Leur présence est d'ailleurs, pour moi, une preuve de l'engagement qu'ils portent à notre milieu »*.

Ainsi, les 12 participants, âgés de 8 à plus de 65 ans, étaient départagés, et jurés pour l'occasion, par Hervé Mouron, Hubert Duvernoy et Pascal Petit. Ce dernier était l'hôte de la rencontre dans une de ses parcelles pour la première fois, il détaille : *« J'ai été à leur place donc il me semblait normal d'accepter leur sollicitation »*. En effet, Pascal Petit, exploitant et maire de la commune d'Isenay, fut président des JA du canton de 2006 à 2010 et il pointe avoir participé *« à tous les concours de labour pendant toute ma période aux JA »*.



12 participants étaient au rendez-vous du concours de labour des JA de Moulins-Engilbert.

Perpétuer la passion

Pour lui, cette tradition a une double visée : *« Cela offre une animation sympathique dans la commune, et permet de rencontrer la nouvelle génération d'exploitants »*. Sur ce point, il poursuit : *« Il faut bien comprendre que les jeunes sont le futur de nos territoires car ce sont eux qui demain nourriront la population et qui entretiendront le paysage. De ce fait, il est indispensable de les soutenir et de les aider car sans eux il n'y a pas d'avenir »*.

Il développe un peu plus : *« Je me suis installé il y a 20 ans et ce parcours était déjà un calvaire. Actuellement, je suis persuadé que cela est pire et je suis convaincu qu'il faut une simplification administrative. Aujourd'hui, nous avons des candidats au concours de labour qui ont une dizaine d'années, ce qui fait plaisir à voir. Seul problème, ils sont issus du milieu et est-ce que voir leurs parents galérer ne va pas les dégoûter ? »*. Sans réponse à cette inquiétude, il martèle : *« que l'on soit installé dans une ferme familiale ou hors cadre, il ne faut jamais rester seul. Il faut voir du monde pour ne pas péter les plombs et les événements des JA des cantons sont d'excellents moyens pour sortir un peu de sa ferme tout en passant un agréable moment »*.

Pour mémoire, les JA de Moulins-Engilbert vous donnent rendez-vous le 18 octobre, au champ de foire de Moulins-Engilbert, toute la journée pour leur jugement de bétail ; une autre manifestation prévue comme *« conviviale »* sourit, encore et toujours, Jordan Bondoux.

Chloé Monget



À droite, Jordan Bondoux, président des JA de Moulins-Engilbert.



Au centre, Pascal Petit, exploitant et maire de la commune d'Isenay, qui accueillait la rencontre sur une de ses parcelles.

Palmarès

Charrue : 1. Émilia Gallois,2. Marc Roux, 3. Christophe Millerot, 4. Valentin Dandois, 5. Lucas Lemoine, 6. Daniel Contant.
Brabant : 1. Bastien Mehu, 2. Geoffroy Mouron, 3. Damien Remond, 4. Jordan Bondoux, 5. Justin Theuillon, 6. Julien Bondoux.

// CUISINE

89

Silence, ça tourne

Vendredi 5 septembre, l'émission « Tous en Cuisine avec Cyril Lignac » s'est déroulée à Sens. L'occasion pour les Sénonais de découvrir les coulisses de l'émission.



Jérôme Anthony était présent à Sens vendredi 5 septembre, pour tourner l'émission de «Tous en Cuisine avec Cyril Lignac».

Sur la place de la République à Sens, vendredi 5 septembre, l'ambiance est au beau fixe. Un camion plante l'ensemble du décor, entouré par une quinzaine de danseurs de l'association sénonaise « Mogy dans'club ». Jérôme Anthony, animateur de l'émission « Tous en cuisine avec Cyril Lignac » répète encore et encore l'introduction, dansant sur les pas des amateurs. Curieux, les Sénonais s'affairent autour du camion. Bruno et Mauricette, issus du territoire, sont venus voir l'envers du décor. *« On avait envie de voir comment c'était tourné, on regarde souvent l'émission »*, confie Mauricette, le sourire aux lèvres. Son mari, Bruno ajoute que, eux aussi, ils aiment cuisiner… *« depuis qu'on est à la retraite, on s'emploie à faire nos confitures nous-même, nos pâtés et nos cornichons également »*, liste-t-il, avant de se rapprocher pour saluer l'équipe.

Pour ce passage en Bourgogne, les deux animateurs ont décidé de concocter *« un bœuf bourguignon, avec deux déclinaisons, l'une accompagnée par du risotto au safran, et l'autre par un gratin de coquillettes. En dessert, nous avons prévu de réaliser un soufflé au chocolat très très gourmand »*, annonce Jérôme Anthony. Et toutes ces recettes comprennent un enjeu important, *« tous les produits utilisés au cours des recettes sont des produits achetés sur place »*, affirme l'animateur. En attendant que le tournage commence, Jérôme Anthony prend du recul et retrace le chemin parcouru. *« Notre émission est née pendant le confinement, et c'est vrai que ça a eu un rôle important dans le visionnage. Au début, on ne se déplaçait pas, et maintenant, on a cette volonté d'aller au cœur des territoires et de cuisiner à leurs côtés »*, confie-t-il.

« On adapte la recette à l'endroit où on se trouve »

Le public s'intensifie au fur et à mesure des minutes qui passent. *« Nous avons un super public aujourd'hui à Sens. Ce matin, nous avions le marché avec les produits locaux, dont nombreux ont été achetés à ce moment-là. Ce qui est drôle, c'est que peu importe où on va, le public connaît l'émission »*, constate-t-il en regardant la première ligne commencer à se mouvoir. Cette émission, réalisée aux côtés d'Agustin Galiana, acteur et chanteur espagnol, a pour objectif de *« revisiter la recette du bœuf bourguignon en twistant les ingrédients »*, sans cacher que *« le bœuf bourguignon est préparé en amont, plus il mijote, mieux c'est »*, avoue Jérôme Anthony. Avant de retrouver son public, il complète en disant que, *« je ne sais pas, si notre plat sera aussi bon que lorsque les mères bourguignonnes le font, en tout cas, on l'aura mis à l'honneur »*. Aude, résidente à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Nanteau-sur-Lunin qui est venue spécialement pour l'occasion, semble *« ravie d'être ici, et d'être accompagnée par plusieurs de mes amies et voisines. C'est mon émission favorite et les voir en face, c'est toujours mieux »*, témoigne-t-elle, le sourire aux lèvres. Un peu plus loin, Christelle, se réjouit de la promotion que cette émission fait auprès des produits locaux, car, *« en faisant ce tournage, ils mettent en valeur les saveurs de notre région »*, et *« favoriser la production locale, c'est positif, surtout écologiquement parlant »*, manifeste-t-elle. Et si elle peut goûter ce qui a été préparé pendant l'émission, *« ce sera un grand plaisir ! »*. Pour retrouver l'émission, direction le samedi 18 octobre à 18 heures 30 sur M6.

Charlotte Sauvignac

ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS ET ASSURANCE DE PERSONNES

EN CAS DE PROBLÈME, C'EST RASSURANT DE POUVOIR COMPTER SUR UNE VOISINE.

gan ASSURANCES
Adeline BERILLE
AGENT GÉNÉRAL À VENAREY LES LAUMES
13, avenue Jean Jaurès
Tél. : 03 80 96 08 87

VOTRE ASSUREUR, C'EST QUELQU'UN.

Gan Assurances - S.A. au capital de 216 033 700 € - RCS Paris 542 063 797 - Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.
Adeline BERILLE - Agent général n° Orias 24006208 - www.orias.fr - 13, avenue Jean Jaurès, 21150 VENAREY LES LAUMES
Tél. : 03 80 96 08 87 - semur-les-laumes@gan.fr - Photo : Margot Fayol.

// ENTREPRISE

Chez Naudet, les œufs ne se mettent plus dans le même panier

L'entreprise familiale bourguignonne est surtout connue pour ses activités de pépiniériste. Pourtant, les évolutions sociétales et la quête d'une sécurisation de ses marchés la poussent aujourd'hui à mettre en lumière la diversité de ses métiers et secteurs d'activité. L'agriculture y figure en bonne place.

Cinq noms pour cinq secteurs d'activité : l'entreprise Naudet, surtout connue comme pépiniériste, a aujourd'hui à cœur de faire savoir que ses compétences se déclinent sur des domaines très divers. Pierre Naudet, son P.-D.G., et son frère, Martin, directeur général, dévoilent ces cinq nouvelles identités, accompagnées d'un logo renouvelé, alors même que l'entreprise familiale bourguignonne, qui pèse, en termes d'emplois, 350 Équivalents temps pleins (ETP), s'apprête à souffler ses 150 bougies, en 2026. Il faudra désormais compter avec les noms suivants :

- Naudet Agroforesterie traduit la volonté de mieux faire connaître les activités de l'entreprise dans ce domaine sur le quart nord-est de la France. *« Nous voulons devenir plus visibles au niveau national, notamment comme acteur de la plantation de haies »* précise Pierre Naudet.

- Naudet Impact et Biodiversité, qui, auparavant, se nommait Horizon Forêt. Là, le but est d'aller chercher des financements au sein d'entreprises de toutes tailles et de toutes natures, via du parrainage de plantation d'arbres ou des crédits carbone, et peut-être à l'avenir, des crédits biodiversité, qui vont permettre à l'entreprise de s'affranchir un peu plus des aides publiques, de gérer elle-même ses projets et de gagner en indépendance. *« D'un côté,* explique Pierre Naudet, *nous avons des propriétaires qui recherchent des financements pour leurs projets et, de l'autre, des entreprises qui s'engagent dans des politiques de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), qui souhaitent réduire leur impact environnemental. Elles peuvent ainsi s'engager sur des projets de contribution de neutralité carbone et donc financer des plantations. »* Dans ce but, Naudet a mis en place un partenariat avec l'entreprise Carbonapp, un opérateur de projets de contribution carbone. *« Ils gèrent la partie carbone des projets,* précise Pierre Naudet, *et nous gérons la partie terrain et suivi des projets ».* À titre d'exemple dans ce domaine, une haie implantée à l'entrée du village côte-d'orien de Balot a été financée par l'entreprise textile Faguo.



L'entreprise Naudet fait évoluer son image et insiste désormais sur les multiples métiers sur lesquels elle intervient.

- Naudet Pépinières, qui regroupe cinq sites de production de jeunes plants : Chéu (Yonne), Autun (Saône-et-Loire), Planchez (sapins-Nièvre), Préchac (Gironde) et Lambesc (Bouches-du-Rhône).

- Naudet Forêt qui œuvre dans le secteur du reboisement et des autres activités en lien avec l'entretien et la régénération de forêts (préparation de sols, entretien de plantations).

- Naudet Nature Urbaine consacrée aux travaux d'aménagements paysagers. Dans ce domaine, un projet expérimental va notamment se concrétiser cet automne avec des habitants d'un quartier de Tonnerre, dans l'Yonne et le bailleur social Domanys. *« On va voir avec eux ce qu'ils souhaitent comme plantations. Ce sera un projet collectif et participatif »* détaille Pierre Naudet.

Diversité et réalité

Les raisons de cette mise en lumière des identités multiples de l'entreprise sont de diverses natures. Il y a d'abord le fait que la diversification des activités de Naudet, opérée au fil du temps, avait besoin d'être mise en évidence. Il y a aussi la volonté de s'affirmer comme un partenaire du monde agricole. Fait symptomatique : Naudet sera, pour la première fois présent au Sommet de l'Élevage, début octobre, à Cournon-d'Auvergne. *« C'est important pour nous d'y être,* souligne le P.-D.G. : *c'est la traduction de notre volonté de se développer sur ce secteur. » (voir encadré).* Mais, au-delà de tous ces aspects, cette évolution traduit aussi la capacité de l'entreprise à s'adapter à un contexte instable.

Pour comprendre, il faut remonter quelques années en arrière, lorsque des choix politiques et sociétaux faits en France ont entraîné une croissance des reboisements et de l'agroforesterie, soutenus par des aides de l'État. Entre 2019 et 2024, cela s'est traduit par une demande de plants en forte augmentation (sur la partie pépinière, la production de plants a alors crû de 20 %). Cela correspondait notamment aux besoins de repeuplement forestier en lien avec les attaques de scolytes dans l'Est de la France. Beaucoup de propriétaires forestiers avaient été profondément sinistrés par ces insectes. Un plan d'accompagnement de trois ans a été lancé et il a pris fin en 2024. *« Il a bien boosté notre activité »* reconnaît Martin Naudet.



Le reboisement est une activité importante de l'entreprise, pour laquelle Naudet a beaucoup investi ces dernières années afin d'accroître ses capacités de production de plants.

Le pari de l'agroforesterie

En parallèle, les aides à la plantation des haies se sont aussi développées. L'entreprise Naudet s'est dotée d'un pôle agroforesterie à Leuglay, en Côte-d'Or, en 2020. *« L'agroforesterie est une activité qui évolue, qui réclame de l'investissement,* poursuit Martin Naudet. *Beaucoup d'agriculteurs commencent à y mettre un pied et on peut s'appuyer sur l'expérience acquise par quelques pionniers dans le domaine, sur notre région. Nous avons aussi des clientèles telles que les fédérations de chasse qui poussent à la plantation de haies, en partenariat avec des agriculteurs. »* Afin de s'adapter à cette forte demande Naudet a bénéficié d'aides à l'investissement pour augmenter sa production de plants, en pleine terre et en godets (qui permet d'installer le plant avec un peu de réserve constituée par la motte entourant les racines). Le problème, c'est qu'aujourd'hui, les financements étatiques qui soutenaient ces activités sont en voie de tarissement. Des arbitrages sont à l'œuvre. *« Si tous les financements se ferment alors qu'on nous annonçait une visibilité jusqu'à 2030,* précise Martin Naudet, *on risque d'avoir des difficultés pour écouler nos plants. Cela va mettre un coup de frein à une ambition très vertueuse. La haie c'est un symbole de biodiversité, logique dans une optique de développement durable. Certes, l'État a subventionné 40 % des investissements nécessaires à notre montée en puissance sur ces domaines, mais nous avions 60 % à notre charge. Des investissements à rentabiliser sur plusieurs années donc. Il ne faudrait pas que l'on coupe l'élan qui a été initié ».* Symbole de ces menaces pesant sur l'engagement de l'État : il y a deux ans, le gouvernement avait lancé un pacte en faveur de la haie, doté de 110 millions d'euros la première année, mais en 2024 on n'était plus que sur 45 millions d'euros… Il se pourrait que cela tombe à zéro avec les restrictions budgétaires actuelles.

Ralentissement forestier

« Une inquiétude similaire existe sur les reboisements forestiers, ajoute Pierre Naudet, par ailleurs vice-président du syndicat national des pépiniéristes. *Après trois années de croissance, 2025 se traduit par un ralentissement dont les raisons sont difficiles à définir précisément : cela pourrait tenir à une pause des propriétaires forestiers très mobilisés ces dernières années sur la constitution des dossiers accompagnant ces reboisements, mais aussi à la pression d'Organisations non gouvernementales (ONG) écologistes, qui militent pour de la régénération naturelle. »*

Il y a aussi le fait que les délais pour réaliser des chantiers de reboisement sont moins contraints : les propriétaires disposent aujourd'hui de trois ans pour les mener à bien. *« Mais nous,* conclut Pierre Naudet, *nous produisons annuellement, nous ne pouvons pas ralentir le rythme de cette façon… »* La période implique donc de réfléchir à l'organisation de l'activité globale de l'entreprise, afin d'aller chercher d'autres parts de marché.

Berty Robert



L'agroforesterie est un autre secteur sur lequel l'entreprise bourguignonne fait porter ses efforts.

L'importance de la cible agricole

Dans une volonté de renforcer son positionnement auprès d'une clientèle agricole, Naudet sensibilise au fait que certaines de ses activités peuvent constituer des voies de diversification pour des exploitants. *« On peut, par exemple, planter des peupliers sur des terrains agricoles, précise Pierre Naudet et ainsi, faire bénéficier les agriculteurs de financements carbone pour la plantation. C'est une voie de diversification pour des agriculteurs qui bénéficieront du revenu lié au bois produit. On est actuellement en phase de prospection sur des projets de ce type dans tout l'est de la France ».* Par ailleurs, l'entreprise va mettre son pôle agroforesterie de Leuglay, en Côte-d'Or, à disposition, dans le cadre d'une formation conçue en partenariat avec l'Association française d'agroforesterie, et destiné aux agriculteurs.

TABLEAU DE BORD

L'AGENDA PRO'

CÔTE-D'OR

// Recruter en agriculture

• Jeudi 25 septembre

Le pôle régional d'innovation en agroécologie Agronov vous propose de participer à un webinaire de l'Apecita sur le thème du recrutement en agriculture. Il se tiendra de 13 h 30 à 14 h 30.

Inscription : https://lnkd.in/exhZuvHw

//Syndicat ovin de Côte-d'Or

• Jeudi 25 septembre

Le Syndicat d'élevage ovin de Côte-d'Or tiendra son assemblée générale au Muséo parc Alésia, à Alise-Sainte-Reine, à partir de 17h30. //Recruter en agriculture

//Service de remplacement

• Jeudi 25 septembre

Le Service de remplacement de la Côte-d'Or tiendra son assemblée générale à Francheville, à la salle des Rencontres, à 10h30. Au programme : un temps fort sur le thème des clés d'un remplacement réussi.

Inscription : melissa.barthod@servicederemplacement.fr

//Usage professionnel de l'IA

• Vendredi 3 octobre

Le pôle d'innovation en agroécologie Agronov propose une formation qualifiante sur le thème « Investir un usage professionnele de l'intelligence artificielle ». Elle se tiendra à Bretenière dans le bâtiment Agronov, en face de la Maison de l'Agriculture.

Inscription : https://urls.fr/tl26L9

NIÈVRE

// Vente à main levée à Moulins-Engilbert

• 18 octobre

Moulins-Engilbert sera le terrain, le 18 octobre, de la 2e édition de la vente aux enchères à main levée (Champ de foires).

// Foire concours aux veaux

• 23 octobre

Le comité des foires et concours de Corbigny organise sa foire-concours aux veaux le 23 octobre. Pour la foire aux veaux Charolais, arrivée des animaux prévue à 6 h, pour le concours à partir de 8 h 30.

Renseignement : 06 30 60 68 75 (Franck-Loup Moreau) et 06 82 98 16 60 (Jean-François Nandrot).

YONNE

// Pulvé by Night

• Lundi 22 septembre

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise, pour la première fois dans le département, une démonstration de pulvérisation nocturne afin d'évaluer la qualité de la répartition, la performance du matériel et d'affiner les pratiques. L'utilisation de fluorescéine, visible sous lumière UV, permettra d'observer concrètement la répartition du produit et de comparer buses classiques et buses anti-dérives. La soirée comprendra un temps de présentation avec ateliers, un repas convivial, puis la démonstration sur le terrain. L'événement aura lieu le lundi 22 septembre 2025 à 18 h, à Gy L'Évêque. Le nombre de places est limité à 100.

Inscription sur www.yonne.chambres-agriculture.fr

// Réglementation sanitaire pour les produits fermiers

• Lundi 6 octobre de 14h30 à 16h

Les Chambre d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté organisent un échange en visioconférence sur « les grandes lignes de la réglementation sanitaire pour les produits fermiers ». Cet échange aura pour objectif de répondre aux questions concernant la présence d'une réglementation sanitaire dans les laboratoires fermiers, sur les grands principes de la conception des locaux, sur le Plan de Maîtrise Sanitaire et sur les déclarations à réaliser.

Contacter Déborah Colard pour plus de renseignements au 06.08.91.02.87 ou par mail à d.colard@yonne.chambagri.fr
Inscription via la QR Code ci-dessous

LES FORMATIONS

NIÈVRE

// Un atelier lombricole pour gagner en autonomie

• 15 et 16 octobre

Renforcez votre autonomie en valorisant vos effluents par la mise en place d'un atelier lombricole sur votre exploitation. Lieu : CFPPA du Morvan (Château-Chinon).

Inscription auprès du centre de formation : 03 86 93 40 37

RAPPEL

// NUISIBLES

21 Classement des espèces : l'importance de déclarer les dégâts

Début 2026, la liste des Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (Esod, ancien classement nuisible) va être réexaminée. Ce classement permet leur régulation mais il doit reposer sur des déclarations de dégâts précises et chiffrées.

Le classement des Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (Esod) concerne les espèces suivantes : martre, belette, fouine, renard, pie bavarde, geai des chênes, corneille noire, corbeau freux, étourneau sansonnet.
Début 2026, il va donner lieu à un réexamen. Le classement Esod est aujourd'hui très encadré et des recours d'associations diverses ont conduit à l'annulation du classement Esod de certaines espèces dans de nombreux départements. C'est pourquoi il est impératif que l'administration dispose de données objectives et factuelles pour étayer la demande de classement et constituer un dossier solide qui permettra la régulation de ces espèces.
La FDSEA de Côte-d'Or vous invite à déclarer les dégâts subis par l'une de ces espèces via le formulaire spécifique, qui doit être transmis à la Fédération de chasse.
Comme le rappelle Thierry Besançon, président de la commission Dégâts de gibier de la FDSEA21, *« sans déclaration de dégâts précise et chiffrée, nous ne pourrons pas maintenir le renard, la fouine, le corbeau freux et la corneille noire classés Esod, alors qu'ils le sont pour le moment sur notre département, ce qui permet de les réguler par tir ou piégeage. J'invite donc tous mes collègues à déclarer les dégâts subis. Après, il sera trop tard ! ».*

FDSEA 21

Retrouvez le formulaire sur le site de la FDSEA21 ou directement via le QR code ci-dessous.

Vos repères

SALAIRES ET COTISATIONS

// GRILLE DE SALAIRES

Grille nationale des salaires pour entreprises de la production agricole et des Cuma

Les salaires minima conventionnels obligatoires au 1er juillet 2025
Un nouvel avenant à la convention collective nationale production agricole et Cuma du 15 septembre 2020, signé le 12 mars 2024 par les partenaires sociaux (FNSEA, FNCuma, coté employeur et CFDT, CFTC et FO, côté salarié), prévoit une revalorisation des salaires minima applicables dans le secteur. L'application obligatoire de cette nouvelle grille était conditionnée à la publication de l'arrêté d'extension au journal officiel, intervenue le 11 juin 2025. Elle devient donc impérative pour toutes les exploitations agricoles et les Cuma à compter du 1er juillet 2025. Certaines entreprises avaient pu décider de l'appliquer volontairement avant cette date.

Coefficient	Palier	Taux horaire (en €)
9 - 11	1	11,88
12 - 16	2	11,97
17 - 24	3	12,14
25 - 35	4	12,40
36 - 51	5	12,93
52 - 73	6	13,54
74 - 104	7	14,33
105 - 143	8	15,32
144 - 196	9	16,58
197 - 270	10	18,36
271 - 399	11	20,90
400	12	23,88

INDICES DES FERMAGES

Foncier L'indice des fermages quasi stable

L'indice national des fermages s'établit à 123,06, pour 2025, soit une très légère hausse de 0,42 % par rapport à l'an passé. Cette quasi-stabilité marque une rupture après plusieurs années de hausse : l'indice avait déjà progressé de 5,63 % en 2023 et de 3,55 % en 2022.
L'indice tient compte de l'indice du revenu brut d'entreprise agricole national à l'hectare en 2025 - qui a baissé à 121,13 - et de l'indice du prix du produit intérieur brut de 2024, qui a progressé, à 125,95. Le marché du foncier agricole a connu une année 2024 « très contrastée », avait indiqué le 22 mai la FNSafer, montrant une poursuite des tendances de prix. En hausse *« mesurée »*, les terres et prés libres s'affichent à 6 400 €/ha, soit +3,2 %, la troisième augmentation de suite. De leur côté, les vignes AOP décrochent à 176 400 €/ha (-1,1 %), avec des différences marquées selon les vignobles. Depuis 1997, *« le prix des fonds loués a augmenté de 36,7 % quand celui des fonds libres a augmenté de 39,5 % en valeur constante »*, rappelait la Safer dans son rapport annuel en 2024.

Pour calculer le montant des loyers des terres agricoles entre le 1er octobre 2024 et le 30 septembre 2025, la formule est la suivante :

$$\frac{\text{Montant du loyer par hectare N-1 x 123,06 (indice 2025)}}{\text{122,55 (indice 2024)}}$$

Pour rappel, voici les indices de fermage depuis 2010 :

Année	Indice	Variation
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	+2,92 %
2012	103,95	+2,67 %
2013	106,68	+2,63 %
2014	108,3	+1,52 %
2015	110,05	+1,61 %
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	+1,66%
2020	105,33	+0,55%
2021	106,48	+1,09%
2022	110,26	+3,55%
2023	116,46	+5,63%
2024	122,55	+5,23%
2025	**123,06**	**+0,42%**

COURS ET MARCHÉS

MARCHÉS LOCAUX *Bovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

16/09/2025

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 486 - Vente : 99 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	200-250	6,49	6,91	6,81	0,16
		250-300	6,5	7,29	6,7	0,1
		300-350	6,37	7,01	6,67	0,41
		350-400	5,98	6,7	6,26	- 0,17
		400-450	5,99	6,16	6,1	0,01
		450-500	5,94	6,00	5,98	+ 0,11
	R	350-400	5,79	6,13	6,06	- 0,07
		400-450	5,78	5,89	5,84	
F	U	250-300	5,93	6,04	5,98	0,33
		300-350	5,54	5,71	5,68	0,07
		350-400	5,65	5,79	5,76	0,23

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 86 - Vente : 97 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	400-450	5,57	5,74	5,62	- 0,26
		500 et +	4,78	4,88	4,86	

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 340 - Vente : 96 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	E	24 à 36 mois	4,77	5,58	5,11	0,19
		- 5 ans	4,68	5,25	4,86	0,04
	U	24 à 36 mois	4,12	4,58	4,4	- 0,16
		- 5 ans	4,02	4,74	4,26	- 0,02
		5 à 10 ans	3,87	4,45	4,13	- 0,02
		+ 10 ans	3,71	4,26	3,9	0,12
	R	- 5 ans	3,86	3,99	3,94	- 0,1
		5 à 10 ans	3,67	3,96	3,82	- 0,06
		+ 10 ans	3,44	3,7	3,61	0,02
M	U	+ 500 kg	3,63	3,78	3,68	
	R	+ 500 kg	3,56	3,59	3,58	

OBSERVATIONS

Effectif global : 912 - Taux de vente : 97 %.
Apports satisfaisants.
Broutards : Activité très intense en broutards légers destinés à la repousse (jusqu'à 400kgs). Les tarifs stagnent dans les plus lours destinés principalement au marché Italien.
Laitonnes : Offre nettement insuffisante pour couvrir les besoins. Nouvelle hausse des cours.
Vaches / Génisses de 30 mois : Joli marché tant sur le nombre que sur la qualité. Les cours sont reconduits facilement. Vente rapide.
Pour les animaux de moins de 24 mois, nos cotations s'entendent pour des animaux dépistés négatifs ou vaccinés. Prochain marché mardi 23 septembre. (debut des transactions à 7h00).

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

15/09/2025

Effectif : 156

Broutards :	(310 - 340 kg)	1920 - 2210	6,17 - 6,46
Broutards :	(400 - 430 kg)	2420 - 2500	5,84 - 6,08
Génisses 16 – 24 mois :	(355 - 370 kg)	1980 - 2000	5,34 - 5,60
Génisses 24 - 36 mois :	(480 - 860 kg)	2030 - 3900	3,95 - 4,41
Taureaux :	(700 - 1015 kg)	2610 - 3630	3,29 - 3,73
Vaches légères :		1730 - 2170	
Vaches entre deux :		2290 - 2820	
Vaches lourdes :		2860 - 3300	

En broutards, la demande s'oriente sur les légers (-380 kg), cours reconduits en lourds.
Bonne demande en femelles d'exports.
Commerce toujours actif en vaches maigres à des tarifs très fermes.
Bovins gras : 20

Vaches de viande :	7,24 € à 7,32 € kg de viande.
Génisses de viande :	7,38 € à 7,48 € kg de viande.

Cours reconduits. 1 seul invendu.
Prochains marchés : Bovins et ovins le lundi 22 septembre aux horaires habituels.

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

08/09/2025

Effectif : 129

Agneaux :	140 - 170	(3,36 - 3,78)
Agneaux maigres :	135 - 160	(3,45 - 3,73)
Brebis :	100 - 190	(1,34 - 2,22)

Placement plus sélectif en agneaux et brebis accompagné d'une légère baisse des cours. Un seul lot invendu.

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

15/09/2025

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 860 - Vente : 86 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	3,70	3,95	3,82	
		de 38 à 44 kg	3,74	4,27	3,92	
		de 44 à 50 kg	3,22	3,91	3,55	
		+ de 50 kg	3,09	3,66	3,29	
	R	de 32 à 38 kg	3,33	3,72	3,54	
		de 38 à 44 kg	3,23	3,72	3,59	
		de 44 à 50 kg	2,98	3,17	3,10	

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 226 - Vente : 84 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M			1,84	2,15	1,96	
F	U	- de 60 kg	2,01	2,56	2,26	
		+ de 60 kg	2,10	2,43	2,30	
	R	- de 60 kg	1,61	1,93	1,73	
		+ de 60 kg	1,77	2,05	1,95	

CAPRINS (€/tête) — *Effectif : 12 - Vente : 100 %*

Catégorie	Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
Première qualité		58	91	75	

OBSERVATIONS

Effectif global : 1125 - Taux de vente : 85 %
Marché avec des gros apports. 86 % de vendus.
Agneaux : Marché surchargé avec une vente un peu plus difficile qu'il y a 15 jours. Néanmoins les lots bien triés avec le poids recherché (38 / 42 kg), se commercialisent rapidement à des prix acceptables.
Brebis / béliers : L'offre est très hétérogène en qualité. La demande étant toujours aussi forte que les cours se maintiennent tout de même en général.
Caprins : Vente fluide à des cours fermes.
Prochain marché : lundi 29 septembre (pesée 7 h 00 et vente 9 h 00) .

MARCHÉS VOISINS *Ovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

10/09/2025

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 317 - Vente : 90 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	3,74	4,41	3,85	+ 0,11
		de 38 à 44 kg	3,52	4,13	3,78	- 0,03

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 132 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	+ de 60 kg	1,91	2,34	2,10	+ 0,10

OBSERVATIONS

Effectif global : 467 - Taux de vente : 93 %
Agneaux : La présentation est de qualité très hétérogène, les cours sont difficilement maintenus.
Brebis : Cours reconduits demande forte, vente rapide.

MARCHÉS VOISINS *Bovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

10/09/2025

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 90 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
Charolais M	U	350-400	5,95	5,95	5,95	- 0,11
		400-450	5,90	5,98	5,95	- 0,05
Limousins F	U	400-450	6,10	6,10	6,10	

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 32 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	5 à 10 ans	3,72	4,10	4,08	+ 0,06

OBSERVATIONS

Effectif global : 122 - Taux de vente : 100 %
Broutards : les volumes sont en nette diminution et les cours perdent quelques centimes cette semaine. A vérifier dans les prochains jours.
Vaches : très peu de volumes cette semaine avec des cours reconduits à haussier.

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

ANALYSES ET TENDANCES

TABLEAU DE BORD FNB *Viande bovine*

15 Sept. 2025

TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

MARCHÉ

Gros bovins finis : Dynamique toujours présente en allaitant. Reconduction en laitière.

Bovins maigres : Pour les mâles, la demande reste bonne et les cours sont toujours porteurs. Le marché de la femelle est très dynamique et les cours sont largement orientés à la hausse.

POLITIQUES

La Stratégie Nationale Nutrition Climat (SNANC) a été bloqué par Matignon avant le départ de François Bayrou. Le cabinet du Premier ministre a refusé de fixer comme objectif une « réduction » de la consommation de viande. Matignon a préféré parler de « consommation de viande équilibrée ». Ce document est censé définir l'action du gouvernement pour une alimentation saine et durable d'ici 2030 dans le cadre de la loi Climat de 2021. A noter qu'elle ne comportait pas d'objectifs chiffrés, toute nouvelle version du texte reste pour le moment à l'arrêt.

SANITAIRE

Aucun foyer de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) n'a été enregistré depuis samedi dernier 6 septembre dans l'Ain. Par ailleurs et depuis le début de la crise, 186 suspicions ont été infirmées suite aux résultats de laboratoire. Pour le moment l'éradication de la maladie n'est pas encore atteinte.
Certaines dérogations aux mouvements sont possibles, en particulier la descente d'estive des bovins dans la zone règlementée mais restent très encadrées.

APPLICATION DE LA LOI EGALIM 2 EN FILIERE VIANDE BOVINE

La commission Agriculture du Parlement européen s'est positionnée sur les modifications apportées à l'OCM. S'agissant de la contractualisation, la com Agri maintient le contrat écrit généralisé et ajoute des précisions sur les indicateurs de détermination du prix (objectifs, vérifiables, prenant en compte l'inflation, les coûts complets de production et la rémunération des agriculteurs, etc.). Sur la durée, une clause de révision est prévue pour les contrats de 6 mois et plus en cas de circonstances imprévues (sanitaire, météo, etc.). Par ailleurs, le nombre de cas d'exemption à la contractualisation a été réduit. Les Etats membres ont davantage de marge de manœuvre pour appliquer ou non la contractualisation à certaines situations, ainsi qu'à certains secteurs à la demande d'une interprofession ou d'une organisation représentative des agriculteurs. En outre, le mécanisme de médiation devient volontaire avec la possibilité d'inclure les représentants des agriculteurs dans le processus. Enfin, concernant les règles applicables aux OP et aux coopératives, leurs statuts ou règles et décisions contiennent des dispositions identiques ou allant plus loin que celles sur la contractualisation.

FAIT DE LA SEMAINE

Alors que la Commission européenne tente de passer en force pour la ratification de l'accord avec le Mercosur, les préoccupations restent nombreuses avec un volume de contingent très important, et toujours aucune protection des normes de production !
La FNB encourage tous les éleveurs à se joindre à la journée de mobilisation du 26 septembre, en dénonçant le sacrifice de l'agriculture dans les accords de libre-échange ! La production européenne et française doit être défendue, la réciprocité doit être la norme !

FOCUS

L'administration a confirmé que les alertes « feux rouges » PAC, ont été envoyées aux agriculteurs avant le 12 septembre (via mails et télépAC). L**es agriculteurs concernés ont jusqu'au 20 septembre pour répondre à l'administration**, positivement ou non (i.e. jusqu'à la fin de période du droit à l'erreur). L'agence de paiement s'engage à verser les avances des aides PAC au 16 octobre pour tous les agriculteurs qui auront répondu à la notification de feu rouge à cette date. Le délai est court, soyez vigilants et réactifs !

CHIFFRE A RETENIR

15%

C'est le taux moyen de contractualisation observé au 1er semestre 2025 entre les fournisseurs d'animaux et les abatteurs. Si on rentre dans le détail de cet observatoire réalisé par l'interprofession, 24% des JB viande et 31% des JB lait sont contractualisés. Pour les femelles (génisses et vaches), ce taux est de 14% en viande et 7% en lait. Ces différentes proportions sont stables par rapport au semestre précédent.

EN REGION

Comme chaque année, le SPACE se tiendra à Rennes du mardi 16 au jeudi 18 septembre. La filière veaux est mise à l'honneur, la Bretagne étant un des principaux bassins de production. La Section veaux organisera une journée dédiée, le 17 septembre. A cette occasion, l'IDELE, INTERBEV et le CNIEL organiseront une conférence "Quoi de Nou'veau ? » sur la conjoncture, l'évaluation de la durabilité économique des ateliers, les débouchés et enfin, les usages et attitudes sur la viande de veau.

INDICATEUR DE MARCHÉ FNB *Viande bovine*

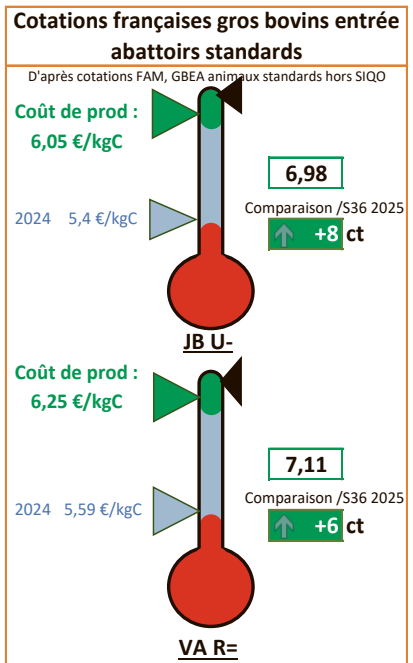
Indicateurs de marché viande bovine

Sources : Normabev, DGAL-TRACES, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

2025 - Semaine 37

Cotations françaises gros bovins entrée abattoirs standards

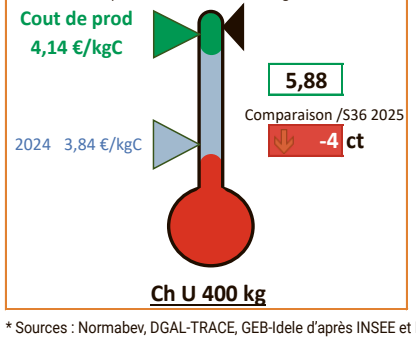
D'après cotations FAM, GBEA animaux standards hors SIQO



Les coûts de production sont calculés en sortie ferme, donc ne tiennent pas compte des frais d'approche.

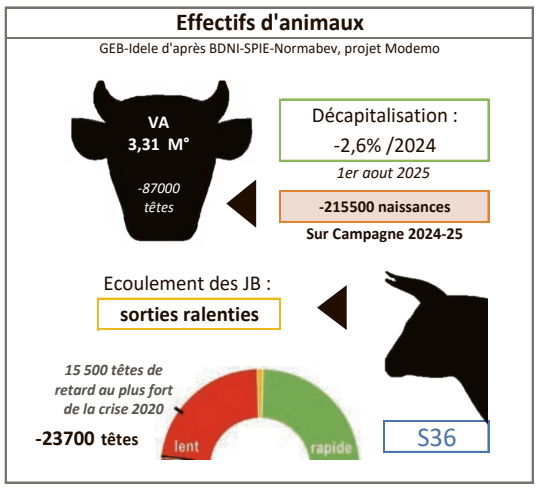
Cotations françaises maigre

D'après cotations GBM FranceAgriMer



Effectifs d'animaux

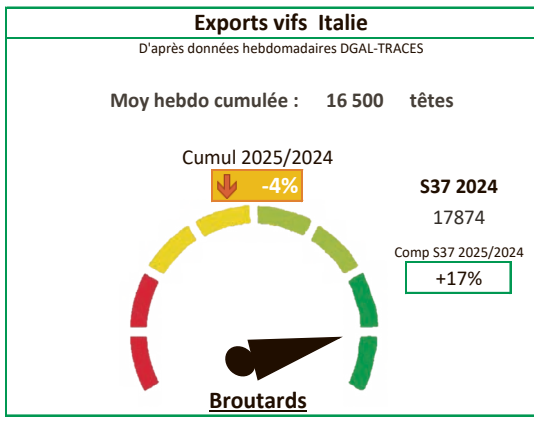
GEB-Idele d'après BDNI-SPIE-Normabev, projet Modemo



Exports vifs Italie

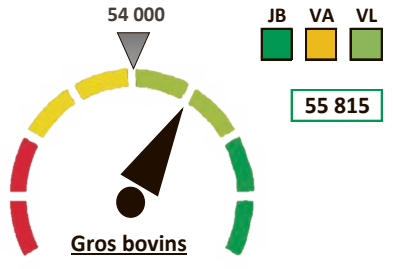
D'après données hebdomadaires DGAL-TRACES

Moy hebdo cumulée : 16 500 têtes



Abattages hebdo gros bovins

D'après données hebdomadaire Normabev (concernant les abattoirs de plus de 1500 tec/semaine)



Indicateurs de prix de revient

D'après l'accord interprofessionnal INTERBEV

6,25	Vache Charolaise R = (€/kg éc.)
6,84	Génisse R + (€/kg éc.)
6,05	Jeune Bovin U - (€/kg éc.)
4,14	Broutard 400 kg (€/kgvif)

1er semestre 2025

Le ciseau des prix....

D'après INSEE - GEB-Idele et FranceAgriMer

En 25 ans...

+100%	Sur les prix à la consommation
+105%	Sur les charges en élevage
+80%	Sur les prix payés aux poducteurs

* Sources : Normabev, DGAL-TRACE, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

TENDANCES

Synthèse générale

Tendances des Marchés aux Bestiaux

Semaine 37 du 8 au 11 septembre

Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.

• **Broutard(e)s :** une demande globalement soutenue et un commerce fluide, surtout sur les animaux de qualité. Des hausses confirmées dans plusieurs marchés. Quelques signes de plafonnement ou de léger recul dans certains centres. En femelles, le marché reste très porteur cette semaine. L'offre, nettement insuffisante face à une demande soutenue, entraîne des ventes rapides et totales. La progression des cours se poursuit dans toutes les catégories et tous les poids, les tarifs étant reconduits sans difficulté et souvent réévalués à la hausse.

• **Gros bovins maigres :** la demande reste très soutenue sur l'ensemble des places, avec des ventes rapides et totales. Dans la majorité des marchés, les prix sont fermes à haussiers, et la progression se poursuit dans plusieurs catégories. Globalement, le marché reste porteur, marqué par une offre insuffisante face aux besoins.

• **Boucherie :** la tendance commerciale reste bien orientée dans l'ensemble, avec une demande soutenue et des prix globalement fermes. Globalement, les marchés confirment une tendance ferme à haussière, avec toutefois quelques zones de stabilité ou de calme selon les secteurs.

• **Veaux :** l'activité commerciale reste bien orientée, avec des hausses sensibles sur certains marchés, une demande toujours soutenue sur la marchandise de qualité, et une tendance à la stabilité ailleurs. Les veaux légers ou de moindre conformation se vendent plus difficilement.

• **Ovins :** globalement, le marché de l'agneau évolue timidement. Les cours sont globalement reconduits, parfois en légère hausse, mais la demande reste sélective, notamment pour les agneaux lourds ou les présentations hétérogènes.
En brebis, le climat de marché reste donc ferme mais contrasté, entre stabilité majoritaire, petites hausses ponctuelles et replis légers selon les types d'animaux et la qualité proposée.

PETITES ANNONCES

Matériel

Tracteur

21 - Vends MF 5445, 4525 h, 4 RM, année 2008, avec chargeur. (3702)
✆ **07 50 36 69 47**

26 - Vends tracteur Ferguson Essence 1950 TB état 2 R 3000 euros
✆ **06 87 18 06 55**

38 - Vends tracteur Mac Cormick 523 pour pièces, beaucoup de pièces neuves
✆ **06 16 25 63 06**

38 - Vends pièces pour Ford county super major 4 et 6 cyl et pièces IH844
✆ **06 74 04 60 70**

42 - Vends tracteur 145 Massey Fergusson 7500 heures
✆ **04 77 97 45 32**

69 - Achète comptant petit tracteur Renault en bon état. Faire offre
✆ **06 95 45 33 44**

69 - Recherchetracteur et Micro-tracteur toutes marques, tout état même HS. À partir de 1970 recherche roundballer à rouleaux ou barrettes à chambre fixe Déplacement rapide.
✆ **06 43 23 43 51**

Travail du sol

69 - Vends semoir maïs 3 m - 8 éléments - charrue 2 socs - Herse 4 éléments - Pirouette 4 toupies.
✆ **06 82 17 32 79**

71 - Vends TBE pulvé Blanchard, hydraulique, 15 m, combiné semis, 3 m, cause cessation.
✆ **06 07 57 55 40**

Arbo-viti

38 - Vibreur arboriculteur à câble, marque AMB Rousset, parfait état, 1500 €
✆ **06 66 42 80 12**

69 - Vends une dizaine de pantalons de tenue de pluie en bon état.
✆ **06 13 52 27 12**

Distribution

42 - Vends désileuse de marque Kuhn, 3,85 m3, bon état, commande Téléflexible avec distributeur concentré.
✆ **07 81 25 07 12**

Epandage

69 - Vends épandeur à fumier 4R 4 T avec échelette et côté démontable 1500 € - cuve 800 l et 600 l - atomiseur Technoma sans rampe : 150 € pièce.
✆ **06 07 06 77 50 HR**

Cave

69 - Vends pressoir hyd cage bois 32 hl - vis sans fin diam 300 - chauffe cuve 300 l A GA.
✆ **06 64 93 80 31**

Manutention

66 - Vends immerseur palette tout inox alimentation électrique usage maraicher avec auto moteur pour chargement. Parfait état.
✆ **06 28 04 22 19**

Elevage

71 - Recherche chaîne à fumier Miro, tourne à gauche, 120 m, bon état, sud 71.
✆ **06 07 46 37 02**

Divers

01 - Vends benne basculante 11T CU 1 essieu pneus BP porte auto tbé tuiles creuses blanches rénovation.
✆ **06 28 09 23 54**

21 - Recherche tracteurs, mois.batteuses, presses, bennes, épandeurs, charrues, chariots élévateurs télescopiques, et autres machines agricoles, bon état et réparer. (3502)
✆ **06 30 11 59 25**

SECONDE MOISSON
MATÉRIELS AGRICOLES
Besoin de vendre un matériel ?
Bertrand PAGAND 06 49 50 14 68
contact@seconde-moisson.fr
www.seconde-moisson.fr
Aide à la vente de matériels agricoles | Estimation de matériels | Recherche et vente de matériels d'occasion

26 - Association Handi Bike recherche tous types de véhicules à moteur, cycles, motocycles et outillage divers.
✆ **06 63 31 48 59**

69 - Vends cause retraite cuve inox 10 hl PM, enjambeur Jacquet DR 30 tout équipé, char Larippe.
✆ **06 79 91 46 12**

SOLUTIONS **ANTIDÉRAPANTES** & **AMÉNAGEMENTS** DE BÂTIMENTS
>> RAINURAGE / SCARIFICATION DES BÉTONS
>> RAINURAGE DES CAILLEBOTIS
>> RAINU'DIAMANT
rainurage béton avec disques diamant
>> RAINU'RAIL®
rainures pour racleurs automatiques
>> BROSS'KIT
balais sur-mesure pour racleurs
Scannez-moi !
Vermot
03 81 93 85 10
www.vermot-rainurage.com

38 - Vends retraite tracteur John Deere 6620, Fendt 280V, atomiseur Hardi 2000 l, vibroflex 3m, cultivateur 3 m avec rouleau packer, vibroculteur 6 m, rotoiller 3 m, gyrobroyeur Desvoys 3 m, charrue Kuhn master 120, 4 corps pulvérisateur Tecnoma 12 m 1000 l, atomiseur Berthoud 1500 l, caisses pommes plastiques 5000 caisses mandarines bois
✆ **06 42 54 23 91**
ou 04 74 54 00 52

DÉCOUVREZ LES BETTERAVES fourragères ensilées en enrubanné (900kg) : Bootse production & santé de vos animaux. Farines de paille. Pas de mini de livraison.
✆ 06 51 56 58 22
✆ 06 08 72 80 17

ACHETE TRACTEURS

Tout état, toute marque, en panne pour pièces
Tél. : 07 49 88 65 13

58 - Cause cessation vend foin (bottes rondes 150), matériels agricole. (3705)
✆ **07 64 10 22 79**
06 62 11 09 65

Achète vieilles poutres démontées ou à démonter, plancher, tomettes, tuiles plates, dalles.
Tél. : 04 74 00 89 08

69 - A vendre concasseur à céréales avec 3 grilles Toy sur caisse.
✆ **06 84 00 00 65**

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce avec tarifs toujours + compétitifs
www.central-pieces-agri.com

Véhicule

Utilitaire

26 - Vends Pick-up Toyota Hilux 2.4 L Hard Top Extra Cab. Contrôle Tech OK TBE 240 000 km Année 2012, 17 000 euros.
✆ **06 77 69 28 12**

26 - Vends Ford Ranger BVA 2020 XLT 170 cv plateau Ridelle NB options 90 000 kms 26500 euros TBE.
✆ **06 78 77 88 75**

34 - Achète Toyota à partir de 1980 dans l'état même sans CT + tous pick-up.
✆ **06 42 69 14 31**

38 - Vends bétaillère JP 220M * 4M - 5 bêtes avec séparation - feux à revoir Tél Heures repas
✆ **06 73 11 38 42**

Tourisme

01 - Vends moto KTM 690 SMCR - 18500 km - année 2012 - Entretien à jour avec factures à l'appui. Contrôle technique OK effectué le 20 août 2025. Prix 6000 euros à débattre.
✆ **06 43 09 13 80**

Achat-Vente

Récolte

42 - Producteur vend maïs épi en bottes ou vrac, analysé, possibilité transport.
✆ **06 14 96 23 01**

74 - Vends foin 2024/2023 bottes carrées 70x120.
✆ **06 32 37 46 25**

74 - Vends foin, regain, luzerne, paille, le tout en petite botte de 30 kg en paquet de 14.
✆ **06 66 57 06 20**

Fourrage

63 - Cause retraite, AV foin 2024 regain env. 180 bottes carrées et 160 bottes rondes diam. 120 prise sur place 90 euros/t pas de TVA.
✆ **06 03 0 55 17 HR**

01 - Vends foin, foin de luzerne, luzerne enrubannée balles rondes 120x120.
✆ **06 77 82 95 33**

18 - Vds foin, récolte 2024 et 2025, prairies naturelles, en bottes cubiques et balles rondes. Possibilité transport.
✆ **06 10 78 30 21**

39 - Vends foin bio 2025, balles carrées, prix départ 100,00 euros/t.
✆ **06 15 26 60 79**

39 - Vends luzerne enrubannée camion 44 balles rondes 90,00 euros prix départ
✆ **06 15 26 60 79**

89 - Avallon - Vend foin, bottes rondes, 120x120, 100€ la tonne, à débattre. (3506)
✆ **06 87 50 82 50**

Propriété

26 - Recherche ferme de 3 hectares jusqu'à 200 hectares. Secteur Auvergne Rhône Alpes et Saône et Loire. Discrétion garantie.
✆ **06 74 47 20 20**

Recherche exploitations
Indépendant spécialisé en transmissions d'exploit.
Nous vous accompagnons auprès de : SAFER-DDT-Notaire-etc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

Location

Chasse

69 - Chasse Côte d'Or recherche postes traqueurs pour étoffer équipe 22 cervidés, 50 sangliers, 20 chevreuils. 11 week-end venaison partagée, visite territoire possible 600 ha.
✆ **06 19 43 19 97**

Suivez-nous sur notre page Facebook

Emploi

Offre

18 - Le Groupement d'Employeurs des moulins, à 15 km à l'est de Bourges, recrute un salarié. Au sein d'un groupement d'employeurs, vous devrez parfois travailler en équipe sur une exploitation de 535 hectares de cultures, production de semences et 75 mères charolaises. Vous devrez savoir travailler en élevage et grandes cultures mais aussi savoir suivre des directives en autonomie puis rendre compte régulièrement à vos employeurs ; savoir alimenter et observer les animaux, pratiquer les soins courants et la manipulation, mais surtout avoir une approche aisée des animaux (Charolais) ; avoir la maîtrise d'engins agricoles et de l'électronique embarquée ainsi que les travaux du sol et traitements qui y sont liés. Des connaissances en maintenance et entretiens des bâtiments seraient un plus Compétences requises : méticulosité, rigueur, autonomie, maîtrise technique en agriculture comme en élevage. Formations requises : expériences significatives ou BAC agricole minimum, BTS agricole de préférence, Certiphyto à passer rapidement si non acquis • CDI après une période d'essai. • Durée 38 h en moy av pos. de récupération ou de compensation • Salaire à négocier selon expérience et compétences. Permis B Envoyez vos CV, lettre de motivation à gedesmoulins18@gmail.com
✆ **06 88 12 72 11**

18 - Le Groupement d'Employeurs des moulins à 15 km à l'est de Bourges recrute un responsable d'élevage : salarié(e) qualifié(e) autonome, rigoureux et à l'aise avec les bovins. Travail en équipe sur 2 exploitations distantes de 2 km : l'une en en polycultures avec création d'un atelier d'élevage et d'engraissement de bovins, l'autre en polyculture-élevage bovins charolais. Dans la première, vous aurez en charge la création d'un troupeau puis sa gestion (alimentation, soins, contention, achats, préparation à la vente, achat de matériel et aliments, suivi sanitaire, partie administrative, aide à la préparation d'assolement pour autonomie alimentaire…). Vous participerez également aux travaux des champs. Dans la deuxième, vous participerez au suivi du troupeau, aux soins, aux vêlages, à l'alimentation. Une grande partie du temps sera dédiée aux travaux des champs (assolement très diversifié). Vous avez la maîtrise d'engins agricoles ainsi que les travaux du sol et récolte fourrages. Vous aurez à assurer également des travaux de clôtures, plantation de haies, maçonnerie et petites constructions. Compétences requises : méticulosité, autonomie, maîtrise technique en élevage comme en agriculture, plaisir d'apprendre. Formations requises : expériences significatives ou BAC agricole minimum. CDI après une période d'essai. Salaire à négocier selon expérience et compétences. Permis B Envoyez vos CV, lettre de motivation à gedesmoulins18@gmail.com
✆ **06 88 12 72 11**

18 - Exploitation à NOHANT EN GOUT, à 15 km à l'est de BOURGES propose un contrat d'apprentissage en BTS ou en BUT. Exploitants en Polycultures, élevage charolais et productions de semences sur 535ha, venez rejoindre notre équipe et gagner en compétences sur la conduite de cultures, la conduite d'élevage, sur la diversification des cultures et méthodes culturales. Selon votre spécialisation, votre rapport de stage peut porter sur : la rentabilité d'un bâtiment d'engraissement des bovins ; la pertinence du semis sur couvert sur une partie de l'exploitation ou l'optimisation du parc de matériel à l'usage de 2 exploitations. Possibilité logement sur place. Contacter Mme Lespagnol
✆ **06 88 12 72 11**
et envoyer votre CV à agalespagnol@wanadoo.fr

18 - Le Service de Remplacement du Cher recrute un agent de remplacement (H/F) pour intervenir dans une exploitation avicole (canards) sur la commune de Beddes (sud Cher). Activités : gavage, surveillance et entretien des animaux. Poste en CDD, du 17/10 au 23/10/25 + du 17/12/25 au 03/01/26. Durée : 48 h/semaine (du lundi au samedi). Rémunération : 12,40 € (brut) + 10% de précarité + 10% de congés payés. Kilomètres indemnisés. Permis B et véhicule personnel obligatoire. Connaissances du milieu agricole souhaitées.
✆ **02 48 23 45 89**
ou 06 03 46 99 24

18 - Le service de remplacement recrute un agent de remplacement pour intervenir sur un secteur de 15 kms autour de Lury-sur-Arnon. Activités : traite, alimentation, entretien et manutention des animaux (bovins allaitants, bovins lait, caprins), travaux en lien avec les grandes cultures (conduite d'engins agricoles, travail du sol, semis, fenaison, entretien du matériel…), travaux en lien avec l'activité viticole (taille des vignes, mise en bouteille …). Poste en CDI, à pourvoir dès maintenant. Rémunération : 13.54€ (brut)/heure). Avantages : mutuelle, indemnités kilométriques – Connaissances du milieu agricole souhaitées. Permis B et véhicule personnel obligatoire. Contacter le Service de remplacement du Cher
✆ **02 48 23 45 89**
ou 06 03 46 99 24

21 - Recherche personne pour aide à s'occuper femme âgée et autre, contre logement. (3703)
✆ **03 80 33 41 78**

26 - Cherche chauffeur récolteuse noix, octobre, connaissances mat. agricole possibilité logement, autonome, 26730 Hostun.
✆ **06 82 05 97 02**

58 - Le Haras de Toury recrute un ouvrier agricole minimum de 2 ans d'expérience à l'élevage. Logement dispo. (3701)
✆ **06 34 42 58 01**

69 - Beaujolais cherche vendangeurs H/F motivés, nourris et logés vers 2 septembre.
✆ **06 32 45 62 95 (13h)**

CONCESSIONNAIRE NEW HOLLAND
ENTREPRISE FAMILIALE BASÉE EN CÔTE-D'OR
RECRUTE

1 MAGASINIER CONFIRMÉ (H/F)
1 TECHNICIEN CONFIRMÉ (H/F)
ENVOYER CV + LM à SAS MANIÈRE
Rue des Muriers - 21690 Verrey sous Salmaise
Tel 03 80 35 80 66 - contact@sarlmaniere.com

PETITES ANNONCES

Offre de service

26 - Vous déménagez? Vous débarrassez? Pour 1 travail soigné, contactez-moi, Girard Benjamin
✆ 06 63 31 48 59

Divers

18 - Vends brabant, 5 corps, clairevoie, sécurité boulons ; déchaumeur 4 m, 9 dents, sécurité boulons, repliage hydro ; broyeur Nicolas , 1,80 m ; bottes 120x120, 1ère c. luzerne, à l'abri ; 2 cellules, démontées, environ 200 Qx.
✆ 06 74 32 70 61

38 - Cause cessation vend tracteur Deutz Agroton 420, 4000 hrs, pont suspendu, vends motopompe 55 m3, hachoir à viande réfrigéré avec portionneur, pulvérisateur 800L Tecnoma rampe 12 m, faucheuse Krone 5 assiettes, scie à ruban, charrue bisoc et trisoc réversible, tonne à eau 6500 l avec abreuvoir, rotolabour Kuhn avec rouleau cage, herse alternative Amazone 3 m avec rouleau Packer, nacelles sur 3 points barrière d'herbage 2-3-4-5M
✆ 07 84 41 13 73

Animaux

Bovin

03 - Vends 20 taureaux à finir, 10 veaux broutards, 1 an, vache avec veau mâle 10 jours, TBE.
✆ 06 98 34 14 58

18 - EARL Breton vends 3 agnelles Texel pour la reproduction ainsi que deux agneaux et un antennais.
✆ 06 82 25 17 13

18 - EARL Breton vend 5 taureaux charolais HBC de 18 mois né en juin 2024. Belle race et bon grain.
✆ 06 82 25 17 13

21 - Elevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène, propose à la vente taureaux aptes à la saillie. Gd choix toutes catégories d'âges. Garanties sanitaires. Elevage ayant sélectionné le vêlage facile. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps, livraison toutes distances.(3203)
✆ 06 07 75 59 74 Jean-Luc
06 67 58 18 03 Michel
06 74 69 62 41 Bertrand

42 - Prends 35 à 40 UGB bovins en pension du 15 octobre au 15 avril, enrubannage et foin à volonté, 30 ans expérience, préférence 1 seul lot.
✆ 06 44 01 85 92

58 - Vends grand choix de taureaux 18 mois prêts à saillir, plus veaux de l'année. HBC, cornus, sc, hétéro et homozygotes. Grande sélection sur les qualités maternelles. Vaccinés FCO 8-4-3 + MHE. Livraison assurée. EARL Colmont. (3704)
✆ François 06 08 78 05 01 - Vincent 06 99 25 33 53

58 - Vends taureau charolais homozygote sc, 5 ans, veaux de l'année. (3505)
✆ 06 20 19 70 43

58 - Elevage HBC origine insémination, vds 1 taureau de 30 mois et 3 de 20 mois ayant sailli. 30 veaux nés à partir d'octobre 2024 : certains vêlage facile, ss cornes, génotypés. François Bouche, Eleveur/inséminateur 58340 Cercy la Tour. (3504)
✆ 06 16 07 54 55

69 - Vends 10 génisses P. Holstein terme sept/oct/nov ind IBR origine CL vacc FCO pleins IA P. Holstein - Vend foin.
✆ 06 45 28 34 15

69 - VDS Mâles reproducteurs limousins et génisses limousines d'élevage HBL
✆ 06 71 61 73 16

71 - HBC élevage Devillard J&C vend génisses pleines, génisses 10 mois, vaches pleines, tx 18 mois cause baisse effectif.
✆ 06 18 54 64 88

89 - Elevage charolais HBC, vend 50 mâles repro prêts à saillir, vaches, génisses, laitonnes. Vente permanente femelles et mâles. Livraison possible. Gaec Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine. (2602)
✆ 06 89 18 05 87
06 79 50 15 71
Gaec Cadoux

Ovin

38 - Vends agneaux et brebis - recherche combine bois de chauffage sur prise + force tracteur 07 84 11 13 73
✆ 07 84 41 13 73

63 - AV troupeau brebis avec agneaux ou pleines cause changement production.
✆ 06 86 49 83 74

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Des professionnels à votre service



J.L. TRANSPORTS
Vente et transports
Paille de blé et d'orge
Maïs plantes entières
03 86 27 9000 / direction@jl-transports.com / 58500 CLAMECY
licence de transports N°2023/27/850

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Chien

38 - Cède 2 chiots M Bassets, Fauve de Bretagne, parents LOF, mère FRSN124120036
✆ 06 84 11 95 33

Gibier

18 - Département du Loiret - Spécialiste lapin de garenne repris parc sur herbe, qualité extra repeuplement. Garanties sanitaires. Livraison. Documentation sur demande.
✆ 06 82 28 12 19

Suivez-nos publications sur Instagram

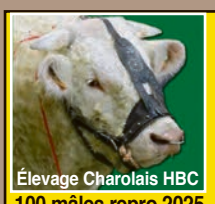


PORTES OUVERTES ÉLEVAGE

19, 20, 21 SEPTEMBRE
PORTES OUVERTES GAEC DE CHANAUX
Didier, Nadine et Laura Poupon - Chanaux - 58170 Flety (Luzy)
Veaux - Taureaux 18 mois HBC et NI
06 29 16 46 90 / 06 46 00 96 91

Fabienne, Jean-Michel et Marius
CHATILLON
Élevage HBC aux Angles
71190 MESVRES
06 15 93 22 70
PORTES OUVERTES
Vendredi 26 et Samedi 27 septembre
Veaux, taureaux de 18 mois, exposés au pré. Prix raisonnables

Vendredi 19 - Samedi 20 - Dimanche 21 sept. 2025
Exposition Vente
REPRODUCTEURS CHAROLAIS à Perrigny - 71 ISSY-L'ÉVÊQUE
EARL BAUDIN Sophie & François (HBC) - 06 87 57 81 81 ou 06 35 55 32 12
Garanties sanitaires - Livraison assurée - Le meilleur accueil vous sera réservé



Gaec **CADOUX père & fils**
89420 St André en Terre Plaine
Tél. : 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71
100 mâles repro 2025
40 taureaux de 18 mois
Génisses - Vaches
Vaches pleines
PORTES OUVERTES au pré
26, 27 et 28 septembre 2025
La retraite approche...
Vente d'exception...
Le meilleur accueil vous sera réservé
https://gaeccadoux.com Livraison possible

Gaec Deboux, 58110 CHOUGNY
vous invite à ses **PORTES OUVERTES**
le vendredi 26 et le samedi 27 septembre 2025
à Cuy - 58110 Chougny
VENTE de veaux reproducteurs, taureaux de 18 mois, génisses de 30 mois pleines.
Hervé 06 26 01 58 72 - Théophile 06 28 58 12 92 - Jérôme 06 09 97 30 97
Vidéos disponibles sur : www.simongenetic.com

PORTES OUVERTES
Vendredi 26 et samedi 27 sept. 2025
GAEC DELORME
Collonges - 71250 Lournand
Élevage Charolais HBC, visite au pré de nos reproducteurs mâles de l'année et taureaux 18 mois.
Tél. : 06 80 20 46 47

3 CHEPTELS CHAROLAIS H.B.C. vous accueillent,
IBRA et garanties sanitaires
Vendredi 26 et samedi 27 septembre 2025
22 ème année

EARL ALEXANDRE 06 09 22 47 18 Métairie - 58 Cossaye	15 Veaux mâles de l'année	
GAEC BLANDIN-CURY 06 30 20 98 12 Vauvre - 03 Vaumas	30 Veaux mâles de l'année 6 Taureaux de 18 mois	VIDÉO VISIBLE SUR simongenetic.com
GAEC CORNELOUP 06 77 68 78 58 Santigny le Haut- 03 Beaulon	30 Veaux mâles de l'année 14 Taureaux de 18 mois	LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Vendredi 19 & samedi 20 septembre 2025
EXPOSITION VENTE
REPRODUCTEURS CHAROLAIS à Perrigny 71 ISSY-L'ÉVÊQUE
BUTEAU Benoît (HBC) - **06 12 26 74 70**
Garanties sanitaires - Livraison assurée
Le meilleur accueil vous sera réservé

PORTES OUVERTES
26 et 27 SEPT. 2025
GAEC SAUNIER
71 ISSY-L'ÉVÊQUE
Veaux repro 9 à 13 mois Limousin, non HBL.
06 11 56 51 42

EN SAÔNE-ET-LOIRE
VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025
Portes ouvertes
Reproducteurs charolais HBC - Mâles de l'année
Taureaux 18 mois - Taureaux adultes
Élevage Gaudet Fabien et Anthony
Charnay - 71420 Marly/Arroux - Tél. 06 62 14 35 44
Élevage Guillaume Mateuil
Beaubernard - 71420 Oudry - Tél. 06 85 67 72 75

PORTES OUVERTES
JEUDI 25, VENDREDI 26 & SAMEDI 27 SEPTEMBRE
Veaux de l'année, taureaux adultes, taureaux 18 mois, élevage HBC IBR A
Gaec POUPON Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 Chiddes - **06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56**

ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AURELIA BOITEUX
SARL au capital de 1000 €
Siège social : 5-7 rpt Edmond Michelet
21000 Dijon
909 651 291 RCS de Dijon

Par une décision du 01/09/2025, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 14 Route d'Esbarres - 21170 Aubigny-en-Plaine, à compter du 01/09/2025.
Mention au RCS de Dijon

AL25019981

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI CARDIN
société civile immobilière
Au capital de 28 524,49 €
Siège social :
27 Rue Jean-François Champollion
21200 BEAUNE
419.752.837 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 04/09/2025, il résulte que le capital social a été augmenté au moyen de l'élévation de la valeur nominale des parts et par apport en numéraire à hauteur de 27 000 €, pour être porté de 1 524,49 € à 28 524,49 €.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
CAPITAL :
Ancienne mention : 1 524,49 €.
Nouvelle mention : 28 524,49 €.
Mention au RNE et au RCS de DIJON

AL25020045

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARLU LEVIATHAN
au capital de 256 000 euros
Siège social : 60 Rue de Talant
21000 DIJON
984 156 208 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 01/08/2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 60 Rue de Talant - 21000 DIJON au 27 Rue Buffon – 21240TALANT, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL25020061

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI DU PASQUIERS
Société civile immobilière
Au capital de 151 000 €
Siège social :
27 rue Jean-François Champollion
21200 BEAUNE
849.561.113 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE en date du 04/09/2025, il résulte :
- que le siège social a été transféré à BEAUNE (21200) 27 rue Jean-François Champollion, à compter du même jour
- que le capital social a été augmenté par apport en numéraire à hauteur de 150000 €, pour être porté de 1 000 € à 151 000 €.
Les statuts ont été modifiés en conséquence
Mentions au RNE et au RCS de DIJON.

AL25020066

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Stéphanie NARBOT, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Stéphanie NARBOT », titulaire d'un Office Notarial à GUEUGNON, 12, rue du 8 mai 1945**, le 5 septembre 2025, enregistré à MACON, le 10 septembre 2025, 2025N01522, a été cédé un fonds de commerce par :
Madame Sylvie Nicole Jacqueline FOUCOURT, épouse de Monsieur Alain Christian Jean-Marc ELIE, demeurant à SAINT-LOUP-GEANGES (71350) 16 B rue du 6 septembre 1944,
A :
La Société dénommée **BETHEL**, dont le siège est à BEAUNE (21200) 9 avenue Charles de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 894856467 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Désignation du fonds : fonds de commerce de tabac, presse, loto, tabletterie, Française des Jeux sis à BEAUNE(21200), Centre Commercial Saint Jacques, Avenue Charles de Gaulle, connu sous le nom commercial LOTO TABAC JOURNAUX SAINT JACQUES et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, sous le numéro 414 031 245.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de HUIT CENT SOIXANTE MILLE EUROS (860 000,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, la SCP PARRY-VARIL ET ASSOCIE, notaire à BEAUNE (21200), 16 RUE DE LORRAINE, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL25020096

Notaires

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Me Pascale CARILLON, notaire associé à IS SUR TILLE (21120), 31 bis Rue François Mitterrand le 01er septembre 2025, enregistré au service de l'enregistrement de DIJON le 04 septembre 2025 dossier 2025 00038298 référence 2104P01 2025 N 02162 contenant cession de fonds de commerce ;
Monsieur Edmond Manuel PEREIRA, Retraité, et **Madame Deolinda Maria NUNES SERAMBEQUE,** Gérante et retraitée, son épouse, demeurant ensemble à MARCILLY SUR TILLE (Côte-d'Or) 10 Rue du Pont.
A vendu à
La Société dénommée **VAGABOND(E)**, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.500,00 € ayant son siège social à IS SUR TILLE (Côte-d'Or) 4 Place de la République identifiée sous le numéro SIREN 989357694 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (Côte-d'Or).
Un fonds de commerce de **PRET A PORTER, COMMERCE DE DETAIL DE L'HABILLEMENT connu sous l'enseigne «LILI BOUTIQUE» exploité dans un ensemble immobilier situé à IS SUR TILLE (Côte-d'Or) 4 Place de la République, et pour l'exploitation duquel Madame Deolinda NUNES SERAMBEQUE épouse PEREIRA est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (Côte d'Or) sous le numéro 441 194 214, moyennant le prix de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 €)** s'appliquant savoir :
- Aux éléments incorporels pour QUARANTE MILLE SIX CENTS EUROS (40.600,00 €)
- Aux éléments corporels pour NEUF MILLE QUATRE CENTS EUROS (9.400,00 €)
Entrée en jouissance : A compter du 01er septembre 2025.
Les oppositions devront être faites en l'office notarial de Me Pascale CARILLON, notaire où domicile est élu à cet effet dans les 10 jours suivants la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.
Pour avis, Le Notaire

AL25020138

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'ouverture d'une enquête publique sur la demande de permis de construire n° 021 030 21 b0002 d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune d'aubaine (21)

Par arrêté préfectoral n° 682 du 06/08/2025, est organisée **du 15/09/2025, à 14 h 00, au17/10/2025, à 17 h 00, soit 33 jours consécutifs**, une enquête publique relative à la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 18,6 MWc sur le territoire de la commune d'AUBAINE, déposée par la société CS de la FORET au MAÎTRE(Société VALECO).
Les principaux composants de la centrale solaire sont les suivants:
- les panneaux photovoltaïques et les structures métalliques de support des panneaux solaires du parc photovoltaïque au sol
- les onduleurs et les postes de transformation
- la structure de livraison
- les réseaux de câbles et les pistes d'accès et les aires de grutage des bâtiments techniques.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), en date du 29/11/2022 et la réponse du maître d'ouvrage à cet avis ;est consultable:
- **sur support papier et sur un poste informatique** :
en mairie d'AUBAINE (21) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et les heures habituelles d'ouverture de la mairie
Les lundis de 15 h 00 à 19 h 00
- sur un registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/6351
- **sur support papier à la direction départementale des territoires**
57 rue de Mulhouse à Dijon – Service Urbanisme Connaissance et Appui aux Territoires –bâtiment A – 1er étage – bureau 101 – du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à16h00
- **sur le site internet des services de l'Etat**, pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:
Accueil → Actions de l'État → Environnement → Energies renouvelables → Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie d'AUBAINE (21).
Les observations peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête soit **le 17/10/2025, à 17 h 00** par voie postale en mairie sise route départementale 104A, à Aubaine (21360), siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-6351@registre-dematerialise.fr
M. Dominique LANTERNIER, commissaire enquêteur titulaire désigné, se tiendra à ladisposition du public, **en mairie d'AUBAINE (21)**, aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Samedi 20 septembre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00
- Lundi 29 septembre 2025 de 15 h 00 à 18 h 00
- Lundi 13 octobre 2025 de 15 h 00 à 18 h 00
M. Jean-Claude CHARAVEL, commissaire enquêteur suppléant assurera la fonction de commissaire enquêteur uniquement en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
Madame MONY Pauline
(Société CS de la FORÊT au MAÎTRE (Société VALECO))
240 rue René Descartes13290 AIX EN PROVENCE
Tél. : 07 88 75 74 36
paulinemony@groupevaleco.com
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Mme la directrice départementale des territoires (Direction Départementales des Territoires – 57 rue de Mulhouse -21 000 DIJON), **et à ses frais**, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour délivrer ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'AUBAINE, à la Direction Départementale des Territoires – 57 rue de Mulhouse – 21 000 DIJON et sur le site internet des services de l'Etat **(www.cote-dor.gouv.fr)**, rubrique
Actions de l'État -Environnement - Energies renouvelables.
Pour le préfet et par délégation,
La Directrice Départementale adjointe des Territoires
Nadine MUCKENSTURM

AL25019874

Préfecture de la Côte-d'Or

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE
d'une installation classée pour la protection de l'environnement relative à une :
Demande de renouvellement et d'extension d'autorisation environnementale, présentée par la société eqiom granulats, pour l'exploitation d'une carrière a ciel ouvert en eau située sur les communes de athée et villers-les-pots

Par arrêté préfectoral du 10 septembre 2025, sera ouverte une enquête publique sur la demande présentée par la société EQIOM dont le siège social est situé à Courbevoie (92) en vue d'obtenir du Préfet de la Côte-d'Or le renouvellement et l'extension de l'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert en eau sur les communes de Athée et Villers-les-Pots.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour délivrer ou refuser ladite autorisation d'exploiter cette installation classée.
L'enquête se déroulera du **6 octobre 2025 au 5 novembre 2025** en mairie de Athée, siège de l'enquête, Villers-les-Pots et Auxonne.
Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier, comprenant notamment l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et la réponse du porteur de projet,seront déposées dans chaque lieu de l'enquête où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture et pendant les permanences du commissaire enquêteur :
- sur support papier en mairies de :
ATHEE (siège de l'enquête) - 3 A rue du centre 21130
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.
AUXONNE - Place d'Armes 21130 Auxonne : du lundi au vendredi : 8h15 - 12h15 et de 13h30 - 17h30 (16h30 le vendredi).
VILLERS LES POTS - 1 rue Saint-Michel 21130 les lundi de 13h30 à 16h15, mardi 9h00 à 12h00, jeudi et vendredi 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h15, samedi 9h00 à 11h30.
Toutes informations relatives à l'enquête publique peuvent être consultées :
- sur support papier à la Préfecture de la Côte-d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme -Section ICPE - de 9h30 à 11h30 et de 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi.
- sur le registre dématérialisé mis en place jusqu'au mercredi 5 novembre 2025 inclus, en se connectant sur l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/6600
- sur le site internet de la préfecture :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Toute-lareglementation-environnementale/ICPE
- sur un poste informatique en mairie d'ATHÉE (21) (siège de l'enquête), (cf horaires d'ouvertures cités ci-dessus)
Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut formuler ses observations et propositions écrites :
- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition sur le lieu de l'enquête en mairies de ATHÉE 21130 (siège de l'enquête), VILLERS-LES-POTS 21130 et AUXONNE 21130 (cf adresse et horaires d'ouvertures cités ci-dessus).
- sur le registre dématérialisé mis en place jusqu'au mercredi 5 novembre 2025 inclus en se connectant sur l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/6600
- par courriel jusqu'à la clôture de l'enquête publique soit au plus tard mercredi 5novembre 2025 inclus sur l'adresse électronique du registre dématérialisé :
enquete-publique-6600@registre-dematerialise.fr
Les observations transmises par ce procédé seront publiées dans le registre dématérialisé et consultables à l'adresse : **https://www.registre-dematerialise.fr/6600**
Les observations et propositions peuvent également être adressées par voie postale, à M. GillesGIACOMEL, commissaire enquêteur désigné, en mairie d' ATHÉE, 3 A rue du centre 21130 ATHÉE , avant la clôture de l'enquête soit au plus tard le 5 novembre 2025 inclus.
Des renseignements sur le projet peuvent être également demandés à :
M. Pierre-Luc WERNERT
Responsable Foncier-Environnement
tél. : 06 08 87 95 61
Courriel : pierre-luc.wernert@eqiom.com
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, en s'adressant à la Préfecture de la Côte-d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE –53 rue de la préfecture 21041 DIJON Cedex.
M. Gilles GIACOMEL, commissaire enquêteur, ou éventuellement son suppléant M. Christian ROCHE, nommés par décision du tribunal administratif, se tiendra à la disposition du public aux lieux, jours et heures précisés ci-dessous :
- Mairie de ATHÉE,
le lundi 6 octobre de 9h à 12h
- Mairie de VILLERS-LES-POTS,
le vendredi 10 octobre de 13h30 à 16h15
- Mairie de AUXONNE, le vendredi 17 octobre de 9h à 12h
- Mairie d'ATHÉE
le mercredi 5 novembre de 14h à 17h
Le Préfet de la Côte-d' Or adressera, dès leur réception, copie du rapport, des annexes et des conclusions du commissaire enquêteur à la personne responsable du projet et à la mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête, pour y être tenus à la disposition du public durant un an.
Ces documents seront également consultables par le public :
- à la Préfecture de la Côte d'Or- Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE ;- sur le site internet de la préfecture :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Toute-la-reglementationenvironnementale/ICPE
pendant la même durée ;
- pendant un an, sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :
https://www.registredematerialise.fr/6600
LE PRÉFET
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
Denis BRUEL

AL25020130

// DIVERS

SELARL «Philibert HERAUD, Notaire»
Notaire associé à VITTEAUX (21350)
Bureau Permanent à SAULIEU (21210)
Tél : 03.80.49.60.44 – 03.80.64.18.51

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu le 9 septembre 2025 par Me Philibert HERAUD, Notaire à VITTEAUX, immatriculé sous le n° CRPCEN 21071,
Monsieur Jean-Louis DUBOIS, et Madame Marie-Christine Renée PIRODON, demeurant ensemble à BRAZEY-EN-MORVAN (21430), 4, rue des Cours, Hameau de Montot, Monsieur DUBOIS né à BAGNOLET(93170), le 25 mai 1957, et Madame PIRODON née à ORAN (ALGERIE), le 19 avril 1960,mariés à la mairie de VILLEURBANNE (69100), le 24 février 1979 sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union,
Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille de changer entièrement de régime matrimonial.
Ils ont déclaré modifier leur régime en adoptant, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle, avec attribution intégrale de la pleine propriété de la communauté au profit du conjoint survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Me Philibert HERAUD, 40 Rue Hubert Languet, 21350 VITTEAUX.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.
Pour Avis.
Me P. HERAUD

AL25020064

16 HUGO NOTAIRES
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain BRUCHON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT», titulaire d'un Office Notarial à DIJON, 16, avenue Victor Hugo, CRPCEN 21004, le 11 septembre 2025, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
Entre Monsieur Jean-Marie GILBERTIER, retraité, et Madame Martine Marie LAFFITTE, retraitée, demeurant ensemble à DIJON (21000) 7 chemin des Basses Terres Hameau de Mirande.
Monsieur est né à DIJON (21000) le 26 juillet 1952,
Madame est née à MONTESQUIEU (47130) le 11 juillet 1956.
Mariés à la mairie de MONTESQUIEU (47130) le 11 février 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25020090

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 15/09/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Coulmier-le-Sec : Propriété comprenant une maison d'habitation et des terrains agricoles non attenants en nature de jardin, terres, landes et bois - Urbanisme : RNU 66 a 79 ca '0003 RUE DE VILLAINES' : AB-0112 - 'AUX LANVIGNES' : F-0018 - 'LA PORTE DE VILLAINES' : ZD-0064 - 'LE MOULIN BRULE' : ZK-0007 - 'ES CORNES' : ZO-0053
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/10/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25020136

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION PAR TUP

ACDR
SARL au capital de 10.000 euros
Siège social : 10 boulevard de Brosses
BP 42292
21022 DIJON CEDEX
791 570 781 RCS DIJON

Par décision du 26/08/2025 la société 3FR, SARL au capital de 600.000 euros, dont le siège social est 10 boulevard de Brosses BP 42292 21000 DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 534 266 721, a, en sa qualité d'associée unique de la Société ACDR, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société ACDR au profit de la société 3FR, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du GTC de DIJON.
Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de DIJON 13 boulevard Clémenceau 21000 DIJON.
Pour avis.
La Gérance

AL25019937

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DOMAINE DE LA TASSEE
Groupement foncier agricole
En liquidation
au capital de 1 500 euros
Sièges social et de liquidation :
3 Avenue de la Gare
21220 GEVREY-CHAMBERTIN
314 572 744 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 01/06/2025 au 3 Avenue de la Gare - 21220 GEVREY-CHAMBERTIN a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François PERROT, demeurant 3 Avenue de la Gare - 21220 GEVREY-CHAMBERTIN,de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25020053

DISSOLUTION PAR TUP

SCI LA CHAROLLAISE EN BERRY
SCI au capital de 1800 €
Siège social : 4 av jean bertin
21000 Dijon
891 173 320 RCS de Dijon

Par une décision en date du 08/09/2025, la société SA ROGER MARTIN, SA au capital de 4000000 €, ayant son siège social sis 4 avenue Jean Bertin Parc Technologique 21000 Dijon, inscrite 016.450.157 R.C.S. de Dijon, associée unique de la société SCI LA CHAROLLAISE EN BERRY, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.
Les Créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de commerce de Dijon dans les 30 jours de la publication au Bodacc.

AL25020055

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MAISON GRAUSS
SARL en liquidation
Au capital de 37 500 €
Siège social : 3, chemin des Vaches
21200 Bligny-les-Beaune
515 720 753 RCS DIJON

Par assemblée générale du 1/8/2025 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Nicole TIBLE de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

AL25020128

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ASCO ADMIN
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 2 000 €
Siège social : 22 rue du Docteur Albert Schweitzer
21800 QUETIGNY
983 205 162 RCS DIJON

Par décision du 6 septembre 2025, l'associée unique, Madame Virginie BILDGEN a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31 juillet 2025, donné quitus et décharge à la liquidatrice de son mandat et a constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis,La liquidatrice

AL25020134

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

GFA DES ORMES
Groupement foncier agricole
Au capital de 74090,22 EUROS
Siège social : Les Ormigiens
58800 PAZY
SIREN : 409 518 073

L'assemblée générale du 26 août 2025 a augmenté le capital de la société par incorporation de réserves de 3.669,78 € et par incorporation du compte courant d'associé de 96.000,00 € portant le capital social de 74.090,00 € à 173.760,00 €.
L'assemblée générale a mis à jour les statuts.
L'article « ARTICLE SEPT- CAPITAL SOCIAL » est dorénavant ainsi rédigé :
« ARTICLE SEPT - CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE SEPT CENT SOIXANTE EUROS (173?760,00 €) et il est divisé en 1087 parts sociales de 160,00 € chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 1087, et attribuées, savoir :
- Monsieur SANSOIT André : 468 parts en usufruit et 300 parts en pleine propriété numérotées de 1 à 468 en usufruit et de 487 à 786 en pleine propriété,
- Madame SANSOIT Marie-Odile : 18 parts en usufruit et 300 parts en pleine propriété, numérotées de 469 à 486 en usufruit et de 787 à 1087 en pleine propriété,
- Monsieur SANSOIT Guillaume : 153 parts en nue-propriété, numérotées de 325 à 468 et de 478 à 486,
- Mademoiselle SANSOIT Fanny : 333 parts en nue-propriété, numérotées de 1 à 324 et de 469 à 477. »
L'ancien libellé était ainsi rédigé :
« ARTICLE 7 -CAPITAL SOCIAL
- Le capital social est fixé à la somme de 74.090,00 € correspondant à la valeur des apports des associés.
Il est divisé en 486 parts sociales de 152,00 € chacune portant les numéros 1 à 486, qui sont attribuées aux associés en proportion de leurs apports et de la donation partage reçue par Maître ADENOT, notaire à CORBIGNY, le 13 juillet 2005, savoir :
- Monsieur SANSOIT André : 468 parts en usufruit numérotées de 1 à 468,
- Madame SANSOIT Marie-Odile : 18 parts en usufruit, numérotées de 469 à 486.
- Monsieur SANSOIT Guillaume : 153 parts en nue-propriété, numérotées de 325 à 468 et de 478 à 486,
- Mademoiselle SANSOIT Fanny : 333 parts en nue-propriété, numérotées de 1 à 324 et de 469 à 477. »
Par avis
Le gérant

AL25020060

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

MODIFICATION DU CAPITAL

JAG AGRI
Société par actions simplifiée
Au capital de 18 000 euros
Porté à 6 000 euros
Siège social : Villars - 58110 BICHES
910 399 617 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 25 mars 2025 a décidé de réduire le capital social de 12 000 euros pour le ramener de 18 000 euros à 6 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 1 200 actions.
La Présidente a constaté en date du 12 septembre 2025 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :Le capital social est fixé à la somme de dix-huit mille (18 000) euros. Il est divisé en mille huit cents (1800) actions de dix (10) euros chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées.
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à la somme de six mille (6 000) euros. Il est divisé en six cents (600) actions de dix (10) euros chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées.
POUR AVIS
La Présidente

AL25020141

// GÉRANCE

SCP Emeline Cavet-Jacob notaire
14 Avenue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne sur Loire

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Stéphanie CLERMONTE, Notaire au sein de la SCP Emeline CAVET-JACOB, à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, enregistré à NEVERS, le 5 septembre 2025 dossier 2025 00016194Réf : 5804P01 2025 N 00473,
Mr TISSIER Vincent André Henry, époux de Mme COLLARD Catherine Martine,dt à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 38 rue du Sanitas,
A donné en location gérance
A la Société dénommée SAS BAGM, au capital de 1.000 euros dont le siège social est à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 41 rue du Maréchal Leclerc,immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 989770607,
Un fonds de commerce de CAFE, DEBIT DE BOISSONS, BRASSERIE, sis à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 41 rue du Maréchal Leclerc, connu sous l'enseigne»LE P'TIT BAR»,
A compter du 1er septembre 2025 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction.
POUR UNIQUE INSERTION
Maître Stéphanie CLERMONTE, Notaire.

AL25020129

// VENTE AUX ENCHÈRES

les avocats

Maître Myriam PREPOIGNOT
Membre de la SELARL AGIN PREPOIGNOT
Avocat au Barreau de NEVERS
Demeurant 6 square de la Résistance
58000 NEVERS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Situés sur la commune de **PREMERY (58700) – 34 Chemin des Cités**
UNE MAISON à usage d'habitation d'une superficie au sol totale de 87,15 m²,comprenant :
Une cuisine, un séjour, deux chambres, une salle de bain, un WC.Un terrain attenant
Les biens sont occupés par le propriétaire
Cadastrés section C n°1905 et 1908, d'une contenance totale de 00ha 08a 24ca
MISE A PRIX 1.000,00 € outre charges et frais
VISITES SUR PLACE LE VENDREDI 03 OCTOBRE 2025 DE 10H00 A 11H00
ADJUDICATION MARDI 21 OCTOBRE 2025 A 10H30Tribunal Judiciaire – Juge de l'Exécution – Place du Palais - 58019 NEVERS
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au :
- **Greffe du Juge de l'Exécution du Tribu-**

ANNONCES LÉGALES

nal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé sous le RG N°24/00062
- **SCP AXIOJURIS-LEXIENS**, Avocats au Barreau de LYON, demeurant 20, Bd.Eugène Deruelle – Le Britannia Bât. A – 69003 LYON ; (Références : 20240415)
- **SELARL AGIN PREPOIGNOT**, Avocats au Barreau de NEVERS, demeurant 6square de la Résistance – 58000 NEVERS (Références : 24 - 171).
- Sur les sites internet : www.axiens.legal et www.encherespubliques.com

AL25020145

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI MAUD ET CLEMENCE

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social :
NEVERS 58000
26 avenue Colbert
Siège de liquidation : Le Message
58000 CHALLUY
343 482 287 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGO en date du 30/06/2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation,donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture de liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Nevers.
La société sera radiée au RCS de Nevers.

AL25020029

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DE L'ABEILLE

Entreprise Agricole à responsabilité limitée
Au capital de 102 990 euros
Siège social : 8 impasse de l'Abeille
Bussières
58230 OUROUX EN MORVAN
Siège de liquidation : 8 impasse de l'Abeille
Bussières
58230 OUROUX EN MORVAN
338 994 445 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2025, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal BERG, demeurant 8 Impasse de l'Abeille Bussières 58230 MOUX EN MORVAN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis.
Le Liquidateur.

AL25020088

// DIVERS

SCP Francis LHERITIER - Natalia MANQUAT
Notaires associés
6, avenue Saint Just
58000 Nevers

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Francis LHERITIER, notaire membre de la SCP»Francis LHERITIER et Natalia MANQUAT, notaires associés», titulaire d'un office notarial dont le siège est à NEVERS (58) 6 avenue Saint Just, office notarial n°58003,Le DIX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ,
Monsieur Charles TRÉVISANI et Madame Pascale Marie MILLER, demeurant ensemble à COULANGES LES NEVERS (58660) 126 bis avenue du 8 mai 1945, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT-DENIS-DE-CABANNE(42750) le 25 octobre 1980,
Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Francis LHERITIER, notaire associé à NEVERS (58), où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.
Pour avis.
Le notaire.

AL25020067

Notaires associés

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 08/09/2025 dressé par Me JOURDIER, notaire à DECIZE,
Monsieur Stéphane Henri Dominique SAUVIGNON né le 17 janvier1985 à VERSAILLES et Madame Marie Solange Monique TRINQUET née le 12novembre 1983 à DECIZE.
Demeurant ensemble à VERNEUIL (58300) 11 le Gazon
Mariés le 23 juillet 2011 sous le régime de la communauté
Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens.
Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

AL25020123

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

MASSET Michaël - réparation de matériel électrique - 1 rue de Thianges Emai Services 58260 La Machine. Jugement en date du 08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.
Le Greffier

AL25020069

MAISONS ANDRE BEAU MIDI PYRENEES - construction de maisons individuelles - 95 route de Lombez 31830 Plaisance-du-Touch. Jugement en date du 08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25020070

HAVARD Anthony - couverture-charpente - chez m et Mme Havard 58450 Annay. Jugement en date du 08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25020071

HOSTELLERIE LA FOLIE - RCS Nevers 334 688 579 - la société a pour objet l'exploitation d'un hôtel restaurant situe a Nevers route des saulaies, a l'enseigne «hostellerie la folie» - route des Saulaies 58000 Nevers. Jugement en date du 08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25020072

Loto concept animations - RCS Nevers 792 166 761 - commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé. autres activités récréatives et de loisirs - 9 ter rue du Coudray 58450 Neuvy-sur-Loire. Jugement en date du 08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25020073

VLB - RCS Nevers 832 577 035 - commerce négoce achat vente de bois sur pieds et transformé, vente de matériels en tout genre - les Guttes Bonin Chez Mme Hongrois Valérie 58230 Alligny-en-Morvan. Jugement en date du 08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25020074

FORMACOMPOST - RCS Nevers 501 299 812 - la fabrication et la vente de tous produits se rattachant aux secteurs de la culture végétale et de la production d'énergie ; a titre accessoires. l'exploitation forestière, l'achat et la vente de tous bois, avant ou après transformation ; les prestations de services de broyage de branchages, la prestation. de services en matière d'exploitation forestière et d'espaces verts ; les prestations diverses dans les domaines du jardinage, du maraîchage et plus généralement d'agriculture, de culture végétale et forestière ; le conseil ; la formation dans les domaines cités d'activités développées par la société la collecte, la gestion et la transformation des déchets verts et organiques ; les activités de recherche et de développement dans les domaines d'activité développés par la société, la fabrication location vente de toilettes sèches, fabrication, location,vente de matériels et accessoires de compostage - Rue58000 Nevers. Jugement en date du 08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25020075

JONDEAU Lucie - RCS Nevers 812 804 219 - coiffure mixte -parfumerie et dérives - 16 Grande Rue 58220 Donzy. Jugement en date du 08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25020076

ARTCREALOISIRS - RCS Nevers 451 851 299 - achat vente de tous produits destinés aux arts, aux loisirs, à la décoration, prestations de services et formation - 104 bis rue des Montapins 58000 Nevers. Jugement en date du08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25020077

LE PETIT AGITE - RCS Nevers 817 990 724 - restaurant,brasserie, débit de boissons, salon de thé, vente à emporter de produits traiteur, pâtisseries, confiseries, glaces et produits régionaux - 33 b route de Moulins 58300 Decize.Jugement en date du 08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25020078

MEG - RCS Nevers 897 713 145 - l'hôtellerie - chemin de la Personnerie Precy 58240 Livry. Jugement en date du08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25020079

SIMON Mattieu - RCS Nevers 984 532 853 - achat revente et fabrication des produits de boulangerie-pâtisserie. - 24 rue Waldeck-Rousseau 58150 Pouilly-sur-Loire. Jugement en date du 08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25020080

BARAK'BURGER - RCS Nevers 849 254 149 - restauration traditionnelle et rapide sur place et à emporter, vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées, buvette, animations- lieu-dit Mouas 58800 La Collancelle. Jugement en date du 08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25020081

Norton Club - RCS Nevers 879 245 496 - café, bar, pub,brasserie et petite restauration sur place - 2 bis rue Émile Combes 58200 Cosne-Cours-sur-Loire. Jugement en date du 08/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25020082

// CONSTITUTION

Route d'Orléans

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 05/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : LA PORTE AU CHAT
Siège social : 1 rue place Louis Bouillet – 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, d'immeubles bâtis ou non bâtis et de droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement et plus particulièrement, d'un immeuble situé 1 Place Louis Bouillet – 58240 ST PIERRE LE MOUTIER ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Lydie BRIOTET-COULON demeurant Domaine du Grate –58240 AZY LE VIF et Monsieur Etienne LAFFINEUSE demeurant La Petite Garde – 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
Clauses relatives aux cessions de parts : les cessions sont soumises à un droit de préemption. Les parts sociales sont librement cessibles entres associés tant que leur nombre n'est pas supérieur à deux. Toutes autres cessions ou transmissions de parts sociales à des tiers, sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, La Gérance

AL25020038

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

FIDACT

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

HandC
Société par actions simplifiée unipersonnelle
En cours de constitution
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 79 Rue du Lavoir, 58270 BEAUMONT SARDOLLES
RCS NEVERS
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUMONT SARDOLLES du 09.09.2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : HandC
Siège : 79 Rue du Lavoir, 58270 BEAUMONT SARDOLLES
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La production et la vente d'électricité obtenue par énergie solaire,photovoltaïque.La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.La location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou encours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit,L'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou encours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit,La mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis,L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Henri CHATELAIN, demeurant 79 Rue du Lavoir, 58270 BEAUMONT SARDOLLES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL25020097

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : EURL TALPIN
Forme sociale : SARL à associé unique
Siège Social : 45, Boulevard Camille Dagonneau – 58640 VARENNES VAUZELLES
Objet social : Achat, vente, location de tous types de véhicules automobiles, neufs ou d'occasion - Entretien, réparation de tous types de véhicules automobiles - Vente de pneumatiques, de pièces détachées et de tous accessoires et produits se rapportant aux véhicules automobiles
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 15 000 €
Gérance : M. Clément TALPIN dt à FOURCHAMBAULT (58) – 10, rue Yves Cogoï
Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

AL25020098

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL DES BORDES

EARL au capital de 119 000 €
Siège social : 39 rue des Bordes
89710 SENAN
434 752 242 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 5 août2025, l'assemblée générale extraordinaire a :
- Constaté la fin des fonctions de gérant de M.Thierry PERRIGNON au 16 mai 2024, date de son décès.
- Augmenté le capital social de 10 € pour le porter à 119 010 €.
Pour avis, la gérance.

AL25020054

MODIFICATION DU CAPITAL

EARL DE LA LICHOTTE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 252 730 €
Siège social : 3 bis rue de la Lichotte
89560 COURSON-LES-CARRIÈRE
431 885 854 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 4 septembre 2025, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de 100 € par apport en numéraire pour le porter à 252 830 €.
Pour avis, la gérance.

AL25020056

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

IRM SAINTE MARGUERITE

Société par actions simplifiée
Au capital de 42 000 euros
Siège social :
5, avenue de la Fontaine Sainte Marguerite
89000 AUXERRE
794 779 504 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin2025, il résulte que :
- Monsieur Charles-Henry BEGLIN, domicilié 39Rue d'Amsterdam 75008 PARIS, a été nommé en qualité de nouveau Contrôleur de gestion, en remplacement de Monsieur Stéphane BERTOLOTTI, dont le mandat était venu à expiration.
- Monsieur Clément MARTIN, domicilié 3 Allée du Philosophe 75011 PARIS, a été nommé en qualité de contrôleur des comptes, en remplacement de la Société EXCO SOCODEC, dont le mandat était venu à expiration.
POUR AVIS
Le Président

AL25020086

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATION ADMINISTRATEURS

COOPERATIVE GERMINAL

Société Anonyme Coopérative
de Consommation
à capital variable
Siège social : 22 Rue de Preuilly
89000 AUXERRE
307 019 091 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin2025, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a nommé l'Association COURTS CIRCUITS LACAGNOLE, domiciliée 14 Place de l'Hôtel de ville89000 AUXERRE, l'Association SOLICAGNOLE,domiciliée 1 Chemin de Charbuy 89113 FLEURY LA VALLEE, la Société D'ATHIE, dont le siège social est 3 Rue de Faronville 89380 APPOIGNY et Madame Cécile SPEVAK, demeurant 41 Grande Rue 89440 SAINTE COLOMBE, en qualité de nouveaux administrateurs, en remplacement de Madame Agnès DESOINDRE, Monsieur Olivier LEFEVRE, Madame Linda CIVICO et Monsieur André DONAT, administrateurs démissionnaires.
Pour avis
Le Conseil d'Administration

AL25020092

// GÉRANCE

Maître Sophie GARNIER
Notaire Associé
89250 SEIGNELAY

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Sophie GARNIER,Notaire associée à SEIGNELAY (Yonne), 12 bis rue d'Auxerre, le 4 septembre 2025, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITÉ FONCIÈRE ET DE L'ENREGISTREMENT YONNE le 08/09/2025 Dossier 2025 00028733 référence 8904P01 2025N 00962,
La SAS « SL SERVICES , dont le siègeest à HERY (89550) 26 rue du Tartre, identifiée au SIREN sous le numéro 834168072 et immatriculée au RCS de AUXERRE,
A CÉDÉ à
La SAS «CACHAT » dont le siège est à HERY (89550) 18Bis rue de Seignelay, identifiée au SIREN sous le numéro 943482448 et immatriculée au RCS de AUXERRE, un fonds de commerce de station de lavage de véhicules en libre service sis à SEIGNELAY (89250), rue d'Héry lui appartenant et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS d'Auxerre sous le n° 834168072,
Moyennant le prix principal de CINQUANTE-QUATRE MILLE EUROS (54.000,00 EUR) s'appliquant aux éléments incorporels pour 12.000,00€ et au matériel pour 42.000,00€.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
Oppositions en l'étude de Me GARNIER dans les dix jours de la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C. où domicile a été élu.
Pour insertion
Le Notaire.

AL25020091

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAUNOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot,le 8 septembre 2025, enregistré au SIE d'Auxerre, le 10 septembre 2025, sous les références 8904P01 2025N973, a été cédé un fonds de commerce par :
Madame Aurore Marie Samuele WAIT, demeurant à AUXERRE (89),17 avenue Pierre Larousse, immatriculée au RCS d'Auxerre (89) sous le n°434755658,
A :
La Société dénommée LAS, société en nom collectif, dont le siège est à AUXERRE(89), 44 avenue de la Puisaye, identifiée au SIREN sous le n°990526733 et immatriculée au RCS d'AUXERRE.
Désignation du fonds : fonds de commerce de CAFÉ BAR TABAC JOURNEAUX BIMBELOTERIE sis à AUXERRE (89), 44 Avenue de la Puisaye, connu sous le nom commercial «LA PETITE VITESSE».
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 EUR),
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25020093

SARL AMBULANCES CARRIC
Société à responsabilité limitée
Au capital de 312 500 euros
Siège social : 1B Boulevard Cretté Feignard
77130 MONTEREAU FAULT YONNE
RCS MELUN 403 572 001

AVIS DE FUSION

La société AMBULANCES CARRIC a établi en date du 29/07/2025 un projet de fusion établi par acte sous seing privé avec la société AMBULANCE DU SEREIN, SAS au capital de 2 489 370 €, siège social : 6 Rue du Colonel Rozanoff 89000 AUXERRE.
Des termes du projet de fusion et en application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas n'a pas donné lieu à l'approbation de la fusion par décision de l'associé unique de la société absorbante ni par décision de l'associé unique de la société absorbée.
En l'absence d'opposition des créanciers dans les délais légaux, ladite fusion prend effet sur le plan juridique le 01/10/2025 et sur les plans comptable et fiscal avec effet rétroactif au 01/01/2025.
La société absorbante étant propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social de la société absorbée depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion aux Greffes du Tribunal de commerce, la fusion n'a pas entraîné d'augmentation de capital et la société absorbée a été dissoute, sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

AL25020135

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 22/08/2025 sous le N° AL25019903, concernant la société
SAS ECO SENS
Il a lieu de lire : par ate SSP en date du 16/08/2025 au lieu de 05/08/2025.

AL25020062

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans Terres de Bourgogne du 28 mars 2025, concernant la société
EARL DES CHENEVIERES, 14 Grande rue, 89113 Neuilly.
Il y a lieu de lire : 10/03/2024,et non pas : 24/03/2024.

AL25020087

// VENTE AUX ENCHÈRES

Cabinet de Maître Isabelle GODARD,
Associée de la
SCP REGNIER ET ASSOCIES
Avocat au Barreau de AUXERRE,
demeurant 2 rue Faidherbe
89000 AUXERRE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'Auxerre
LE VENDREDI 24 OCTOBRE 2025 à 14 heures 00
Dans un ensemble immobilier situé à Auxerre (89000), 1 rue Edison et 18 rue de la Tour d'Auvergne figurant au cadastre sous les références section ER n°12 pour 07 ares et 59 centiares.
Lot n° 102
Un appartement situé au rez-de-chaussée, de trois pièces, ayant accès à gauche dans le hall d'entrée, comprenant :
- Entrée, séjour, chambre, cuisine, salle de bains, water-closets, placard
- Et les 5816/100.000èmes des parties communes particulières, et 5590/100.000èmes de parties communes générales.
Lot n° 136
- Une cave portant le n° 13- Et 41/100.000èmes de parties communes particulières
- Et les 40/100.000ème de parties communes générales
Lot n° 159
- Un parking situé au sous-sol portant le n° 13
- Et les 299/100.000èmes de parties communes particulières
- Et les 287/100.000ème de parties communes générales
Lot n° 170
- Et la jouissance privative à perpétuité d'une portion de terrain à usage de jardin ayant accès par le bâtiment (lot n° 102) et les 992/100.000èmes de parties communes générales
MISE A PRIX : 21.000,00 euros(VINGT-ET-UN MILLE EUROS)
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au cabinet de Maître Isabelle GODARD, associée de la SCP REGNIER ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de Auxerre, demeurant 2 rue Faidherbe 89000 Auxerre, avocat poursuivant, lequel comme tous les autres avocats au Barreau de AUXERRE pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable, ou au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de AUXERRE où le cahier des charges est déposé et où tout intéressé peut en prendre connaissance.

AL25019660

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Cabinet de Maître Isabelle GODARD
Associée de la
SCP REGNIER ET ASSOCIES
Avocat au Barreau de AUXERRE
Demeurant 2 rue Faidherbe
89000 AUXERRE

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'Auxerre
LE VENDREDI 24 OCTOBRE 2025 à 14h00
Sur la commune de VILLIERS SAINT BENOIT / LA VILLOTTE (YONNE), une maison d'habitation sise 62 Rue des Grands Usages, d'une surface habitable de 58 m², comprenant :
-Rez-de-chaussée : entrée, WC, cuisine, une pièce.
-Étage : palier, une chambre, une pièce d'eau.
Cadastrée section C 838 lieudit « 62 rue des Grands Usages » pour 55ca et droits à la Cour commune cadastrée section C 839.
MISE A PRIX :6.000,00€ (SIX MILLE EUROS)
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au cabinet de **Maître Isabelle GODARD**, associée de la SCP REGNIER ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de Auxerre, demeurant 2 rue Faidherbe 89000 Auxerre, avocat poursuivant, lequel comme tous les autres avocats au Barreau de AUXERRE pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable, ou au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de AUXERRE où le cahier des charges est déposé et où tout intéressé peut en prendre connaissance.

AL25019661

// DIVERS

Maître Inès ROUSSEL-TERRILLON
Notaire
7 Rue du 24 Août 1944
89240 POURRAIN

AVIS VENTE DE TERRAINS BOISÉS

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, Madame Madeleine BUTTE avise de son intention de mettre en vente des terrains boisés ci-après désignés dont elle est propriétaire :
Sur la commune de POURRAIN (Yonne), les parcelles suivantes :
- Section F N° 923 Lieudit LES DANGIMES Surface 00ha 73a 39ca
- Section F N° 933 Lieudit LES DANGIMES Surface 00ha 27a 97ca
- Section F N° 934 Lieudit LES DANGIMES Surface 00ha 35a 49ca
Total surface : 01 ha 36 a 85 ca
Moyennant le prix principal de DEUX MILLE DEUX CENTS EUROS (**2000€**), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ces terrains dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de POURRAIN, soit à compter du 12/09/2025, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur.
Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.
L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître ROUSSEL-TERRILLON Inès, notaire à POURRAIN (89240), 7 rue du 24 Août 1944, dûment man-

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Ordonnance du Président du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 ouvrant une procédure de règlement amiable agricole avec suspension provisoire des poursuites durant 2 mois au profit de Monsieur Malik BOUGUENA 5 Rue de la Gilberde 89800 Villy ayant une activité d'exploitation agricole (SIREN 824655823) et désignant Me Marlène LOISEAU en qualité de Conciliateur pour une durée de 2 mois

AL25020099

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de Monsieur Jean-Nicolas ADJAEFF-CUCINI – entrepreneur individuel -lieu dit Courtenay 89270 Vermenton (achat-vente de véhicules d'occasion). SIREN 884568726. CIP 4935. Date de cessation des paiements : 08/03/2024. Administrateur judiciaire: la SELARL DETROIT en la personne de Me Jean-Baptiste ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020100

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de Madame Marie Madeleine PINCET – entrepreneur individuel - 3 place du Château 89560 COURSON LES CARRIERES (Café bar licence Iv petite restauration). SIREN 350198370. CIP 4936. Date de cessation des paiements : 08/03/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020101

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de Madame Christelle DAVID 4 Rue Max Pautrat 89170 Saint-Fargeau (fabrication de céramiques). SIREN 511175374. CIP 4937. Date de cessation des paiements : 08/03/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020102

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique MNB TELECOM 1 bis avenue Bourbotte 89000 Auxerre (télécommunications filaires). SIREN 917809915. CIP 4938. Date de cessation des paiements : 08/03/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020103

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS SERENITYINVEST 5 Rue du Carré Patissier 89000 Auxerre (prestations de conseils). SIREN 917463218. CIP 4939. Date de cessation des paiements : 08/03/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL25020104

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique KUB6 2 bis rue de la Gare 89390 Nuits (formation). SIREN. CIP 4940. Date de cessation des paiements : 08/03/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL25020105

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant la résolution du plan de sauvegarde et ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS ROBOTIQUES 3 DIMENSIONS 41 Avenue de Paris 89470 Monéteau (conception, d'éléments d'automatisation). SIREN 440118669. CIP 4941. Date de cessation des paiements : 08/09/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020106

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de Monsieur Maxime ADONIS 15 les Cornets 89250 Hauterive (études de marchés et sondages). SIREN 822634689. CIP 4943. Date de cessation des paiements : 08/03/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020107

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl Aztech-Formation Pépinière d'entreprise de l'Auxerrois 105 rue des Mignottes CS 20259 89000 Auxerre (Formation conseil). SIREN 819184557. CIP 4944. Date de cessation des paiements : 08/03/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020108

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SCI SCI 1 RUE DU MARCHE 1 rue du Marché 89200 Avallon (acquisition de biens immobiliers). SIREN 490999455. CIP 4945. Date de cessation des paiements : 08/03/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020109

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS WABI SABI 10 place de l'Hotel de Ville 89000 Auxerre (librairie). SIREN 982210940. CIP 4946. Date de cessation des paiements : 08/09/2025 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020110

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de l'EIRL DAUGRAIN Angélique 6 rue des Écoles 89800 Maligny (salon de coiffure). SIREN 901616821. CIP 4947. Date de cessation des paiements : 08/03/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020111

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS NAMATA FINANCES 18 rue du Montant 89290 Escolives-Sainte-Camille (acquisition d'actions). SIREN 951074236. CIP 4948. Date de cessation des paiements : 08/03/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020112

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de Madame Morgane BLOYER – ENTREPRENEUR INDIVIDUEL - 9 Rue des Pâquerettes 89290 Champs-sur-Yonne (location d'articles de loisirs et de sport). SIREN 893047613. CIP 4949. Date de cessation des paiements : 08/03/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Me François CARLO - 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020113

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl AIR NET SARL 19 grande-rue 89600 Saint-Florentin. RCS Auxerre 417652096. CIP 3296, et désignant la DRFIP DE LA COTE D'OR - POLE DE GESTION DES PATRIMOINES PRIVES FRANCE DOMAINE, 26 rue de la Bourdonnée 21000 DIJON avec pour mission de gérer et d'administrer l'immeuble sis 13 rue des terrasses 89600 ST FLORENTIN, édifié sur la parcelle cadastrée AT 41, d'une contenance de 2a 53ca

AL25020114

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique GEODATINDUSTRY ZONE Les Hâtes du Vernoy 89130 Toucy. RCS Auxerre 501630073. CIP 4709.

AL25020115

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique GROUPE BARCELO INVESTISSEMENTS 6 rue de la Libération 89470 Monéteau. RCS Auxerre 825408461. CIP 4249

AL25020116

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Madame Carole Josée RECOUVREUR 3 rue de la Tour Gaillarde 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 917728172. CIP 4881.

AL25020117

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant la clôture de la sauvegarde après exécution du plan de sauvegarde de la Sàrl I-TECH SECURITE 40 route d'Auxerre 89800 Chablis. RCS Auxerre 498089143. CIP 3578.

AL25020118

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant la réouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire et décidant de faire application des dispositions de la liquidation judiciaire simplifiée au profit de la Sàrl EURL PASCAL GENIN 3 rue des Deux Cousins 89200 Avallon (transport routier de marchandises). RCS Auxerre 419806914. CIP 4864. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL25020119

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant la faillite personnelle emportant interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole ou tout autre entreprise ayant toute autre activité indépendante et toute personne morale pour une durée de 15 ans à l'encontre de Monsieur Manuel DA COSTA DE SOUSA en sa qualité de dirigeant de la SAS à associé unique AUXERRE AUDITION 31 rue du Temple 89000 Auxerre RCS Auxerre 921741633. CIP 4813

AL25020120

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 prononçant la faillite personnelle emportant interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole ou tout autre entreprise ayant toute autre activité indépendante et toute personne morale pour une durée de 15 ans à l'encontre de Madame Dana HNATOVA en sa qualité de dirigeant de la Sàrl à associé unique AH NEGOCE 3 allée Jacquard 89000 Auxerre RCS Auxerre 840843122. CIP 4639

AL25020121

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/09/2025 arrêtant le plan de redressement sur 5 ans au profit de la Sàrl AROBASE TAXIS 7 rue du Puits Valloux 89200 Vault-de-Lugny (transport de personnes). RCS Auxerre 839347499. CIP 4831. Commissaire au plan : la SELARL DETROIT en la personne de Me ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre.

AL25020122

daté à cet effet par le vendeur.
L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente.

AL25020143

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du Code de Commerce
Au titre de la procédure suivante :
WARNET SARLU
Liquidation Judiciaire simplifiée du 07/01/20257 Rue du Chemin de César - 89150 JOUY
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 12 septembre 2025.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL25020124

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AUTO-PNEUS
SARL en liquidation
Au capital de 7 622,45 €
Siège social : 71, Rue du Général Leclerc
89100 SENS
Siège de liquidation : 1 Rue Jean Moulin
89100 SUBLIGNY
412 767 238 RCS SENS

L'AGO réunie le 24 juillet 2025 au 1 Rue Jean Moulin 89100 SUBLIGNY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Sébastien BIREAU demeurant 1 Rue Jean Moulin 89100 SUBLIGNY, de son mandat de liquidateur,donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement au 30/06/2025.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25020021

S.J.B.
Société d'Avocats

NON DISSOLUTION

MOTEK
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 42 Rue Saint Martin
89170 ST FARGEAU
838 382 919 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 29 juillet2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL25020051

S.J.B.
Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

REMLUPHI
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 Rue des Ruelles
89400 CHICHERY
Siège de liquidation : 6 Rue des Ruelles
89400 CHICHERY
479 742 736 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 3 septembre2025, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe JOLIBOIS-QUINOT, demeurant 6 Rue des Ruelles 89400 CHICHERY, de son mandat de liquidateur,lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL25020063

GROUPE ETC
LE PARTAGE DES VALEURS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

HESTIA INVEST.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : 11 Rue du Pont Bruant
89100 SENS
930574744 RCS de SENS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat la liquidatrice Mme Catherine NGUYEN demeurant 11 Rue du Pont Bruant, 89100 SENS et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du RCS du de SENS.
La liquidatrice

AL25020085

// CONSTITUTION

SAS CEKIC
Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 32 avenue Jean Jaurès
89100 PARON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PARON du 09/09/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS CEKIC
Siège : 32 avenue Jean Jaurès, 89100 PARON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : Exploitation d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle, sur place ou à emporter, brasserie, traiteur, plats à emporter et tous types d'activités liées à la restauration.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Transmission des actions en cas de pluralité d'associés : la cession est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Président : La Société NYS INVEST, SAS au capital de 60 000 euros, dont le siège social est sis 36 rue des Seigles, 89100 COURTOIS-SUR-YONNE, immatriculée 943 347377 RCS SENS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS.
POUR AVIS, Le Président

AL25020058

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/07/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ENERGIE ELEC 89
Objet social : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, travaux d'installation d'eau, travaux de plâtrerie, travaux de menuiserie.
Siège social :5 Route de Misy - 89340 VILLENEUVE LA GUYARD.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Président : Monsieur AYDOGDU Halil, demeurant 5 Route de Misy - 89340 VILLENEUVE LA GUYARD.
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables.
Immatriculation au RCS de Sens

AL25020084

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 septembre 2025, à CERISIERS.
Dénomination : SCI FAMILIALE LEMOINE.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 3 Chemin des Roches, Violot, 89320 CERISIERS.
Objet : Acquisition, construction, aménagement,administration, location d'immeubles et biens immobiliers et toutes opérations pouvant se rattacher à cet objet.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession de parts et agrément : La cession des parts sociales doit être constatée par écrit. La cession n'est opposable à la société qu'autant qu'elle lui aura été signifiée par acte extrajudiciaire ou qu'elle aura été acceptée par elle dans un acte authentique en applicationde l'article 1690 du code civil.La cession des parts sociales est rendue opposable à la société par transfert dans un registre spécial dénommé registre des associés établi et obligatoirement tenu conformément aux dispositions de l'article 51 dudécret78-704 du 3 juillet 1978. Au vu d'une copie de l'acte de cession certifiée conforme par le cédant, il sera établi un nouveau feuillet pour le nouvel associé comportant les mentions prévues à l'article 51 du décret précité.Elle n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de cette formalité et après publication conformément à la loi.Les cessions de parts entre associés, les cessions departs entre ascendants et descendants d'un associé et, le cas échéant, les cessions entre conjoints et partenaires avec lesquels ont été conclus un pacte civil de solidarité interviennent librement. Toutes les autres cessions n'interviennent qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés se prononçant dans les conditions prévues dans les statuts.
Gérant : Monsieur Frédéric LEMOINE, demeurant 3 Chemin des Roches, Violot, 89320 CERISIERS
Gérant : Madame Kelly LEMOINE, demeurant 3Chemin des Roches, Violot, 89320 CERISIERS
La société sera immatriculée au RCS SENS.

AL25020132

La terre, les cultures, les hommes :
explorez l'univers agricole à travers nos articles.

Bienvenue sur notre site
www.agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne



LOISIRS

// JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Faites votre choix

Comme chaque année, les Journées européennes du Patrimoine offrent l'occasion de découvrir des endroits d'habitude inaccessibles. Petit florilège de ce que vous pourrez visiter dans notre région.



Un ouvrage sur le théâtre de Nevers sera officiellement présenté à l'occasion de ces Journées du Patrimoine.



P-M Barbe-Richaud

Parmi les sites à découvrir : le siège du Conseil régional de BFC, à Dijon.

Commençons par un livre : dans le cadre de la 42è édition des Journées européennes du Patrimoine, un ouvrage consacré au théâtre de Nevers sera officiellement présenté samedi 20 septembre à 19 heures dans ce théâtre situé 8, place des Reines de Pologne, à Nevers. Inscrit dans la collection « Parcours du patrimoine » , il est dû à Laurent Poupard, chargé de recherche au service Inventaire et Patrimoine de la Région. L'ouvrage a été réalisé avec l'aide de la documentation produite par ce service. L'histoire du théâtre du Nevers de sa construction à nos jours met en lumière les modifications apportées par les différentes campagnes de travaux et de restaurations. Le décor ainsi que la programmation et les perspectives sont également évoqués dans le livre. La Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC) a lancé en 2021 un inventaire des salles de spectacle présentes sur son territoire. L'étude a pour but d'identifier les salles de spectacle existantes, qu'elles soient ou non encore en activité, afin d'en conserver la mémoire mais aussi d'illustrer les évolutions architecturales et techniques à l'œuvre dans ce domaine, les changements de goût révélés par le décor, la place de ces lieux dans le bâti urbain. Laurent poupard est également l'auteur de deux autres « Parcours du Patrimoine », consacrés au Kursaal de Besançon et au Théâtre d'Auxerre, qui sont les premiers ouvrages édités dans le cadre de cette étude.

Visites guidées, spectacles, églises…

En Côte-d'Or, durant ces deux jours, les portes de châteaux, églises, musées et autres lieux emblématiques s'ouvriront aux visiteurs, offrant l'opportunité de découvrir l'histoire et la beauté architecturale du département. Les amateurs de vin pourront également explorer les vignobles de renommée mondiale de la région et déguster ses précieux nectars. Vous pourrez retrouver toute la programmation dijonnaise de ces Journées européennes du patrimoine sur le site journeesdupatrimoine.fr. Voici trois exemples parmi bien d'autres :

- À Avosnes, entre Vitteaux et Sombernon, découvrez l'église Sainte-Croix avec son clocher décalé surmontant les vestiges de la tour sanctuaire de la chapelle de la léproserie.
- À Beaune, spectacle « Des Hommes et des Climats », le 21 septembre à 15 heures et 16 heures, dans la cuverie du musée du Vin. Cette création théâtrale imaginée pour les 10 ans du classement des Climats à l'Unesco vous plonge avec poésie, rire et émotions, dans 2 000 ans d'histoire palpitante des Climats, de la vigne et du vin.
- À Is-sur-Tille : visites guidées et jeu de piste numérique dans des hôtels particuliers, présentation et démonstrations de l'orgue de l'église Saint-Léger, expo photos, le 21 septembre.

Tarif réduit sur les transports

Au niveau régional : Les 20 et 21 septembre, la Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC) ouvre ses portes à l'occasion. Il sera possible de découvrir l'hôtel de Région à Besançon et le site du Conseil régional à Dijon, sans oublier le château de Châteauneuf, en Côte-d'Or, propriété de la Région. Le service régional de l'inventaire et du patrimoine propose par ailleurs des visites commentées sur quatre sites étudiés ou en cours d'étude : le théâtre de Nevers, comme cité plus haut, le Fort Belin et le patrimoine religieux de Salins-les-Bains (Jura), plusieurs églises du XXe siècle à Besançon (Doubs) ou encore le patrimoine architectural de Jussey (Haute-Saône). Par ailleurs, la Région BFC propose avec les réseaux de transport partenaires, un pass à 6 euros pour se rendre sur les sites ouverts au public pendant les Journées européennes du patrimoine.

Berty Robert

Agenda Loisirs

DIJON CÉRÉALES
MEMBRE DE ALLIANCE BFC UNE RÉGION, DES AGRICULTEURS, UN FUTUR
ACTIFS POUR LE TERRITOIRE

Côte-d'Or

• Samedi 20 septembre

// Marché de producteurs à Binges

Découvrez des producteurs, créateurs et artisans locaux à Binges, à l'est de Dijon, faites le plein de bons produits et profitez des animations, à l'occasion de ce marché de producteurs locaux. Il se tiendra de 9 heures à 18 heures, derrière l'école.

Renseignements : 03 80 31 91 54

20 et 21 septembre

// Festival «Entre cour et jardins»

Pour sa 26è édition, le festival « Entre cour et jardins » se décline en trois rendez-vous, sur trois territoires différents, entre les Jardins de Barbirey-sur-Ouche, écrin de verdure dans lequel Frédéric Bonnemaison a créé le festival, le quartier des Grésilles, à Dijon sur lequel le Dancing est implanté, et les alentours du Lac Kir, à Dijon également avec la maison éclusière Au Maquis comme centre de gravité. Neuf équipes artistiques, un laboratoire de recherche réunissant de jeunes diplomé·e·s en paysage ou chorégraphie, et un brass band local seront les stimulateur·rice·s de sensations de cette édition qui a comme fil conducteur le rapport au vivant et la capacité à s'émerveiller.

• Dimanche 28 septembre

// Journée départementale de la randonnée pédestre

La Journée départementale de la randonnée pédestre de Côte-d'Or se tient cette année à Gevrey-Chambertin. Au départ de la place des Marronniers, 4 circuits balisés de 8, 13,5 17 et 19,5 km seront proposés pour découvrir ce territoire entre vignes et combes. Le long des parcours, l'association des Climats du vignoble de Bourgogne proposera des animations à l'occasion des 10 ans de l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Au retour, les randonneurs pourront faire une pause place des Marronniers pour découvrir le marché de producteurs et d'artisans locaux, profiter des autres animations et se restaurer à la buvette. Petit déjeuner et ravitaillements sur les parcours (pensez à apporter un gobelet !) Un livret décrivant le patrimoine présent le long des itinéraires sera distribué aux participants.

Tarifs : non licencié : 6 euros, licencié : 3 euros, gratuit pour les moins de 15 ans.

Nièvre

• à partir du 20 septembre

// Un automne à la ferme

Dans le cadre d'un « Automne à la ferme » certains agriculteurs du réseau « Bienvenue à ferme » ouvrent leurs exploitations : l'Huilerie Brossard (Raveau) propose, le 20 septembre à partir de 15 h, un atelier de fabrication de moutarde, puis à 16 h un goûter, à 17 h un atelier jardinage, à 19 h un repas et concert. Le 21 septembre, l'Huilerie ouvrira ses portes à 14 h pour un atelier de fabrication de moutarde suivi à 15 h d'un atelier jardinage. La journée se clôturera par un goûter gourmand à 16 h. Renseignements : 06 61 21 69 80. De son côté, Fanny Cadoux (gelée royale), ouvrira les portes de sa ferme de 9 h à 18 h les 3, 4 et 5 octobre, avec au programme : visite du laboratoire de production ainsi que de la miellerie de Jérôme Seguin, avec dégustation de miels locaux ou encore découverte de produits maison (pain d'épices, nougats, caraMiel, pâtes de fruits, etc.). Renseignements : 06 83 61 41 16.

• Lundi 22 septembre

// Randonnée vignoble

La communauté de communes Les Bertranges propose une randonnée vignoble à pieds, à cheval ou à vélo. Différents parcours sont proposés : 8 km : 3 euros / départ de 9 h 30 à 10 h 30 ; 15 km : 4 euros / départ de 8 h 30 à 9 h 30 ; 30 km : 5 euros / départ de 7 h 30 à 8 h 30 (déviation possible à 22 km) ; 40 km : 5 euros / départ de 7 h 30 à 8 h 30 (Accès réservé aux vététistes). Ravitaillements constitués de produits locaux.

Renseignements : 03 86 69 69 06

• Dimanche 28 septembre

// Balade gourmande

Une balade gourmande de 11 km est proposée le 28 septembre à Saint Honoré les Bains, avec cinq haltes pour se déguster des produits locaux. Départ entre 11 h et 13 h, de la Salle Sidney Bechet (rue du Docteur Ségard).

Tarifs et renseignements : sthopromo58@gmail.com

Yonne

• Du 19 au 21 septembre

// Auxerre Médiévale

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le centre-ville d'Auxerre se transformera pour replonger dans l'époque médiévale avec la présence de troubadours, d'artisans, de jeux, de spectacles et de tavernes. Le vendredi, un concert d'ouverture se tiendra à la cathédrale avec le chanteur Luc Arbogast. Le samedi, un banquet médiéval sera proposé, uniquement sur inscription. Enfin, le dimanche, un bal viendra clore les Journées Européennes du Patrimoine à l'Abbaye Saint-Germain.

Réservation au banquet sur le site d'Auxerre (https://reservation.elloha.com/?IdPublication=fcfb25e1-34d3-4c17-bcc9-62ccb8b491ee&culture=fr-FR&searchFirstAvailableDates=1&onlyClickAndCollect=1)

• Dimanche 28 septembre

// Vide Grenier

Le comité des fêtes d'Appoigny organise son vide-grenier de 6 h à 18 h, sur le parking de l'espace culturel (route des Bries). Pour cette édition, un espace sera spécifiquement consacré à la vente d'occasion autour de la musique (instruments, partitions, matériel, accessoires). Une restauration sur place sera proposée par les Amis des écoles.

// LES TERRES DE JADE

90

Défi relevé pour le Territoire !

Face à de nombreuses incertitudes sur la viabilité d'un événement régional dans un si petit département, le Territoire de Belfort a su montrer qu'il était capable de remplir son rôle d'organisateurs. 8 000 personnes étaient au rendez-vous pour un week-end de fête agricole géante, début septembre à Andelnans.



Plus de 8 000 visiteurs se sont rendus sur le site d'Andelnans les 6 et 7 septembre.

609,4 km², c'est la superficie totale du Territoire de Belfort, ce qui en fait le troisième plus petit de métropole après Paris et les Hauts-de-Seine, autrement plus denses. Pourtant, les JA du Territoire ont su relever le défi haut la main de l'organisation des Terres de Jade, fête régionale de l'agriculture, les 6 et 7 septembre, avec plus de 8 000 visiteurs sur les deux jours à Andelnans, alors que de nombreuses embûches se trouvaient sur leur passage. Outre les événements concurrents dans certains départements voisins, l'annulation sur fond d'épidémie de Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) de la Fête de l'Élevage aurait pu perturber leurs plans. Au lendemain de l'événement, il faut croire qu'il n'en est rien. La chance les aura rattrapés bien tardivement, offrant une météo idéale sur les deux jours : *« Ça nous a sauvés, parce que le beau temps incite à sortir en famille et que les buvettes ont tourné à plein régime »* affirme le président de l'événement, Théo Widmer. Les 1 200 tickets pour la soirée de gala du samedi avec bœuf à la broche et musique ont également été écoulés, garantissant des retombées économiques bénéfiques pour les organisateurs, ce qui était loin d'être gagné.

Pari gagnant sur les animations

Du simple passant venu jeter un œil par curiosité aux aficionados de chevaux attirés par les spectacles des Cavaliers Randonneurs Beaucourtois, tout le monde semble unanime quant à la réussite de ces Terres de Jade 2025. *« On est venu vraiment par hasard, je suis tombé sur une publication Snapchat et on s'est dit que ce serait drôle »* expliquaient Julien et Yanis, deux amis belfortains venus découvrir l'événement avec leurs enfants. *« Finalement, on ne s'est pas du tout ennuyé, il y avait des animations partout et les enfants ont notamment adoré le spectacle de moto »* poursuivaient-ils. En effet, au-delà des traditionnelles animations agricoles, du labour et des spectacles équestres, les JA belfortains ont réussi à faire venir un gagnant de l'émission La France a un incroyable talent : le jeune Kenny Thomas. Champion de France de sa discipline, le moto trial, en 2011 et 2014, c'est surtout sa victoire lors de l'édition 2020 du jeu télévisé qui l'a propulsé sur le devant de la scène. Dans son spectacle aux Terres de Jade, le jeune motard originaire de Haute-Loire a multiplié les figures acrobatiques, mais aussi les prestations qui ont donné des sueurs froides aux organisateurs : un volontaire choisi dans le public s'est vu plusieurs fois frôlé mais jamais touché par le champion, suscitant le stress des spectateurs.



Les moyens de restauration locale ont fait le plein tout le week-end.



Parmi les nombreuses animations proposées, les spectacles équestres ont ravi petits et grands.

L'agriculture jamais loin

Entre les différentes animations, il y avait de quoi faire : se restaurer aux différents food trucks sucrés et salés, passer une tête à l'exposition de tracteurs, mais aussi au marché de producteurs. *« On a eu beaucoup de monde, les gens sont plus enclins à acheter nos produits laitiers dans ce genre d'événement qui met l'agriculture à l'honneur »*, affirmait Ludivine Sibre, agricultrice en vente directe à Bessoncourt et exposante. Du côté des stands de partenaires, le camion du ministère de l'Agriculture a fait fureur. Baptisé l'Aventure du Vivant, il sillonne les routes de France depuis cinq ans pour promouvoir les formations agricoles. *« On va vraiment dans toute la France, que ce soit dans des événements agricoles grand public ou même dans des banlieues assez hermétiques »* déclarait Aude Sorel, animatrice. Pour séduire, le ministère a misé sur les nouvelles technologies. À bord du camion, maquettes 3D, simulateurs de conduite, quizz interactifs ou encore casques de réalité virtuelle : de quoi intéresser les plus jeunes publics, et ça se ressentait. *« Les retours sont très bons, et on a constaté une hausse de 7 % dans les effectifs de l'enseignement agricole depuis le lancement de l'initiative »* poursuivait-elle. Des vocations sont peut-être nées aux Terres de Jade, en témoignaient la file d'attente pour le baptême de tracteur et l'engouement des jeunes pousses devant autant de belles machines et d'animaux…

T.V.

Ils ont dit...

- **Stéphane Sauce, président de la FRSEA BFC :** *« Nous, syndicalistes, avons souvent des idées, des avis ! Mais face à nous, nous avons des gens qui affichent des idéologies. Ce n'est pas tenable ! Aujourd'hui, l'agriculture française est victime de graves distorsions de concurrence. Le Mercosur va la mettre en difficulté… On parle beaucoup du changement climatique. Il est à relier avec le volet sanitaire (DNC…) Voilà pourquoi j'invite la Région à continuer à soutenir les GDS. »*
- **Vincent Lavier, président de la Chambre régionale d'agriculture BFC :** *« Je reviendrai sur la Loi Duplomb. On pouvait craindre que cela allait mal tourner au final. Cela met en difficulté des agriculteurs. Sur la gestion des dossiers Feader, cela plonge des agriculteurs dans de graves difficultés. Parfois, ils n'ont pas de réponse ou incomplète. C'est difficile alors de se projeter ! Je place beaucoup d'espoir dans le changement de présidence à la Région ! »*

Finale régionale des labours : des Nivernais bien placés

Moment fort de ces Terres de Jade, la finale régionale des concours de labour a permis à quelques représentants de la Nièvre de se distinguer :
En labour à plat, Damien Dubuis a pris la 6e place et Romain Lorré, la 8e.
En labour en planches, Clément Perdriat termine à la 7e place.



Pour la finale régionale des concours de labour, la rigueur s'imposait.